

**GABRIELLE D'ESTRÉES**

**ET LA POLITIQUE DE HENRI IV**

**PAR JEAN-BAPTISTE CAPEFIGUE.**

PARIS - AMYOT - 1859

Préface.

**I.** — Jeanne d'Albret et le Béarn (1500-1540).

**II.** — Les Valois.

**III.** — Les Huguenots (1550-1580).

**IV.** — Mariage de Marguerite de Valois avec le prince de Béarn (1571-1572).

**V.** — La vie aventureuse de Henri de Béarn. - Ses amours avec la belle Corisandre (1583-1586).

**VI.** — Henri III et sa Cour (1585-1589).

**VII.** — La famille d'Estrées. - La belle Gabrielle (1580-1590).

**VIII.** — La Ligue. - Henri III dans le camp des Huguenots (1583-1586).

**IX.** — Les deux rois devant Paris. - Assassinat de Henri III à Saint-Cloud (1589).

**X.** — Henri IV à Paris. - Douleurs et misères des habitants (1594).

**XI.** — Gabrielle d'Estrées à la Cour.

**XII.** — Les derniers rejetons des Valois et des Guises (1595-1598).

**XIII.** — Vie politique de Henri IV (1595-1598).

**XIV.** — Désolation dans Paris. - Toute-puissance de Gabrielle d'Estrées (1596-1597).

**XV.** — Premières négociations pour le mariage du roi et de Marie de Médicis. - Mort de Gabrielle d'Estrées (1598-1599).

**XVI.** — Henriette d'Entragues, marquise de Verneuil. - Fiançailles à Florence avec Marie de Médicis (1589).

**XVII.** — Influence de Marie de Médicis sur la politique, les arts et le règne de Henri IV. - Fontainebleau. - Saint-Germain.

**XVIII.** — Politique générale et diplomatie du règne de Henri IV (1600-1610).

**XIX.** — Dernières amours de Henri IV. - Mme de Montmorency, princesse de Condé (1608-1610).

**XX.** — Préparatifs de guerre contre l'Espagne. - Aspiration à l'Empire. - Couronnement de Marie de Médicis. - Assassinat de Henri IV. - Sa postérité (1610).

## PRÉFACE

Sous des titres, en apparence un peu frivoles, j'ai entrepris une œuvre très-sérieuse : la rectification de quelques idées considérables qui jusque ici ont été enseignées dans les livres classiques sur l'histoire de France. Si j'ai choisi quelques noms saisissants et légers, mon but a été de faire pénétrer et descendre mes convictions jusque dans certaines classes qui ne lisent pas les livres longs, et les œuvres d'érudition prétentieuse.

J'achève dans ce petit volume, ce que pouvait avoir laissé d'incomplet mon travail sur Catherine de Médicis. Avec le nom de Gabrielle d'Estrées, j'embrasse la vie toute entière et la politique de Henri IV, ce qui nécessitera l'examen des plus graves questions que les temps historiques puissent présenter : la réforme des idées, la guerre civile des partis, la fondation ou la restauration d'une dynastie, le système politique d'un règne.

Ce livre commence aux Valois et ici secouant les opinions enseignées, l'auteur présente cette dynastie avec ses caractères artistiques et brillants, ses efforts désespérés au milieu de deux partis en armes s'excitant avec violence à la guerre civile : les catholiques et les protestants, qui n'étaient d'abord que deux opinions, devinrent deux partis. Telle sera toujours la fatalité des disputes aux temps agités : au bout d'une idée est souvent la guerre civile.

Henri IV, brave soldat, habile politique, un peu prometteur, expression armée du parti du milieu, fut le continuateur de la politique conciliante de Catherine de Médicis ; seulement il vint dans une meilleure époque et avec des conditions militaires que n'avait pas, que ne pouvait avoir la reine régente, la mère de François II, de Charles IX et de Henri III. Quand Henri IV prit la couronne, les âmes étaient fatiguées, le sang avait coulé à longs flots, on avait assez de ces luttes intestines qui brisent les Etats ; tous les bons esprits appelaient une transaction, et celui qui prenait les rênes du gouvernement était un rude soldat, le chef militaire d'une armée courageuse ; il devait courber sous son gantelet de fer les esprits inflexibles qui voulaient combattre et mourir pour une opinion extrême.

Et encore ce serait une erreur de croire que le règne de Henri IV fut exempt de douleurs, de difficultés et de soucis ; il fut l'époque de grandes misères, de luttes sourdes, d'oppositions ardentes, de répressions inflexibles, d'attentats persévérants et horribles contre la main qui comprimait les partis en armes et à bout de compte Henri IV périt à l'œuvre. C'est un grand mystère que l'attentat de Ravallac : cette main ! qui l'arma ? est-ce le fanatisme individuel ? est-ce l'étranger que les vastes projets de Henri IV commençaient à alarmer ?

La condition nécessaire de tout gouvernement nouveau trop profondément menacé par les vieux partis, c'est de lès distraire de la guerre civile par la conquête : Henri IV avait vaincu les opinions par la force militaire ; il avait à cette œuvre employé une brave armée composée de ses amis, de ses féodaux, de ses compagnons de batailles : quand la Restauration fut accomplie, que faire de ces chefs catholiques et huguenots qui se regardaient, encore les yeux flamboyants, la main sur la garde de leur épée ? Il fallait donc une guerre étrangère pour ouvrir une large issue à cette sève sanglante qui éclatait par des attentats publics ou particuliers, par des menaces de révoltes armées. Il fallait la gloire à qui avait encore l'orgueil des batailles civiles.

C'est ce qui entraîna Henri IV dans le vaste projet d'un remaniement de l'Europe dont le plan tout entier est écrit de sa main, sorte de réaction contre la monarchie universelle essayée par Charles-Quint et Philippe II : la grandeur de ce projet était bien capable de distraire les partis des tristes et fatales préoccupations de la guerre civile, d'enchanter, d'enthousiasmer les âmes : Henri IV semblait avoir compris qu'on ne fonde une dynastie ou un système qu'en donnant à un pays une somme immense de gloire et de grandeur. Chose fatale à dire 1 la paix, la tranquillité des intérêts sont moins appréciés par les générations, que le grand bruit du canon qui annonce les victoires, que ces mille brillants sons des cloches qui carillonnent un *Te Deum*, que ces traités qui accroissent le territoire et dotent un pays de nouvelles provinces. Les circonstances choisies par Henri IV ne pouvaient être meilleures et l'on aurait dit qu'elles étaient faites pour l'accomplissement de son projet. L'empire d'Allemagne était vacant, il fallait d'abord empêcher la maison d'Autriche de s'en emparer. Pour abaisser l'orgueil de cette maison, Henri IV appelait toute l'Italie à son indépendance en grandissant Venise, en créant un royaume de Lombardie. Il est curieux de voir quelle immense part il faisait aux nationalités Polonoise, Hongroise, Bohémienne ; il appelait à son aide le protestantisme des électeurs en même temps qu'il faisait une part considérable à la papauté en la plaçant à la tête de la grande ligue italienne destinée à combattre la puissance ottomane, car au fond du projet de Henri IV était une vaste croisade contre la Turquie, qui menaçait de tout envahir, la Hongrie, l'Autriche, la Sicile et l'Italie. Henri IV était le précurseur du système plus tard mis en pratique par le grand cardinal de Richelieu. Il avait deviné aussi cette idée de tous les siècles que dans l'Orient se décident les questions de tous les âges.

Au milieu de ce tableau sérieux s'offre l'image gracieuse de Gabrielle d'Estrées et des amours de Henri IV, comme dans cette statue de l'art florentin où le roi est ciselé en Hercule enlacé dans des guirlandes de roses. C'est à l'époque de lutte et d'héroïques misères que commencent les deux tendres sentiments de Henri IV : le premier pour la duchesse de Guiche Gramont (la belle Corisandre) ; l'autre pour Gabrielle d'Estrées ; ces deux ardentes amitiés sont presque toutes politiques ; Henri de Béarn trouve dans la belle Corisandre et dans Gabrielle le concours de la noblesse royaliste ; elles vendent leurs coupes de bois, leurs domaines pour entretenir la petite armée qui se battait glorieusement pour le roi de Navarre.

L'amour de Gabrielle d'Estrées suit la fortune du roi, et quand Henri IV entre à Paris, sa belle maîtresse l'accompagne avec éclat. Il sera constaté dans ce livre que l'intention du roi, après avoir fait rompre son mariage avec Marguerite de Valois, était d'épouser Gabrielle d'Estrées et de la couronner reine ; les obstacles vinrent de la fierté même de Marguerite de Valois qui s'indignait de se voir remplacer par une simple fille de maison noble, longtemps la maîtresse avouée de Henri de Béarn.

Le caractère de Marguerite m'a toujours plu ; elle tenait bien de la fière et brillante race de Valois, ces nobles princes, braves, artistes, véritables gentilshommes qu'on me pardonnera d'exalter dans cette étude ; ils moururent si jeunes, si magnifiques ! ils tombèrent victimes des partis, et leur mémoire n'a jamais été défendue, parce qu'ils expirèrent entre une guerre civile et l'avènement d'une nouvelle dynastie, qui ne prit aucun soin de leur souvenir et de leur renommée.

Pendant toute sa vie, Gabrielle d'Estrées fut très-impopulaire ; on lui reprochait son luxe au milieu des misères publiques ; elle aimait les parures, les festins somptueux, les magnificences de la vie de château ; les enfants qu'elle avait eus du Roi (les Vendômes), étaient reconnus comme les fils de France ; elle aurait été reine sans la double opposition des politiques Huguenots et Catholiques : les huguenots ne voulaient rompre le mariage de Henri IV avec Marguerite de Valois, que pour lui donner une princesse d'Allemagne de leur communion ; les catholiques préparaient son mariage avec Marie de Médicis, la propre nièce du Souverain Pontife, ce qui assurait l'unité de leur foi. Ce dernier parti triompha, parce qu'il était une solution.

Ce fut au bruit de ce mariage, que mourut Gabrielle d'Estrées : les historiens avides des choses étranges et les romanciers ont supposé un empoisonnement ; ils en ont accusé le financier italien Zameti, l'homme considérable de ce temps, qui avait tant aidé la restauration de Henri IV<sup>1</sup> : Pourquoi ce crime ? est-ce que la douleur, le froissement de rame, ne sont pas un poison aussi brûlant que les poudres et les parfums d'Italie ? Il est temps que l'histoire relève le rôle de Zamet ; ce n'était ni un complaisant et encore moins un empoisonneur, mais un des négociateurs les plus importants, un de ces habiles et élégants financiers venus de Florence et de Venise, qui apaisèrent la guerre civile et fondèrent le crédit en France. Depuis longtemps Gabrielle d'Estrées souffrait d'une plaie profonde au cœur ; elle s'était déjà alitée à ce petit château de Charenton, dont les débris se voient encore, lorsqu'elle vint passer les jours Saints dans la brillante maison de Zamet : c'est là qu'elle mourut après un souper, quand elle sut que le mariage de Henri IV et de Marie de Médicis était conclu.

Ce mariage commençait une ère nouvelle pour Henri IV ; sa famille légitime grandissait sous une reine épousée ; son règne prenait place dans l'histoire. Appuyé sur la force du droit public européen, il pouvait agir avec toute la puissance de sa politique ; il devait y avoir des résistances, des oppositions, mais pas de révolte publique : ainsi la conjuration du maréchal de Biron fut cruellement et facilement réprimée : ainsi, l'intrigue amoureuse de mademoiselle d'Enragues fût une grande ingratitude du roi, mais elle n'ébranla en rien la puissance morale, la force européenne qu'avait donné à Henri IV son mariage avec Marie de Médicis.

On trouvera ce livre encore très-franc, très-osé dans ses appréciations ; l'auteur ne déviara jamais de cette ligne, qui est sa conviction. Cette tendance générale de ses travaux historiques, n'est point le résultat d'un parti pris, d'un esprit de système, mais elle lui est venue à l'aspect de ces travestissements que l'on voit partout, aussi bien dans les livres (décorés du nom de classique), que sur le théâtre. N'est-il pas triste d'assister à cette *bénédition des poignards*, parade niaise des *Huguenots* ou quelques figurants d'opéra à travers les éclats d'une musique cuivrée, viennent mêler le nom de Dieu à de sanglantes vociférations, comme si nous qui avons vécu, au milieu des troubles civils, nous ne savions pas comment arrivent toutes seules, les mêlées de partis en armes ! Et sur une autre théâtre, au milieu d'intrigues adultères, la grande figure de Catherine de Médicis a été déguisée en bohémienne hideuse empoisonnant pour se distraire, ses fils les uns après les autres. C'est ainsi qu'on enseigne l'histoire au peuple, sans doute pour lui apprendre le respect qu'il doit aux pouvoirs établis. La génération actuelle a assisté à de vives luttes de partis, à des systèmes de révolution et de

---

<sup>1</sup> Voir l'article de Zamet, dans mon travail sur les financiers.

restauration ; elle a vu les peuples aux prises avec les gouvernements et les pouvoirs, en face des opinions ardentes ; le présent a été gros d'enseignement pour le passé. La révolution française a été la lumière vive ou sinistre qui désormais doit éclairer l'histoire dans la recherche des faits ; elle a tout essayé, tout mis en action. Quand la maison de Bourbon, restaurée en 1814, prenait pour exemple et pour bannière la vie de Henri IV, c'est qu'elle avait les mêmes pressentiments sur les difficultés de son règne : Henri IV périt à l'œuvre. Au milieu de grands écueils créés autour d'elle par les passions ardentes, la restauration devait avoir la même destinée. Il y a longtemps que l'auteur de ce livre l'a écrit<sup>1</sup>, dans une œuvre qui eut le bonheur de rester calme au milieu de l'injuste esprit de parti !

Quand je parle dans ce livre de l'influence de Marie Stuart sur les Valois, cela ne doit s'entendre que du règne de François II : Marie quitta la France au mois d'août 1561.

La même observation s'applique pour les arts à Benvenuto Cellini ; son esprit, ses œuvres, vivaient encore, mais lui mourut à Florence en 1570.

---

<sup>1</sup> *Histoire de la Restauration.*

## I. — Jeanne d'Albret et le Béarn. (1500 — 1540).

Le caractère le plus joyeux, issu du moyen-âge, type de courage et de hâblerie, ce fut le gascon. Il allait bien aux entreprises impossibles, au jeu, à l'escrime, à la fortune, à la misère, à la vie insouciant, à la mort héroïque; d'une railleuse intrépidité, aussi désordonné que les Reîtres et les Lansquenets de la Souabe, le gascon avait quelque chose de plus vif, de plus spirituel : gasconner, c'était une manière d'exagérer les prouesses, et non le mensonge du courage ; le gascon disait plus qu'il ne pouvait faire peut-être, mais il portait en lui-même le sentiment qu'il pouvait l'accomplir; il avait hérité de cette habitude de hâbler que les chansons de gestes appelaient *Gaberies*<sup>1</sup> et que ne dédaignaient ni l'empereur Charlemagne, ni les paladins Roland, ni les quatre fils Aymond, enfants de Montauban et de la Septimanie.

Le Béarn était pure Gascogne, situé au pied et sur les Pyrénées où vivaient les traditions de la chevalerie ! En Navarre et en Gascogne était la vallée de Roncevaux, célèbre parmi les Wascones, qui brisèrent l'arrière-garde de Charlemagne, à son retour d'Espagne : Comte Rolland, Otger le danois, prudent archevêque Turpin, vous éprouvâtes alors ce qu'était la vaillance des Gascons ! Tapageur et joyeux compagnon, avec sa langue en *ac*, sa nourriture à l'ail, son vin de Jurançon, ses jambons de Bidache et de Hisparren, ses petits roussins de Navarre, ses juments alertes, ses mulets de Saint-Jean Pied-de-port, le gentilhomme Béarnais partait des petits villages d'Aramis, de Morlac, ou d'Arthès, le bissac peu garni<sup>2</sup>, mais avec l'espérance au cœur d'une fortune illimitée; n'avait-il pas la finesse du coup d'œil, l'audace des projets ! Un cadet de Béarn et de Gascogne se croyait nécessairement le héros d'une légende de prouesse et d'amour.

La souveraineté du Béarn avec les pays de Foix, d'Armagnac appartenait à la maison d'Albret, bien apanagée autrefois, car elle possédait même la Navarre au-delà des Pyrénées : ce qui faisait que les Albrets, déjà princes de Béarn, comte de Foix et d'Armagnac, étaient aussi rois de Navarre. Ils ne prenaient plus ce titre que par souvenir : sous Charles-Quint, l'Espagne avait conquis la Navarre avec cette énergie patiente qui caractérisait les bandes de Castille et d'Aragon au XVI<sup>e</sup> siècle. A cette époque où l'Espagne catholique débordait par la conquête et l'esprit de découverte dans un nouveau monde, Henri d'Albret, roi de Navarre, adoptait les subtilités universitaires de la réforme<sup>3</sup> et pour le prêche de Calvin, il perdait le royaume de Navarre<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Ce mot a été consacré par la *Chronique de Saint-Denis*, et surtout par la *Chanson de Geste*, attribuée au fameux archevêque Turpin : Charlemagne et ses paladins *gabent* à table, pour s'engager aux plus grandes prouesses.

<sup>2</sup> La belle *Histoire du Languedoc* par dom Vaissète est le livre des Bénédictins, dans lequel on trouve les plus exactes notions sur la Septimanie et la Gascogne. Les *Chansons de Geste* sont toutes remplies de la défaite des paladins de Charlemagne à Roncevaux.

<sup>3</sup> Chaque fois que je parle de la réforme ou du protestantisme, je ne l'envisage que comme parti politique dans l'État au XVI<sup>e</sup> siècle et jamais comme croyance religieuse : je respecte la foi de chacun et je n'écris pas un livre de controverse.

<sup>4</sup> Henri d'Albret était fils de Jean d'Albret et de Catherine de Foix ; il était né en 1503 et devint roi de Navarre en 1516.



Henri d'Albret, roi de Navarre, avait épousé cette gentille Marguerite d'Angoulême et de Valois, la sœur de François Ier, la  *Pierre précieuse, la Marguerite des Marguerites*  si aimée du Roi son frère<sup>1</sup> ; elle réunissait à une charmante galanterie — ce qui faisait dire à Brantôme : en fait de joyeuseté et de galanterie, elle montrait qu'elle en savait plus que son pain quotidien — un esprit sérieux et scientifique qui la faisait protéger les universitaires, les savants Berquin, Etienne Dolet et Jean Calvin lui-même ; Clément Marot, poursuivi pour ses opinions nouvelles, fut sauvé par Marguerite, reine de Navarre, qui écrivit de sa main un livre de théologie plein d'opinions hasardées :  *le Miroir de l'âme pécheresse* <sup>2</sup> ; mais son œuvre de prédilection, celle qui révélait l'esprit léger des Valois, c'était ses contes joyeux, à la façon de Boccace, pleins d'aventures sur les amants aimés et trompés et qu'elle récitait à son frère François Ier, captif dans le château de Madrid<sup>3</sup>.

Du mariage d'Henri d'Albret et de Jeanne de Valois était née une fille qu'on nomma Jeanne, nom si cher en Navarre, en Aragon et en Castille. Quand elle fut en âge d'être mariée, il fut question de hauts partis pour elle; Charles-Quint l'avait demandée pour son fils aîné, don Philippe (depuis le grand Philippe II roi des Espagnes), mariage tout politique qui aurait donné à la monarchie espagnole les deux versants de Pyrénées<sup>4</sup> ; François Ier s'opposa de toutes ses forces à ce mariage. Il la promit un moment au duc de Clèves<sup>5</sup>, son allié ; mais, cet électeur étant entré dans la Ligue germanique, ce mariage fut rompu avec éclat ; Jeanne, sévèrement élevée par sa mère, avait pris cet amour de la science et de l'étude qui l'avait jetée dans l'hérésie avec une gravité toute calviniste. Alors il fut question pour le mariage de Jeanne d'Albret, d'Antoine de Bourbon, qui portait le titre de duc de Vendôme, l'un des plus braves chevaliers et le plus incertain des caractères; cette lignée des Bourbons, issue de saint Louis, par une généalogie incontestée<sup>6</sup>, avait subi de graves disgrâces, des confiscations, des jugements d'exil et de proscription. Le plus élevé, le plus brave entre tous, le connétable de Bourbon, avait trahi le roi François Ier et son pays ; il était mort en mécréant à la tête des Reîtres et des Lansquenets allemands sur les remparts de Rome<sup>7</sup>. Il en avait jailli un mauvais reflet sur toute la race ; le duc de Bourbon Vendôme avait adopté les opinions de Calvin par souvenir du connétable (elles étaient un étendard de parti). François Ier voulut enfin rallier les Bourbons à sa monarchie menacée par l'Espagne, en élevant entre lui et Charles-Quint une muraille infranchissable : il donna au duc de Vendôme, avec Jeanne, l'héritage de la maison d'Albret. Les noces furent célébrées avec pompe à Moulins. Bourbon suivit le roi de France en digne chevalier dans sa campagne de Picardie contre les Anglais : Jeanne, féconde au milieu des camps, accoucha fort gaiement d'un fils, à Pau en Béarn. La légende dit que, d'après le conseil de l'ayeul Henri d'Albret, joyeux gascon des montagnes, Jeanne dut chanter une chanson du pays au milieu des douleurs de l'enfantement, afin de ne pas faire un fils pleureur et

---

<sup>1</sup> Elle était fille de François duc d'Angoulême et de Louise de Savoie ; elle était née le 11 avril 1492.

<sup>2</sup> Imprimé en 1533.

<sup>3</sup>  *L'heptameron ou les nouvelles de la reine de Navarre* , Paris 1538 : Marguerite était veuve du duc d'Alençon.

<sup>4</sup> La maison d'Albret possédait le Béarn, le pays d'Albret, de Foix et d'Armagnac.

<sup>5</sup> En 1541.

<sup>6</sup> Robert de France, comte de Clermont en Beauvaisis, seigneur de Bourbon, de Charolais, sixième fils de Saint-Louis.

<sup>7</sup> Voyez mon  *François Ier et la renaissance* .

rechigné ; on le frotta d'ail, on lui versa une goutte de vin de jurançon sur les lèvres ; tout en grimaçant, le *pichot* sourit et l'ayeul prit cela en bon augure<sup>1</sup>. Henri d'Albret mourut avec toute la fermeté d'un vieux montagnard. A cette époque, il s'opéra dans Jeanne d'Albret un grave changement : elle secoua tous les souvenirs de la vie pécheresse de Marguerite de Valois, sa mère. Jeanne, devenue austère, quitta ses vêtements de soie, pour prendre la robe noire des femmes du prêche; elle se voua au puritanisme le plus absolu, à la lecture de la bible, aux enseignements des plus savants ministres ; elle abolit la messe et le dogme de la présence réelle dans ses domaines<sup>2</sup> ; Jeanne, assidue à la cène, entraîna Antoine de Bourbon à tous les actes de persécutions dirigés contre les catholiques.

Cette transition subite fut elle le résultat d'un changement de conviction et de caractère ? Ou bien était elle dans la situation politique même de Jeanne d'Albret profondément aigrie contre le roi catholique des Espagnes, qui avait confisqué la Navarre ? Ainsi, par la seule force de la rivalité, Jeanne d'Albret devenait la providence du parti Huguenot; elle détruisait les couvents, parce que Philippe II en couvrait l'Espagne : elle semait tous ses fiefs de prêches, tandis que le roi des Espagnes élevait San Lorenzo de l'Escurial. Il y avait au reste dans Jeanne d'Albret, ce goût d'étude, d'investigation qu'on trouve dans quelques forts esprits de la renaissance. Les tendances universitaires aidaient les progrès du calvinisme, et Jeanne prit bientôt ce caractère d'austérité inquiète, qui la désigna au parti calviniste, comme une protectrice suprême<sup>3</sup> ; Jeanne ne marchait qu'entourée de ministres puritains, au regard triste et inspiré; ses vêtements étaient simples, d'une modestie affectée, si bien qu'on la distinguait à peine des femmes du peuple ; la bure, le linon, la coiffe plate sans ornements, tel était le costume qui remplaçait la riche et élégante toilette de la fille de Marguerite de Valois, la reine de Navarre, si spirituelle et si gaie, si dépensière en drap d'or et de soie.

C'est sous l'aile de Jeanne d'Albret que fût élevé Henri de Béarn ; ses premiers élans d'enthousiasme et de gaieté enfantine eussent été attiédés, étouffés sous une mère si tristement changée, sans l'éducation joyeuse et chevaleresque du roi de Navarre, calviniste, il est vrai, mais mobile et changeant comme les princes de la maison de Bourbon. L'éducation de Henri de Béarn fut toute dans les mœurs et les habitudes des enfants de la montagne ; il en prit les allures dessinées, les formes alertes, le caractère de finesse campagnarde et méridionale, à travers ses paroles franches et abandonnées : brave de sa personne, hardi, bon compagnon, mais rusé comme un gascon de source pure, en présence des situations difficiles, si le roi de Navarre son père avait peu de conviction, l'aîné de sa race prit l'esprit de la famille.

A cette enfance de Henri de Navarre se rattache une première légende d'amour, un peu tragique dans sa fin, une jeune fille qui se laisse entraîner à un tendre sentiment pour Henri de Béarn, payée d'ingratitude et dont la mort arrache des larmes : qu'y a-t-il de vrai dans la légende de Fleurette ! On en cherche en vain la source : elle fut chantée en douce et plaintive romance : elle révèle ce caractère oublieux de Henri. L'histoire grave ne peut admettre les fictions : il

---

<sup>1</sup> Henri naquit à Pau, en Béarn, le 13 décembre 1553.

<sup>2</sup> Édit. du mois de Juillet 1567.

<sup>3</sup> Jeanne d'Albret fut excommuniée par le Pape Pie V, qui conféra la Navarre au roi d'Espagne.

vaut mieux croire qu'à cette époque, Henri de Béarn profitait de la sévère éducation que lui donnait sa mère ; un ministre calviniste du nom de Florent Chrétien lui inculquait les leçons des psaumes et les *vies des hommes illustres* par Plutarque<sup>1</sup>, Henri de Béarn n'oublia jamais cette première éducation ; le calvinisme fut sa pensée et longtemps sa croyance.

---

<sup>1</sup> *L'Histoire de Henri IV* par Peréfixe n'est pas complète, mais elle est parfaitement exacte dans les faits qu'elle rapporte. Henri de Beaumont de Peréfixe, archevêque de Paris, fut le précepteur de Louis XIV.

## II. — Les Valois.

A côté de cette famille agreste et un peu turbulente des Albret-Bourbon confinée aux Pyrénées, brave dans les batailles civiles à la tête des Huguenots, l'histoire aime à contempler la brillante cour des Valois dans les royales résidences de Fontainebleau, d'Amboise, d'Anet et du Louvre ; les arts de l'Italie respiraient dans ces œuvres de la renaissance : les châteaux, les jardins se peuplaient de statues ; François Ier, entouré des artistes les plus parfaits, aimait les belles choses, les jeux, les fêtes, les batailles, les conquêtes lointaines ; il avait vu les cités d'Italie : Milan, Venise, Gênes, et ces splendeurs, ces goûts, ces caprices, le roi les rapportait de l'autre côté des monts ; ils furent pour ainsi dire incrustés dans les habitudes des Valois par l'arrivée de Catherine de Médicis à la cour de France<sup>1</sup>.

Il fut dans la fatalité de cette belle race des Valois d'être jugée par deux partis en armes ; les catholiques et les huguenots, qui ne purent jamais lui pardonner de les avoir contenus et réprimés. Ce que ne peuvent souffrir les opinions ardentes, c'est qu'un pouvoir reste indifférent au milieu d'elles, sans se dessiner passionnément pour leur triomphe. Les Valois eurent le malheur plus grand encore de finir comme dynastie ; les Bourbons, qui leur succédèrent, n'eurent ni intérêt, ni désir de défendre leur règne contre les calomnies des partis.

Henri II fut comme le dernier reflet de l'esprit chevaleresque du moyen-âge : roi à 28 ans<sup>2</sup>, brave, généreux, galant, il se jeta sans hésiter dans la guerre contre les Anglais, qui venaient de prendre Boulogne : le roi chassa l'ennemi ; et après la paix signée, il n'hésita pas à porter ses armes contre Charles-Quint, en Allemagne, en Italie ; Henri déclaré protecteur des libertés germaniques, conquit à la lance et à l'épée, Metz, Toul, Verdun ; et alors se forma cette alliance des Valois avec l'illustre famille de Lorraine composée de héros : François de Guise qui reçut le titre de lieutenant général du roi, chef de l'infanterie française, accomplit d'héroïques campagnes, tandis que les Huguenots et les tièdes catholiques, conduits en Picardie par l'amiral Coligny et le connétable de Montmorency, subissaient la honteuse défaite de Saint-Quentin<sup>3</sup>. Le roi dut, pour défendre la France, rappeler le duc de Guise de l'Italie : le héros chassa les Anglais, les Espagnols encore une fois ; et cette belle campagne amena la paix de Câteau-Cambresis.

A l'occasion des fêtes de la paix et pour célébrer le mariage arrêté entre Elisabeth de France et Philippe II d'Espagne, un splendide tournoi fut préparé dans la rue Saint-Antoine : de beaux échafauds parés de mille étoffes, soie, velours et or, s'élevèrent autour du palais des Tournelles, et les dames y prirent place<sup>4</sup>. Henri II, en noble et galant chevalier, voulut jouter à la lance ; il fournit une belle course contre Jean de Montgommery, capitaine de la garde écossaise, chevalier brutal et peut-être félon qui, du tronçon de sa lance brisée, atteignit l'œil droit du roi ; la blessure fut profonde, et Henri II mourut quelques jours

---

<sup>1</sup> Voir mon travail sur *Catherine de Médicis*.

<sup>2</sup> Né le 31 mars 1519 ; roi le 31 mars 1547.

<sup>3</sup> En 1555 ; il ne resta plus que 800 hommes de l'infanterie française après la bataille de Saint-Quentin.

<sup>4</sup> Le 20 juin 1559.

après. Montgomery, inquiet des haines qu'il soulevait, s'expatria. Le bruit courut qu'il avait blessé le roi à dessein<sup>1</sup> : à la cour il fut passé en proverbe, *coup de huguenot*, pour dire coup de trahison, et, Montgomery, criminellement poursuivi sous le règne suivant, n'échappa pas à la vengeance de Catherine de Médicis.

Henri II laissa quatre fils presque enfants qui formèrent la dernière et brillante lignée des Valois : François, Charles, Henri, Edouard (qui prit ensuite le nom de François duc d'Alençon), François II, ce jeune roi de seize ans à peine, fut le gracieux époux de Marie Stuart. Aimables cours que celle de France et d'Ecosse ! Poésie, galanterie, joutes et carrousels. Les Guises, populaires, vainqueurs des Anglais, prirent la direction de l'Etat, ce fut leur règne pour ainsi dire à Fontainebleau, ce palais artistique, création de François Ier, avec ses jardins et ses délices. La grande famille des Guises protégeait l'unité et l'ordre dans la monarchie agitée. François II l'ami du chancelier de L'Hôpital mourut à 18 ans à peine<sup>2</sup> : aussitôt après la forte répression de la conjuration d'Amboise, il avait régné dix-sept mois ; il passait sur le trône sans y laisser d'empreintes ; sa veuve, Marie Stuart, se voua au deuil toute sa vie. Après les funérailles de Saint-Denis, elle ne souhaita plus ni plaisirs, ni distractions ; ce qu'elle exprime avec une si douce mélancolie.

Qui en mon doux printemps  
Et fleur de ma jeunesse.  
Toutes les peines sont  
D'une extrême tristesse.  
Et en rien n'ay plaisir  
Qu'en regret et désir.

Ce qui m'estait plaisant  
Or m'est peine dure,  
Le jour le plus luisant  
M'est amer et obscur.  
Et n'est rien si exquis  
Qui de moi soit resquis.

J'ai au cœur et à l'œil  
Un portrait et image,  
Qui figure mon deuil  
En mon pâle visage.  
De violettes taint  
Qui est l'amoureux teint.

Ce portrait, ce visage était celui de François II.

Enfant de onze ans, le second fils de Henri II prit la couronne sous le nom de Charles IX, roi, poète, artiste, peintre, musicien, grand chasseur surtout ; rien de plus aimable que cet enfant si fortement constitué qu'on eut dit le fils d'un géant des épopées chevaleresques, protecteur des lettres, l'ami, l'élève d'Amyot le traducteur de Plutarque, le plus charmant jeune homme qui fut oncque. Charles IX faisait de fort jolis vers : admirateur de Ronsard, avec une grâce parfaite, le roi l'invitait à le suivre.

---

<sup>1</sup> Brantôme parle d'un horoscope qui aurait annoncé la mort de Henri II en duel. *Vie des hommes illustres*, 27, p. 57.

<sup>2</sup> Le 5 décembre 1560.

Il faut suivre ton roi qui t'aime par sur tous<sup>1</sup>.

Charles IX lui-même, avec une modestie spirituelle, exprimait la supériorité des poètes sur les rois.

L'art de faire des vers, dût-on s'en indigner,  
Doit être à plus haut prix que celui de régner ;  
Tous deux également nous portons des couronnes,  
Mais roi, je la reçois, poète tu les donnes ;  
Ta lyre, qui ravit par de si doux accords,  
T'asservit les esprits dont je n'ai que les corps ;  
Elle t'en rend le maître et te sait introduire  
Où le plus fier tyran ne peut avoir d'empire<sup>2</sup>.

Charles IX, ce roi que les pamphlets ont présenté comme épileptique et sanglant, fut le plus gracieux roi de l'histoire, au milieu de cette cour d'artistes à laquelle Marie Stuart donnait l'impulsion et la vie. Partout les beaux arts exerçaient leur empire : il en reste des témoignages dans de précieuses collections de livres, coffrets, armures damasquinées, vêtements de velours, de satin, tentures, tableaux, vases, sculptures et orfèvrerie les plus admirables : Florence était au Louvre, à Anet, à Amboise, à Fontainebleau<sup>3</sup>, et Benevenuto Cellini en était le vrai roi. Charles IX transformait le Louvre, tandis que Catherine de Médicis posait la première assise des Tuileries.

Vrai prince de la chasse, Charles IX donnait du cor à pleins poumons; nul ne régalaît à l'arquebuse, pour le tir du cerf et du sanglier; il ne redoutait ni course, ni fatigue, le premier debout, le dernier couché ; il éreintait chevaux et chiens lévriers. Et cet art de la vénerie, il le poussait si loin qu'il écrivit un beau livre pour en décrire *les déduits et les incidences*<sup>4</sup>, car Charles IX était si lettré qu'il donnait une partie de ses journées à l'art de penser en vers et en prose; il excellait aux jeux d'adresse, à la paume, au ballon, à la sarbacane, le jeu le plus actif, aussi le plus provocateur et le plus insolent ; ces balles que se renvoyaient de fous gentilshommes, étaient l'occasion de rencontre à l'épée, où l'on croisait étroitement le fer. A la cour de Charles IX, fut introduit le jeu du bilboquet d'une oisive et charmante adresse; ces gentilshommes, si fiers en guerre, portaient un pacifique bilboquet d'ivoire à la main<sup>5</sup>, exercice qui n'empêchait pas les beaux discours et les courageuses actions. Un autre jeu était devenu fort à la mode à la cour des Valois : on faisait rouler des billes noires ou rouges sur un tapis : ce jeu venu de Florence fut depuis nommé billard à cause des billes roulantes; la paume ne s'introduisit que sous Henri III.

Charles IX avait grand goût pour la réformation de Calvin, et moins que François II il était pour les Guises. Catherine de Médicis entraînait son gouvernement dans les voies de la modération et du milieu ; elle accordait successivement aux Calvinistes les états-généraux, les synodes ; Charles IX se plaisait fort au prêche, le roi ne demandait, au reste, que du loisir pour son unique et bruyante

---

<sup>1</sup> Dans les œuvres de Ronsard : c'est la manière du poète qui fut très-aimé à la cour des Valois.

<sup>2</sup> Dans les œuvres de Ronsard à la fin ; Charles IX voulait que Ronsard fut toujours autour de lui à sa Cour.

<sup>3</sup> Les armures de Charles IX conservées au Louvre, sont d'un fini inimitable tréfilées d'or et d'argent.

<sup>4</sup> *Chasse royale composée par Charles IX*. In-8° publié par Villeroy, 1625, livre rare.

<sup>5</sup> Sous Henri III, le bilboquet devint un ornement.

distraction la chasse au courre, et avec la chasse la musique, la poésie, laissant à Catherine de Médicis le soin de calmer la guerre civile. Le roi aimait par-dessus tout sa charmante sœur<sup>1</sup>, Marguerite ou Margot, comme il la nommait familièrement. Cette jeune fille de Henri II, littéraire comme son frère, fort instruite en grec, en latin<sup>2</sup>, liée avec tous les savants, et au milieu de ces études restée un peu folle pour ses plaisirs. C'était une invincible tendance chez cette charmante race des Valois, que l'esprit, l'élégance et l'amour des arts, côté brillant et florentin que semblait lui imprimer Catherine de Médicis. On vivait alternativement dans les fêtes et les armes : la reine-mère voulait apaiser les factions sanglantes à l'aide de la joie et des plaisirs ; elle voyait autour d'elle les plus nobles familles, les plus braves gentilshommes en guerre. Tâche immense que d'apaiser les factions de son pays<sup>3</sup>, toujours implacables ; Catherine espéra mettre un terme à la guerre civile, par le mariage de Marguerite de Valois, sa fille, avec le prince de Béarn, le chef des plus braves Huguenots, alors parti audacieux et en armes.

---

<sup>1</sup> Charles IX avait épousé Elisabeth, fille de l'empereur Maximilien II d'Allemagne.

<sup>2</sup> Marguerite était l'élève de l'helléniste Amyot ; elle parlait le grec et haranguait l'Université en latin.

<sup>3</sup> Voyez ma *Catherine de Médicis*.

### III. — Les Huguenots (1550 — 1580).

Les écrivains même à l'esprit sérieux qui, dans les temps actuels, ont recueilli ou commenté les annales du XVI<sup>e</sup> siècle, considèrent ces temps d'agitation et de troubles publics comme dominés par la question toute moderne de la liberté de conscience ; c'est là une erreur ! Dans ces temps de représailles sanglantes, il s'agissait moins d'intérêts vagues et philosophiques, que de passions spontanées et de réactions violentes et populaires; les édits de Henri II, de François II, eurent pour but plutôt de contenir la rébellion, que d'imposer des doctrines religieuses, et si, après le concordat de Léon X et les canons du concile de Trente, il fut pris quelques mesures contre le prêche, ces mesures, il faut l'avouer, durent être exécutées avec indifférence et mollesse, puisque la doctrine de Luther et de Calvin envahît au moins un cinquième de la population de la France : les universités, les écoles, plus de la moitié des féodaux, les agrestes populations des Alpes, des Cévennes, du Béarn et de la Gascogne, qui professèrent la doctrine du prêche et la haine de la messe.

Tous ces moines défroqués ou ces universitaires érudits, aux vêtements noirs, à la calotte crasseuse, à la figure vulgaire, Luther, Calvin, Mélanchton, n'auraient exercé aucune influence sur cette société élégante de la renaissance, si, derrière leurs enseignements, il n'y avait eu des passions féodales<sup>1</sup>, des instincts grossiers, licencieux ; des rois, des princes, qui voulaient répudier leurs femmes, vivre en polygamie ; des barons avides des biens de l'Église ou des monastères! La réforme ne fut qu'un moyen de s'emparer du pouvoir, et, en France, cet esprit éclata par la conspiration d'Amboise, événement qu'il faut profondément étudier si l'on veut s'expliquer la plupart des édits et des actes politiques des Valois.

On était sous le règne de François II, le frêle jeune homme, le noble époux de Marie Stuart, lorsque un avocat craintif du nom d'Avenelle vint révéler au conseil du roi la vaste conjuration, qui devait substituer le gouvernement des féodaux calvinistes, Condé, le roi de Navarre, Coligny, Castelnau, à l'influence de Catherine de Médicis, de Marie Stuart et des Guises. La conjuration, dont le principe était à l'étranger, en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, devait agir à main armée; et, au jour indiqué, l'insurrection des provinces devait éclater ; six cents gentilshommes, tous calvinistes, armés d'arquebuses, pertuisanes, feraient une invasion subite sur Blois, où alors s'abritaient François II, la reine Catherine de Médicis<sup>2</sup>, Marie Stuart, le cardinal de Lorraine; on devait faire main basse sur les Guises et s'emparer des deux reines. Quant à François II, on devait le prendre, comme au jeu des échecs on prend le Roi, pour décider la partie : on devait le placer à la tête du parti huguenot qui gouvernerait en son nom. Jamais les Calvinistes n'aspirèrent philosophiquement au XVI<sup>e</sup> siècle à ce qu'on a depuis appelé la liberté de conscience; ils voulaient s'emparer du pouvoir, dernier but des partis en armes. Tout ce qu'ils disaient dans un autre sens n'était qu'un faux drapeau ou un prétexte.

---

<sup>1</sup> Le connétable de Bourbon, le prince de Condé, le roi de Navarre, les Montmorency.

<sup>2</sup> Il existe une multitude de récits calvinistes ou catholiques sur la conjuration d'Amboise. On peut lire dans la Collection Colbert, Biblioth. Impér., vol. XXVII, *l'Avertissement et complainte au peuple français ensemble le tumulte d'Amboise*, 1560.



Averti de ce vaste complot, le duc de Guise, le héros qui venait de délivrer la France de la double invasion des Anglais et des reîtres d'Allemagne, reçut le titre et les pleins pouvoirs de lieutenant-général du royaume<sup>1</sup>. Pour ne laisser aucun prétexte, aucun grief sérieux aux Calvinistes, le roi publia un édit qui donnait la liberté au prêche; et à la suite de cet édit, le duc de Guise conduisit François II au château d'Amboise, pour le mettre à l'abri d'un coup de main trop facile à Blois, ville ouverte. Les nouvelles de la marche insurrectionnelle des Huguenots arrivaient de tout côté. On apprit que le baron de la Renaudie, fier et zélé calviniste, s'avancait vers Blois à la tête de six cents gentilshommes puritains comme lui<sup>2</sup>. Castelnau levait en même temps l'étendard de la révolte à Noisay. De tous côtés, des bandes armées sillonnaient les provinces. Le moment d'agir était venu, et le duc de Guise ne manqua pas à son devoir. Sur tous les points, la conjuration échoua par l'énergie et l'habileté du duc ; il se fit partout une répression violente; les catholiques secondèrent, avec une puissante volonté, les intentions du duc de Guise ; les projets des Huguenots furent déjoués au milieu de l'enthousiasme populaire qui environnait les Lorrains, La conjuration d'Amboise, à côté des hardies et tristes victimes qu'elle fit parmi les Calvinistes armés, révéla bien des lâchetés ou des faiblesses dans leurs chefs. Le roi de Navarre et Coligny prirent la fuite ; le prince de Condé vint humblement désavouer le complot.

Le parti calviniste aurait éprouvé un échec profond, irréparable, à la suite de cette conjuration échouée, si la mort de François II n'eut amené l'avènement de Charles IX et la régence de Catherine de Médicis, l'esprit modéré de cette époque. Charles IX avait, on le répète, une véritable tendance pour le prêche calviniste, et Catherine de Médicis, qui craignait l'influence des Guises, espérait trouver, parmi les Huguenots, plus de calme et une résistance à l'esprit absolu de la maison de Lorraine : c'est dans ce but qu'elle donna toute sa confiance au chancelier de l'Hôpital, son ami, l'auteur de tous les édits de tolérance qui marquèrent ce règne. Le premier de ces édits, appelé *de Saint-Germain*<sup>3</sup>, assurait toute la liberté au prêche, sans que les Catholiques pussent la troubler, pourvu qu'il n'y eut plus de réunions séditieuses, et Catherine de Médicis accorda même le fameux colloque de Poissy<sup>4</sup> pour disputer des dogmes de la foi sur le pied de la plus absolue égalité entre Catholiques et Calvinistes. Charles IX se dessinait pour les opinions les plus modérées avec une tendance marquée vers la réformation. Le prince de Condé et l'amiral Coligny furent déclarés chefs du conseil, et, sous leur influence, parut l'édit du mois de janvier 1562 qui assura la pleine liberté aux Huguenots, édit qui fut l'œuvre du chancelier de l'Hôpital, si aimé de Charles IX. Le gouvernement placé dans les mains de Coligny et de Condé<sup>5</sup> fut très-intolérant à l'égard des Catholiques ; souvent ce que les partis appellent tolérance n'est que le droit pour eux de tout faire, et ce qu'ils décorent du nom de liberté n'est que le triomphe absolu de leurs idées.

Les Huguenots en vinrent à ce point d'intolérance envers les Catholiques, qu'ils voulurent interdire l'usage des cloches et des chants d'église, les processions du

---

<sup>1</sup> *Pouvoir obtenu, par le duc de Guise du roi François II, à Amboise, 1559.*

<sup>2</sup> La marche des Huguenots a été reproduite par la gravure. Biblioth. Impér. Collection des estampes, 1559, 1560.

<sup>3</sup> *Registre au parlement, 1er mars 1560.*

<sup>4</sup> *Discours sur les actes de Poissy, contenant l'issue du colloque, Paris, 1561.*

<sup>5</sup> *Lettres envoyées par la Royne à M. le prince de Condé, par lesquelles elle le prie d'avoir en recommandation l'État du Royaume, 1562.*

Saint-Sacrement; les partis en minorité se montrent exigeants, impératifs, parce qu'ils sont relativement faibles. Alors les masses catholiques abandonnées par le roi, se choisirent un chef dans le duc de Guise qui, le visage ensanglanté d'un coup de pierre lancé par les Calvinistes à Vassy, ordonna la prise d'armes et marcha droit sur Paris, qui accueillit avec transport le héros populaire, car la cité était ardemment catholique<sup>1</sup>. Impuissants à Paris, les Huguenots placèrent le siège de leur gouvernement fédéral et féodal à Orléans ; et, en tous les lieux où ils étaient les plus forts, ils détruisaient les églises catholiques. A Valence, Grenoble, Lyon, il y eut des scènes de vandalisme dont les traces restent encore; comme à Anvers, Maline, Gand, sous prétexte que la Bible défendait les images, les Huguenots mutilaient les saints, descendaient avec des cordes du haut des cathédrales les vierges et le Christ même, objet de la vénération des peuples depuis des siècles; les gravures contemporaines ont conservé ces hideux tableaux. Ce n'était pas certes la liberté de conscience, il s'agissait du triomphe violent de la réformation austère sur le culte imagé et populaire des églises<sup>2</sup>.

Toujours le parti huguenot avait été lié avec l'étranger, il ne pouvait pas se soutenir sans l'appui des nations dévouées à la réforme : Angleterre, Allemagne, Suisse, Hollande, et les chefs de ce parti, Condé, Coligny, le roi de Navarre, livrèrent le Havre aux Anglais, tandis que le duc de Guise reconqu Coast sur eux Calais et Boulogne; François de Guise venait de reprendre le Havre, et portait le siège devant Orléans, forte place d'armes des Calvinistes, lorsqu'il fut arquebuse devant les murailles. Le plus acharné et le plus tenace des caractères, l'amiral Coligny, avait voué aux Guises une haine implacable ; le chef de la maison de Lorraine assiégeait Orléans, lorsqu'un familier féodal (ce qu'on appelait alors un domestique) de l'amiral Coligny, du nom de Poltrot, tira par trahison un coup de pistolet au duc de Guise, et afin que ce coup ne manqua pas de donner la mort, les deux balles étaient empoisonnées ; le héros, le Macchabée des Catholiques expira, en laissant un deuil profond<sup>3</sup> et populaire. Les familiers de la maison de Lorraine jurèrent de tirer une vengeance éclatante de ce meurtre ; la mort du duc de Guise aurait ses représailles ! et les membres de la famille en deuil le jurèrent hautement. Charles IX déclaré majeur se prononçait de plus en plus pour les Huguenots, malgré leurs prétentions exagérées; un édit du roi défendit même toutes poursuites sur le meurtre de François de Guise, afin d'éviter les réactions. Charles IX et sa mère, en parcourant les provinces, cherchaient à apaiser les partis<sup>4</sup>, tous deux vinrent jusqu'aux Pyrénées pour y voir Catherine de Valois, la femme de Philippe II, leur fille, et leur sœur. Les Huguenots prirent ombrage de ce colloque : que s'était-il donc passé entre le roi catholique et Catherine de Médicis! Les chefs reprirent les armes, ils en vinrent à ce point de hardiesse de faire entourer la petite escorte du roi par les reîtres et les lansquenets, afin de l'enlever. Charles IX eut constamment l'épée à la main jusqu'au Louvre, où il convoqua les chefs des Huguenots : fallait-il continuer la guerre civile? N'y avait-il pas moyen de balancer les influences les unes par les

---

<sup>1</sup> *Registre de l'Hôtel-de-Ville*, 7, f° 124.

<sup>2</sup> Voyez un Mss. de *Tristibus galliæ carmen. Discours sur les Saccagemens des églises catholiques par les huguenots.* (Collect. Fontanieu, vol. in-8°, cot. p. 393, A. Biblioth. Impér.)

<sup>3</sup> *Regrets sur le décès du très-illustre, très-catholique François de Lorraine duc de Guise, pair et grand chambellan de France*, 1563.

<sup>4</sup> Voyez Etienne Pasquier, esprit de tiers parti très-favorable à ce système de modération. Liv. IV, litt. 23 : il n'a que des éloges pour *Catherine de Médicis*.

autres? Fallait-il se condamner éternellement aux luttes publiques ? Alors fut proposé le mariage de Henri de Béarn avec Marguerite de Valois.

#### IV. — Mariage de Marguerite de Valois avec le prince de Béarn (1571 - 1572).

Dans cette agitation sanglante de la guerre civile, quelques esprits calmes, fatigués, espéraient toujours une transaction. Catherine de Médicis, à la tête de cette opinion modérée, voulut apaiser la guerre civile, loyalement, de bonne foi, surtout par des mariages<sup>1</sup>.

La reine-mère aimait les noces, les bals, les festins qui adoucissent les âmes ; Charles IX, son fils bien-aimé, épousait Elisabeth, fille de l'empereur Maximilien, prince favorable à la réformation ; et, marchant encore plus hardiment dans cette idée, Catherine de Médicis osait un mariage mixte, celui de Marguerite, sa fille (Margot, si spirituelle, si aimable), avec le prince de Béarn, chef des Huguenots. Ces noces devaient être faites sans exiger l'abjuration de Henri ; le prince resterait calviniste. Grave innovation que ce mariage mixte ; il disait tout le progrès qu'avait fait la réformation sur l'esprit des Valois. Henri de Béarn, devenu roi de Navarre, depuis la mort de son père, avait alors 19 ans ; sa taille était moyenne, sa figure portait le type de Gascogne, le nez démesurément long, le front haut, les cils épais, les yeux pétillants, la bouche à la fois bonne et ricaneuse, charmant esprit, au reste plein de bravoure, de réparties et de courage ; il s'était déjà mêlé vaillamment aux troupes calvinistes ; on l'avait vu tout jeune homme, à Jarnac, porter de vaillants coups d'épée d'estoc et de taille ; peu élégant de sa personne, fort négligé dans son costume, sentant le roussin, la sabre dache, et l'ail du midi, il avait les cheveux noirs, gras et luisants, la moustache mal peignée ; Marguerite qu'il épousait, la noble fille des Valois, au contraire, était la plus mignonne des femmes, accoutumée à tous les luxes de la cour, vivant au milieu de gentilshommes vêtus de soie, gantés, parfumés, aussi brave que Henri de Béarn, et plus que lui propres et musqués, détestant l'austérité du prêche, les ministres puritains, ennemis des fêtes et distractions de la cour.

Un tel mariage, que la politique seule faisait, ne devait pas être heureux. A peine les noces avaient-elles été célébrées à Notre-Dame, que les Guises arrivèrent à Paris, demandant compte du sang de leur père que Poltrot avait frappé. Quand la poursuite légale fut refusée, les princes de la maison de Lorraine appelant la loi du talion, sang pour sang, comme au moyen-âge, firent arquebuser Coligny<sup>2</sup> comme l'amiral avait fait frapper le premier des Guises<sup>3</sup>. Le peuple de Paris servit leur vengeance dans la sanglante nuit de réaction, le 24 août 1572, et Henri de Béarn, sauvé du carnage par Charles IX lui-même, embrassa le catholicisme avec le prince de Condé, son frère ; soumission accomplie avec une humilité profonde et une apparente sincérité ! A cette nuit terrible de la Saint-Barthélemy, nul des Valois n'avait contribué, et Marguerite elle-même, cette sœur bien aimée de Charles IX, n'en fut pas informée. Quand, plus tard, elle écrivit ses mémoires, dans la solitude et la réflexion, elle se rappelait la profonde impression que lui avait causée la nuit fatale, et sa sécurité parfaite au milieu des massacres qu'elle ignorait : *Comme j'étais endormie, voici un homme,*

---

<sup>1</sup> Catherine de Médicis cherchait à justifier sa conduite modérée en exposant les motifs au Pape Pie V ; Mss. Baluze (vol. in-f<sup>o</sup>, cote 233, p. 50).

<sup>2</sup> Coligny était alors maître du Conseil ; rien ne se faisait que par lui. Biblioth. Impér. portefeuille Fontanieu, n<sup>o</sup> 324, 325 et 326.

<sup>3</sup> *Comment M. l'admiral fut blessé*, 1572. (Brochure.)

frappant des pieds et des mains à la porte de ma chambre, criant : Navarre, Navarre ! ma nourrice croyant que c'était le roi, mon mari, courut vite à la porte, un gentilhomme, déjà blessé et poursuivi par des archers, entra avec eux dans ma chambre ; lui, se voulant garantir, se jeta dessus mon lit, mais sentant cet homme qui me tient, je me jette à la ruelle, et lui après moi, me tenant toujours à travers le corps, je ne savais si les archers en voulaient à lui ou à moi ; car nous criions tous deux et étions aussi effrayés l'un que l'autre ; enfin Dieu voulut que M. de Nançay, capitaine aux gardes, vint qui, me trouvant en cet état, encore qu'il eut de la compassion, ne pût s'empêcher de rire, gronda fort les archers, les fit sortir, et me donna la vie de ce pauvre homme qui me tenait, et que je fis entrer dans mon cabinet jusqu'à ce qu'il fut de tout guéri<sup>1</sup>.

Ce naïf récit de la reine Marguerite constate la spontanéité populaire de l'insurrection du 24 août 1572, dirigée contre les Huguenots<sup>2</sup> ; si Charles IX, qui aimait si tendrement sa sœur Margot, avait commandé les massacres de la nuit sanglante, il eut au moins prévenu sa sœur, et celle-ci n'eut pas été surprise. Tout fut donc fait par le peuple, sous l'impulsion des quarteniers, chefs des halles : le peuple par réaction, les Guises par esprit de vengeance féodale pour atteindre Coligny, qui avait fait frapper François de Guise. Ceux qui ont vécu au milieu des excès des partis politiques, peuvent s'expliquer comment l'action des masses est supérieure à celle des pouvoirs dans les agitations publiques ; quand les vengeances du peuple sont accomplies, il faut bien que le pouvoir qui veut rester maître, les accepte, comme un fait qu'il a aidé et commandé lui-même<sup>3</sup>.

Henri de Navarre, admis depuis ses abjurations au sein de la société catholique, vécut dans l'intimité la plus galante avec les Valois ; jeune, ardent, méridional, il se plut au milieu des fêtes, des joyeuses nuits et des amours, à cette cour si galante du Louvre et de Fontainebleau. Catherine de Médicis s'était donné pour but l'apaisement de tous ces cœurs irrités par l'oubli de la vie et le plaisir<sup>4</sup>. La chronique du temps dit que Marguerite de Valois, spirituelle, galante, imita la conduite de Henri de Navarre, et, parmi tous ses adorateurs, on cite le fier et jeune duc de Guise, le chef alors du parti catholique. Était-ce instinct du cœur, était-ce politique de la reine-mère, qui voulait attirer à\* elle tous les chefs de parti ? Le duc de Guise, de race lorraine, était de belle et haute stature, noble cœur trempé dans un mâle courage ; il se plaisait avec Marguerite de Navarre, spirituelle, joyeuse, aimant les fêtes, les beaux habits de soie, les vêtements de velours et d'or, les toques relevées de pierreries.

Cette vie d'enchantements et de plaisirs, Henri de Navarre et le prince de Condé l'avaient pleinement acceptée ; la réaction catholique fut trop puissante après la nuit du 24 août pour ne pas chercher à se faire oublier. Charles IX et Henri de Navarre partageaient les mêmes plaisirs, les chasses bruyantes, les bals, les banquets. Entre eux était née la plus tendre amitié ; le roi était si joyeux, si abandonné ; il ne pouvait se passer de son Henriot, pas plus que de Margot, qui vivaient en très-bonne harmonie, sauf quelques amers reproches sur leur mutuelle légèreté.

---

<sup>1</sup> *Mémoires de la royne Marguerite*, à l'année 1572.

<sup>2</sup> Brantôme est fort curieux sur la Saint-Barthélemy, (article, M. de Tavanne, t. IX, p. 13). On y voit que cette nuit sanglante, n'avait pas été préméditée.

<sup>3</sup> C'est ce qui explique l'édit du 27 août 1572, approbation de la Saint-Barthélemy.

<sup>4</sup> Brantôme, *Catherine de Médicis et le duc de Guise*.

A mesure que le parti huguenot revenait de sa première terreur, il cherchait un chef ou roi, et il le voyait toujours dans Henri de Navarre, jeune, brillant, courageux : il ne s'agissait que de l'enlever à cette vie de dissipation et de péché, comme le disaient les austères ministres. Le plan des Huguenots était habilement conçu et pouvait s'exécuter. D'après la doctrine de Luther et de Calvin, le mariage était dissout par le divorce, et même par la répudiation. Luther était allé plus loin dans cette facile doctrine<sup>1</sup> ; en cas de nécessité, il avait permis la polygamie. Le consistoire de Genève avait donc déclaré que Henri de Navarre, afin de rompre tout à fait avec l'iniquité, pouvait briser son mariage avec Marguerite de Valois, coupable d'ailleurs d'adultère ; on devait s'entendre avec le duc d'Alençon, fort soupçonné de huguenoterie, avec quelques fidèles gentilshommes, placés sous les ordres de La Molle et Coconas qui devaient favoriser l'évasion de Henri de Navarre et du prince de Condé conduits à Alençon, puis à la Rochelle, où l'étendard du calvinisme serait hautement levé<sup>2</sup>.

Cette nouvelle conjuration fut éventée ; Henri, une fois encore, montra cette habileté de discours, cette puissance de dissimulation qui le préserva dans plus d'une circonstance de sa vie ; il nia toute complicité (ce qui était un mensonge) ; jamais il ne montra une plus grande tendresse pour Charles IX. Au lit de mort du jeune roi, il reçut ses dernières pensées. Charles IX n'aimait pas les Guises ; et peut-être eût-il restauré le prêche sous l'influence de Henri de Béarn qu'il aimait tendrement pour les gentilshommes de ses manières, la grâce de son esprit, son goût pour les exercices ; ils ne s'étaient pas quittés un moment. Henri pleura sa mort ; il craignit de nouveau pour son avenir, car pouvait-il compter sur une égale confiance de la part de Catherine de Médicis et du roi de Pologne, qui recevait la couronne de France sous le nom de Henri III ?<sup>3</sup> Jamais Henri de Béarn n'avait renoncé au projet d'aller rejoindre ses gentilshommes huguenots qui l'attendaient dans les provinces soulevées : la guerre civile était dans ses habitudes ; il appartenait de cœur à un parti et il désirait le servir ; en général on n'est jamais à l'aise qu'avec les hommes qui sentent et pensent comme vous. Henri de Béarn- avait bien pu entendre la messe au Louvre, sa pensée de nuit et de jour était avec le prêche, sa confiance pour les ministres de Calvin ; il n'avait accepté que la galanterie des Valois ; avec sa tête du midi il avait pu aimer les femmes, comme on les aimait à la cour de Charles IX, mais il restait Béarnais par ses formes, ses gros mots, son langage goguenard et Gascon. Les chasses lointaines, ses voyages faciles à Fontainebleau, à Blois, à Saint-Germain, lui donnaient une grande aisance pour s'enfuir ; il ne manqua pas l'occasion et s'en saisit avec une résolution que rien ne pouvait changer<sup>4</sup>.

Ce fut la première séparation sérieuse avec Marguerite de Valois, sa femme qui ne le suivit pas d'abord dans sa fuite. Dès qu'il eut atteint la Rochelle, Henri de Béarn donna son premier gage au parti huguenot en secouant la robe catholique ; il se parjura aussi vite qu'il s'était décidé aux genoux de Charles IX pour l'Église

---

<sup>1</sup> J'ai donné dans mon *Histoire de la réforme*, la consultation de Luther sur le divorce de Henri VIII.

<sup>2</sup> Les Manuscrits Dupuy, vol. 590, contiennent tous les actes et les pièces de la conjuration *La Molle et Coconas*. Biblioth. impér.

<sup>3</sup> Charles IX mourut le 30 mai 1574.

<sup>4</sup> *Journal de Henri IV*, vendredi 3 février 1596.

romaine<sup>1</sup>. Le roi de Navarre avait peu de conviction ; il voyait et jugeait ce qui était le mieux de ses intérêts, et le parti calviniste espéra le divorce de Henri de Béarn avec Marguerite de Valois. Henri y consentait avec peine, il apercevait toutes les conséquences d'une rupture absolue avec les Valois ; il rappela même auprès de lui Marguerite, qui vint habiter la cour de Béarn à Pau avec une petite suite de femmes et de varlets étrangers au mœurs du midi.

---

<sup>1</sup> Le *Journal de Henri IV* lui fait dire ces paroles goguenardes : je n'ai regret de vous que deux choses que j'ai laissées à Paris : la messe et ma femme : toutefois pour la messe j'esseyerai de m'en passer ; pour ma femme je ne puis et ne veux la revoir. (*Ibid.*)

## V. — La vie aventureuse de Henri de Béarn. Ses amours avec la belle Corisandre (1583 - 1588).

Dès que Henri de Navarre eut quitté la cour des Valois, il reprit son caractère d'aventure, sa vie vagabonde et hardie ; vaillant et batailleur, il parcourut le Poitou, la Guyenne, pays dévoué au calvinisme, plein de prêches et de troupes féodales, paysans des montagnes, acharnés contre les églises, les saints et la messe. Jamais opinion plus convaincue, plus austère, plus exclusive, que celle des calvinistes ; les ministres du prêche faisaient la vie dure à cette pauvre Marguerite de Valois, reine de Navarre, alors à Pau ; il avait été stipulé qu'en habitant le Béarn, Marguerite aurait une chapelle catholique, pour son usage particulier et celui de sa maison ; les ministres huguenots y mettaient toutes sortes d'entraves : si quelques personnes venaient pour ouïr la messe, on les repoussait à coups de gourdin ; la pauvre reine ne pouvait avoir à son service, qu'un simple chapelain catholique, insulté incessamment par les ministres du prêche zélés jusqu'au fanatisme contre ce qu'ils appelaient les suppôts du Pape<sup>1</sup>.

Le consistoire du Poitou et de la Rochelle avait même déclaré que Henri de Béarn pouvait considérer son mariage mixte, comme dissout et je le répète si Henri ne suivait pas ce conseil et cette impulsion, c'est qu'il avait à ménager Henri III dont il espérait la succession ; il faisait bien la guerre aux troupes royales, mais avec une subtilité extrême, dans ses manifestes il respectait le roi, coutume des partis en armes, car il leur fallait un drapeau avoué ; la situation de la reine Marguerite devint telle dans le Navarre par les exigences des ministres calvinistes fanatisés, quelle se vit forcée de quitter Pau pour se retirer dans ses apanages d'Auvergne où elle laissa de longues traces de sa grandeur et de sa bienfaisance. Les pamphlets du calvinisme l'accusèrent de grands déportements et de mauvaises mœurs ; Marguerite spirituelle et légère, avait ces habitudes élégantes et railleuses de la cour des Valois, insupportables aux ministres du calvinisme qui cherchaient partout des prétextes et des motifs pour autoriser la répudiation et la plupart des accusations contre Marguerite, avaient pour but de justifier un divorce avec le roi de Navarre<sup>2</sup>.

Jamais vie plus alerte, plus brave, que celle de Henri de Béarn, pauvre, sans autres soldats que les reîtres, les lansquenets et les montagnards huguenots ; toujours aux expédients, le roi de Navarre vivait au jour le jour, galant, sensuel, sans un pauvre denier à son service. Ce fut dans ces courses de châteaux en châteaux qu'il s'éprit d'une noble dame, la comtesse de Guiche ; Diane de Louvigny était la fille unique de Paul d'Audoins, vicomte de Louvigny, elle avait épousé à seize ans Philibert de Gramont, brave soldat, gouverneur de Bayonne, qui avait eu le bras emporté d'un coup de canon au siège de la Fère : le comte de Guiche était mort quelques temps après des suites de cette glorieuse

---

<sup>1</sup> Le secrétaire du roi de Navarre, du nom de Dupin, caractère fanatique se faisait l'instrument des ministres calvinistes. Voyez les *Mémoires de la reine Marguerite*, publiés par Mauleon de Comier, Paris 1658-1661. L'édition de Godefroi (Liège, 1713) est la plus exacte.

<sup>2</sup> On trouve recueillis avec beaucoup de soin tous les renseignements sur la vie de Marguerite de Navarre, dans le livre que publia l'abbé Mongèz, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, qui fut ensuite M. Mongèz de l'Académie des inscriptions. (*Vie de la reine Marguerite de Valois, femme de Henri IV*, Paris 1773.)



blesse. Diane, restée veuve à 26 ans, vit Henri de Navarre à Bordeaux, et ce fut pour lui un grand et généreux amour ; le roi lui fit (comme il en prit l'habitude auprès de chaque maîtresse), une promesse de mariage. Cette coutume tenait-elle à son esprit gascon et prometteur, ou bien aux intérêts du parti huguenot, qui voulait toujours briser les liens du roi de Navarre et de Marguerite de Valois, pensée fixe des ministres calvinistes qui dénonçaient la dynastie des Valois comme l'ennemie de Dieu et de la bible ?

Diane de Guiche, que dans ses témoignages amoureux Henri de Navarre appelait la belle *Corisandre*, appartenait à cette fraction tiède et mixte du parti catholique que le roi de Navarre avait tout intérêt à ménager. Aussi dans sa correspondance conservée par les soins du marquis Paulmy d'Argenson<sup>1</sup>, on voit que Henri de Navarre lui rendait compte de toutes ses opérations de guerre, de chaque sueur, de chaque fatigue ; il lui envoyait les étendards de bataille pris à l'ennemi ; il lui faisait hommage des dépouilles des camps ; et à son tour la belle *Corisandre* lui donnait de l'argent, des hommes d'armes ; elle engageait ses terres, ses fiefs, ses châteaux ; elle s'était fait comme le lien de Henri de Navarre avec le tiers parti catholique des provinces du midi et de la Gascogne surtout. C'est moins une correspondance d'amour que des lettres d'affaires politiques ; celle qu'il appela sa belle maîtresse lui avait donné deux enfants ; Henri s'en inquiète, rassure son amour ; il la traite presque en reine : point d'expression libre comme dans les lettres du Béarnais à ses autres maîtresses ; il respecte la belle *Corisandre*. Henri de Béarn naguère catholique, se sert d'expressions railleuses à l'égard des *entendeurs de messe*, et comme la nouvelle de la mort de Marguerite sa femme s'était répandue, il semble s'en féliciter auprès de celle qu'il veut élever au rang de femme légitime. Henri n'était alors qu'un pauvre gentilhomme, brave, déterminé, presque sans terre. La Navarre était aux mains de l'Espagne et le Béarn en pleine révolte ; il n'y avait rien d'étonnant qu'il put sérieusement songer à légitimement s'unir à une fille des grandes races du midi, les Gramont-Guiche<sup>2</sup>.

Henri de Béarn, ainsi qu'il était alors appelé dans les dépêches espagnoles, en était aux expédients pour continuer la guerre ; jamais le roi de Navarre n'eut obtenu de succès sérieux contre les armes des Valois, s'il n'avait appelé à son aide l'étranger. Ce fut une des tristes pages dans l'histoire du parti huguenot que cet appel constant à leur aide des reîtres allemands qui envahissaient la Lorraine, la Champagne, pour aider Henri de Navarre qui faisait la guerre dans le midi ; cette diversion incessante de l'étranger brisait les forces des troupes royales et les obligeaient à se diviser. Heureusement pour la nationalité française, les Guises marchaient contre les Allemands ; tous ces pillards aventuriers du Wurtemberg, de la Forêt-Noire, du Brandebourg, furent battus et dispersés par les troupes des princes lorrains. Henri de Navarre, à la tête de ses montagnards gascons, profitait de l'affaiblissement des royales armées pour remporter des avantages dans de petits combats. Ses mouvements militaires n'ont qu'un but :

---

<sup>1</sup> Les lettres de Henri IV à Corisandre de Guiche, passèrent de la Biblioth. de M. de Paulmy dans celle du président Henault et revinrent dans celle de M. de Paulmy, (Biblioth. de l'Arsenal), on les trouve publiées dans le *Mercure*, année 1765.

<sup>2</sup> On lit dans les brillants Mémoires de Gramont un renseignement très-curieux. Dans une conversation avec Matta le chevalier de Gramont s'écrie : *Il n'a tenu qu'à mon père d'être le fils de Henri IV : le Roi voulait à toute force le reconnaître et ce diable d'homme ne le voulut pas ; vois donc ce que seraient les Gramonts sans ce beau travers, ils auraient le pas sur les César de Vendôme. (Mémoire de Gramont, chap. III.)*

se rapprocher des Anglais par la Rochelle et le Havre<sup>1</sup>. La reine Elisabeth ne s'était-elle pas déclarée la protectrice des calvinistes de France ? Depuis son avènement, la pensée de la reine d'Angleterre était de devenir la gardienne des droits de la réforme, et c'était à ce titre que Henri de Béarn s'était adressé à cette souveraine pour demander des secours ; Elisabeth en secondant le prêche grandissait sa patrie par sa volonté, sa violence, son habileté, son despotisme<sup>2</sup> ; rien de plus historiquement dans son droit. Mais ce qui était déplorable dans le rôle des Calvinistes en France c'est que pour satisfaire le désir d'une domination suprême, ils appelaient à leur aide les Allemands, les Anglais ; ils leur livraient des villes de sûreté, des armes, les portes même de la France. Telle est la fatalité des partis en minorité : comme ils n'ont pas de moyens suffisants en eux-mêmes ils en cherchent partout, même dans les moyens coupables. Au reste, dans les temps d'opinions fortement nuancées, le sentiment de la nationalité s'affaiblit et l'idée à laquelle on se dévoue, est plus puissante que l'amour de la patrie.

Cette situation exceptionnelle qu'avait prise Henri de Navarre, au milieu du parti huguenot, son abjuration de la foi catholique lui méritèrent la bulle d'excommunication lancée par Sixte-Quint. C'était un grand Pape avec toute la puissance d'énergie et d'organisation sortie du moyen-âge, et la même main qui relevait les monuments de la vieille Rome, les cirques, les obélisques, les théâtres, les statues antiques ; ce pape qui réprimait fièrement les brigandages des environs de Rome, la féodalité turbulente des princes et vassaux du Saint-Siège, déclarait Henri de Béarn excommunié comme hérétique relaps. Henri de Béarn ne venait-il pas de donner un triste exemple de parjure ? n'avait-il pas autant qu'il était en lui démolit l'édifice catholique ? Le pape devait l'excommunier et comme conséquence de la loi du temps, le souverain pontife le déclarait indigne de la couronne<sup>3</sup>. Ce droit public qui paraît extrême aux époques civiles, au milieu des sociétés modernes, était la conséquence de l'état politique et social au XVI<sup>e</sup> siècle, lorsque le principe religieux était la règle des souverainetés : Quel droit motivait l'exclusion de Marie Stuart du trône d'Angleterre ? quel principe armait Elisabeth contre sa sœur ? qui pouvait expliquer les persécutions contre les catholiques d'Angleterre ? Chaque temps a ses proscrits et ses excommuniés politiques, civils ou religieux !

Il était dans le droit et le devoir du pape de réprimer par la déchéance de la couronne, le crime de parjure ; est-ce que les peuples n'acceptaient pas cette sentence ? est-ce que les puritains hésitaient à détrôner les rois d'Ecosse et d'Angleterre pour cause religieuse ? Quand un principe est profond et tenace, le méconnaître c'est abdiquer son droit de gouvernement. Au reste, Henri de Béarn tenant peu de compte des sentences de Sixte-Quint, continuait sa vie rude, et aventureuse ; il ne cessait pas d'aimer la comtesse de Guiche qui relevait son âme dans ses heures de dégoût et de désespoir. A ce métier des batailles, Henri de Navarre usait son activité sa jeunesse ; il allait nuit et jour de châteaux en

---

<sup>1</sup> La correspondance de Henri de Navarre et de la reine d'Angleterre, a été conservée en original dans la collection Béthune. (Biblioth. Impér).

<sup>2</sup> Le discours d'Elisabeth au parlement (1584), est la théorie la plus absolue sur la suprématie ecclésiastique : [trouver quelque chose à blâmer dans le gouvernement ecclésiastique de la Reine c'est se rendre coupable envers elle](#), dit-elle. (Voir *Journal du Parlement*.)

<sup>3</sup> Cette bulle de Sixte-Quint est du 10 septembre 1585 : elle frappait Henri de Béarn et le prince de Condé, tous deux hérétiques, relaps selon la loi de l'Église.

châteaux pour s'abriter, revenant chaque fois auprès de la comtesse de Guiche ; les hommes d'action du parti huguenot poussaient toujours leur chef à un nouveau mariage après le divorce avec Marguerite de Valois ; les puritains n'hésitaient pas à déclarer que le premier mariage avec une fille de Valois devait être annulé ; les habiles qui savaient encore toutes la puissance du roi de France, la nécessité de ménager son alliance n'allaient pas jusqu'à la rupture du lien, et surtout au mariage<sup>1</sup> avec la belle *Corisandre* de Guiche : ils lui disaient : si vous devenez son mari, craignez que vous ne perdiez la couronne de France ; ne vous servez de vos passions que comme moyen d'aider votre triomphe ; la dynastie des Valois a des racines profondes ; le roi Henri III est le chef aimé d'un grand parti de noblesse et de peuple : il ne faut pas le heurter.

---

<sup>1</sup> Le grand moyen proposé par le tiers parti, était le retour de Henri de Béarn au catholicisme. (Voyez les *Mémoires* du duc de Nevers, chap. III.)

## VI. — Henri III et sa Cour (1585-1580).

Avant de porter au front la couronne de France, Henri III était ce vaillant duc d'Anjou<sup>1</sup>, si brave à la guerre, victorieux à Jarnac et à Montcontour ; les Huguenots dispersés, en fuite devant lui, se souvenaient des rudes coups qu'il avait porté dans leurs rangs de bataille<sup>2</sup> ; la renommée du duc d'Anjou retentissait au loin, et il lui arriva une fortune bien rare chez les princes; il fut appelé spontanément par les Polonais (ce peuple héroïque et turbulent) à recevoir la couronne de Saint-Casimir et lorsque, roi de Pologne, après la mort de Charles IX<sup>3</sup>, il avait voulu quitter son trône électif pour prendre la couronne de France, qui lui revenait par droit d'hérédité, les palatins l'avaient poursuivi pour le retenir et le forcer à régner sur eux ; il ne leur échappa que par la rapidité de sa fuite<sup>4</sup> : Henri III visita à son retour. Vienne, Venise, l'Italie entière, et il ne revit les tours du Louvre qu'au milieu des plus grands débats de la guerre civile.

Jeune et brillant esprit, noble cœur, Henri III avait inspiré les amitiés les plus vives et les plus tendres à la partie la plus élevée, la plus élégante de la noblesse que représentaient de braves jeunes hommes : Quélus, Maugiron, Saint-Mégrin, Saint-Luc, Joyeuse et d'Épernon, objet de la haine et de la jalousie des opinions extrêmes<sup>5</sup>. Les partis n'hésitèrent pas à les accuser d'un vice infâme, comme si d'héroïques gentilshommes toujours l'épée au point, amants heureux même de la duchesse de Guise, de la dame de Saulx, de Marguerite de Navarre, pouvaient servir de Mignons de couchette, au roi de France. Tout est bon aux ennemis d'une cause ; le roi aimait ces jeunes gentilshommes parce qu'il avait une faiblesse extrême pour ce qui était brave, élégant, dévoué et qu'il les préférait à ces Béarnais mal propres, montagnards sentant l'ail, parlant la langue d'oc presque inconnus au Louvre ou bien à ces ligueurs catholiques dont la foi ardente était ennemie des plaisirs et des distractions du monde : *Peut-on nier, dit-on, le témoignage de De Thou le grave historien qui accuse les mœurs des mignons*. De Thou a le plus souvent copié les pamphlets huguenots dans son travail historique pour mieux accuser Henri III<sup>6</sup> ! Parlementaire outré sans avoir le courage de se faire et de se dire Huguenot, l'historien De Thou donna une certaine authenticité à tous ces faux dires et à ces bruits de paroles qui ont été ensuite acceptés ou copiés comme la vérité même. Il n'est pas jusqu'au mot mignon qui n'ait été détourné de sa signification naturelle pour en faire une ignoble accusation : *mignon* n'avait jamais été pris dans le sens étrange et florentin qu'on lui a donné, *mignon, mignonne, mignardise*, étaient des expressions qui se

---

<sup>1</sup> Né à Fontainebleau le 19 septembre 1551.

<sup>2</sup> Le duc d'Anjou commandait les catholiques à l'âge de 18 ans.

<sup>3</sup> Le 31 mai 1574.

<sup>4</sup> Dans la nuit du 18 au 19 juin 1574.

<sup>5</sup> *Quand l'homme vertueux est languissant de faim*

*Et qu'à ses seuls mignons, le Roi fait ses largesses.*

<sup>6</sup> De Thou avait copié spécialement *la plainte de la France, suivie des mérites de d'Épernon*, 1580.

Anraguet et ses compagnons,  
Ont bien étrillé les mignons,  
Chacun dict que c'est dommage,  
Qu'il n'y en est mort d'avantage.

conservèrent dans la langue de cour, même sous Louis XIV<sup>1</sup> : ne disait-on pas encore les Menins de Mgr le Dauphin pour qualifier les jeunes seigneurs plus spécialement dévoué à sa personne? Ne disait-on pas d'une femme la mignonne, comme une expression de ses grâces et de son charmant esprit ?

Toute la pensée de Henri III avait été de se créer un parti à lui, de s'entourer de dévouements personnels contre les conjurations ennemies; et l'institution de l'ordre du Saint-Esprit, le serment particulier imposé aux chevaliers n'avaient que ce but de créer des défenseurs personnel à la royale couronne, de se donner des cœurs et des âmes<sup>2</sup>. Les pamphlets disent que le roi passait des colliers d'or au cou de ses mignons (ce collier n'était-il pas celui de l'ordre tout resplendissant de pierreries ?) ; ils disaient aussi qu'il les baisait aux joues (n'était-ce pas l'accolade de chevalerie ?) ; il avait ainsi autour de lui des bras fidèles tout à ses volontés ! Ces jeunes hommes sortaient des grandes races provinciales<sup>3</sup>. Quélus, des Quelen de Bretagne ; Maugiron, des Maugis de Lorraine; Saint-Megrin de haute famille Bourguignonne ; Joyeuse de l'illustre maison des vicomtes de Joyeuse en Vivarais ; il était le fils de Guillaume de Joyeuse, lieutenant général du Languedoc, maréchal de France, frère de Henri de Joyeuse aussi maréchal de France et d'Antoine Scipion, grand prieur de Malthe, habile à tous les exercices, d'une belle et haute stature, il avait eu la mâchoire fracassée au siège de la Fère : quoi d'étonnant que le roi à cette occasion l'eut fait duc de Joyeuse et chevalier de Tordre : comment dénoncer comme un favori florentin celui à qui Henri III fit épouser Marguerite de Lorraine, la propre sœur de la reine? Et d'Epernon, combien n'était-il pas illustre entre tous? Louis Nogaret de Lavalette de grande race Languedocienne, vicomte de Caumont, vaillant et noble gentilhomme tout couvert de coups d'arquebusade à ce fameux siège de la Fère, créé après ses brillants exploits duc d'Epernon en Normandie gouverneur de Metz, de l'Angoumois, de Normandie, colonel général de l'infanterie française, esprit habile, homme d'État de première intelligence, pouvait-il être également un mignon de couchette et servir à des plaisirs odieux<sup>4</sup> ? Non cela ne peut être pour ces jeunes hommes d'une si grande valeur, d'une si belle élégance, amants heureux des jeunes femmes de la cour et qui excitaient tant de jalousie. En tous les temps de partis, lorsque les pamphlets s'emparent de l'esprit d'une génération il n'est sorte d'absurdités calomnieuses qui ne soient acceptées comme la vérité même contre l'ennemi qu'on déteste<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Madame de Maintenon ne parlait pas autrement à la duchesse de Bourgogne (1705).

<sup>2</sup> *Statut de l'ordre du Benoict-Saint-Esprit* (1570), *conducteur et inspirateur des bonnes œuvres*.

<sup>3</sup> Henri IV fort laid ne pardonnait pas à ces nobles beaux jeunes hommes ; il écrivait : *Je sais bon gré au duc de Guise, mon cousin, de n'avoir pas souffert qu'un mignon de couchette le fit cocu. C'est ainsi qu'il faudrait accoustrer tous ces petits galants de la Cour qui se permettent de muguer les princesses et leur faire l'amour. (Journal de Henri III, t. I, p. 32.)*

<sup>4</sup> La vie politique de d'Épernon fut très-longue, on le voit successivement conseiller de Henri IV, et le bras droit de Marie de Médicis durant sa régence ; il mourut à plus de 80 ans.

<sup>5</sup> On disait alors des mignons.

Seigneur, reçoit en ton giron :  
Schomberg, Quélus et Maugiron.

Le roi Henri III était pur et franc catholique associé à toutes les corporations pénitentes<sup>1</sup>, mais il se voyait débordé par les Guises si chers à la Ligue et delà ses concessions nombreuses aux Calvinistes pour chercher un contrepoids.

Il se fit à cette époque un double mouvement en dehors des Valois : 1° la Ligue qui fut une organisation puissante de tout un parti en armes, on pouvait presque dire de la nation entière; 2° l'austère république huguenote groupée par cercles sur lesquels Henri de Béarn eut d'abord très-peu d'influence; il y a toujours dans chaque opinion des fractions extrêmes qui mettent en avant les projets les plus hardis, tandis que les esprits calmes restent au milieu. Henri III se fit chef de la Ligue pour la contenir et la dominer ; il se trompa, car les Guises en restèrent maîtres parce qu'ils avaient la confiance de leur parti. Henri de Béarn ne garda la direction de l'armée huguenote que pour l'empêcher de faire des folies, sous les Coligny et le prince de Condé très-engagés dans la pensée de la république calvi-

[...manque les pages 58 et 59...]

vertu de leur courage, de leurs services, par la force de leur parti victorieux, mais il ne pouvaient invoquer des droits héréditaires supérieurs aux droits des Bourbons et aussi bien constatés.

La situation de Henri de Béarn était tout opposée à celle des Guise; l'hérédité était pour lui incontestée tandis que le parti catholique se prononçait contre ses droits. Ce qu'il lui fallait donc, c'était rallier toutes les forces modérées éparses du parti catholique ; Henri les courtisait avec une grande habileté. Après quelques victoires obtenues, il allait de château en château, se rapprochant des familles nobles, il leur écrivait des lettres très-humbles, très-attractives ; il liait des intrigues avec les gentilshommes catholiques du midi, pour les rapprocher des calvinistes modérés. Ce fut en suivant ces négociations qu'il connut la famille d'Estrées et Gabrielle la fille et l'héritière de cette maison puissante.

---

<sup>1</sup> C'est au sac du pénitent, dont se couvrait Henri III, que les vers suivants font allusion.

Après avoir pillé la France  
Et tout son peuple dépouillé,  
N'est-ce pas belle pénitence  
De se couvrir d'un sac mouillé !

## VII. — La famille d'Estrées. - La belle Gabrielle (1580-1590).

Parmi les plus sévères toiles du Primatice, il en est une remarquable entre toutes, dans le genre de Jules Romain, c'est le portrait d'un grand maître de l'artillerie de haute taille, couvert d'armure de fer avec deux canons en sautoir dans son blason écartelé, échiqueté, fascé d'argent et de gueule ; sa barbe est longue et blanchie par le travail, la fatigue et l'âge, sa tête est chauve, son regard dur et impassible ; au fond du tableau on voit en relief une ville assiégée couverte de coulevrines qui vomissent la mort ; et le grand maître de l'artillerie contemple sans sourciller ce spectacle de guerre.

A ce portrait qui ne reconnaît le haut féodal dont Brantôme disait : M. d'Estrées<sup>1</sup> a été l'un des plus dignes hommes de son état sans faire tort aux autres<sup>2</sup>, et le plus assuré dans les tranchées et batteries, car il y allait la tête levée comme s'il eut été dans les champs à la chasse ; et la plupart du temps il y allait à cheval, monté sur une grande haquenée alezane qui avait plus de vingt ans et qui était aussi assurée que le maître<sup>3</sup>, car pour la canonnade et arquebusade, qui se tiraient dans la tranchée ni l'un, ni l'autre jamais ne baissèrent la tête et il se montrait pardessus la tranchée, moitié du corps car il était grand aussi ; c'était l'homme du monde qui connaissait le mieux les endroits pour faire une batterie de place et l'ordonnait le mieux, c'est lui qui le premier nous a donné ces belles fontes d'artillerie dont nous nous servons aujourd'hui et même de nos canons qui ne craindraient pas de tirer trois cents coups l'un après l'autre, et il était un fort grand homme beau et vénérable vieillard avec sa barbe qui lui descendait très-bas et sentait bien son vieil homme de guerre au temps passé dont il avait fait profession d'où il avait appris d'être un peu cruel.

Ainsi s'exprime Brantôme sur Antoine d'Estrées, l'héritier d'une vieille famille dont le chef menait six hommes d'armes lors de la croisade de Saint-Louis en Afrique<sup>4</sup> ; leur sang s'était mêlé par alliance aux Courtenay<sup>5</sup> : Antoine d'Estrées page d'abord de la reine Anne de Bretagne, avait suivi François Ier en Italie ; il assistait à la bataille de Marignan<sup>6</sup> et commandait la compagnie de 150 albanais de la garde ; singulière et brave troupe la tête rasée, calotte rouge, petite veste, aux façons hardies incultes, que François Ier prit à sa solde dans sa campagne d'Italie ; d'Estrées fut créé grand maître de l'artillerie à la suite du siège de Calais qu'il avait dirigé en personne avec une grande habileté<sup>7</sup>. Puis il s'était fait huguenot : fort incertain dans sa foi, toujours prêt à obéir au volontés de son souverain, il était revenu au catholicisme. Il avait eu pour fils Antoine d'Estrées

---

<sup>1</sup> Jean d'Estrées était né en 1486, sa famille était de Picardie.

<sup>2</sup> Il existe une petite brochure rare et curieuse sous ce titre : *Discours des villes et châteaux fortifiés, battues, arrachées, prises par J. d'Estrées, grand maître de l'artillerie*, par François de la Treille, Paris, 1563. Cette brochure qui n'a que 32 pages, a été réimprimée par le soin du cardinal d'Estrées en 1712.

<sup>3</sup> Brantôme, *Vie des hommes illustres et grands capitaines français*, t. I.

<sup>4</sup> Raoul de Sores, dit d'Estrées, maréchal du Roi en 1270, mort en 1282.

<sup>5</sup> Le fils du maréchal d'Estrées avait épousé Marguerite de Courtenay, de race quasi royale.

<sup>6</sup> En 1515.

<sup>7</sup> En 1558 sous Henri II.

qui lui avait succédé dans sa charge de grand maître de l'artillerie<sup>1</sup> et qui fut le père de Gabrielle.

Il a été nécessaire de faire voir toute l'illustration de la race des d'Estrées mêlée à des sources royales, pour expliquer la haute destinée et l'ambition de Gabrielle, dans ses amours avec Henri IV ; son aïeul et son père s'étaient attachés à la cause du Roi de Navarre<sup>2</sup>, comme adhérent à ce parti mixte, moitié huguenot, moitié catholique qui espérait toujours une transaction au profit de Henri de Béarn pour lui assurer la couronne.

C'était dans le château de Cœuvres où vivait la famille d'Estrées, que fut élevée Gabrielle, jeune fille de 18 ans<sup>3</sup>, d'une beauté remarquable et d'une hardie fermeté de caractère. La vie de château au moyen-âge était agreste et forte sans presque aucun contact avec les villes ; Gabrielle d'Estrées montait les chevaux de race ; son père lui faisait tirer l'arquebuse, allumer les mèches des Couleuvrines, afin de la rendre propre aux combats. Enfant, Gabrielle d'Estrées aimait avec passion le duc de Bellegarde<sup>4</sup>, ce brave capitaine des cheveu-légers qui s'éleva jusqu'au rang de Maréchal de France, si fier de sa personne, aux traits nobles, au port si gracieux que nulle femme ne pouvait résister aux feux de son regard : Bellegarde exilé en Pologne, puis en Piémont, dans la guerre civile, avait laissé le plus profond amour au cœur de Gabrielle ; et le prince de Béarn, roi de Navarre, vint après lui pour disputer la possession de celle qui était aussi ambitieuse d'une grande destinée que d'un amour jeune et chevaleresque.

Henri de Béarn avait alors 33 ans, âge de maturité et de force ; et telles avaient été les traverses de sa vie, ses inquiétudes, les fatigues de la guerre et des plaisirs que déjà son visage s'était racorni sous les rides ; sa peau brune était devenue presque noire comme le teint des vieux basques. Dans la dernière campagne il avait eu tant de souci que ses cheveux et sa barbe avaient grisonné ; son nez démesurément long et crochu descendait jusque sur son menton, de manière à laisser peu de place à sa bouche ombragée d'une moustache presque grise<sup>5</sup>. Les traits de la Gascogne assez beaux dans la jeunesse prennent dans la vie avancée des proportions marquées, sensuelles, railleuses et, qu'on me permette cette comparaison, comme le polichinelle d'Italie, et avec cela des yeux égrillards, un sourire moqueur, des dents toutes jaunies et tremblantes à la suite de quelques excès d'amour et de guerre.

Mais Henri avec cet ensemble peu gracieux était le plus courageux des cavaliers, brave de sa personne, le premier à l'assaut, le dernier à la retraite, prompt de son épée, aventureux à ce point qu'il quittait son camp pour courir auprès de hasardeuses galanteries et ces caractères plaisent aux femmes. Gabrielle, donc, quoique promise au duc de Bellegarde, ne put s'empêcher d'un entraînement pour ce prince dont le panache blanc avait attiré si volontiers des balles ennemies<sup>6</sup> ; partout retentissait la renommée du roi de Navarre et l'image de

---

<sup>1</sup> Il garda cette charge jusqu'en 1588, quelle fut donné à Rosny-Sully.

<sup>2</sup> Antoine d'Estrées avait défendu Noyon contre le duc de Mayenne.

<sup>3</sup> Gabrielle d'Estrées était née en 1571.

<sup>4</sup> C'était le fils de Roger de Saint-Lary de Bellegarde neveu du maréchal de Termes, lieutenant de la compagnie des gens d'armes du comte de Retz connu d'abord sous le titre du capitaine Bellegarde.

<sup>5</sup> L'art a très-embelli le portrait de Henri IV ; mais on peut le voir peint en nature dans la collection des gravures. (Biblioth. Impér.)

<sup>6</sup> A Coutras il avait dit à ses deux cousins les Condés : *Souvenez vous que vous êtes Bourbons et vive Dieu, je vous montrerai que je suis votre aîné ; et nous, répondirent les*



Bellegarde devait un peu s'effacer devant la courageuse destinée du Béarnais. La première entrevue de Henri et de Gabrielle d'Estrées se fit au château de Cœuvres, un soir de bataille ; le hasard y avait conduit le roi qui fut frappé des grâces de la châtelaine ; dès ce moment il devint un de ses hôtes assidus ; spirituel, goguenard, Henri plaisait aussi par ses malins propos et ses contes racontés comme ceux de la reine de Navarre<sup>1</sup>.

La famille d'Estrées avait une certaine importance dans cette opinion mixte qui se plaçait entre les catholiques et les Huguenots, parti que recherchait spécialement Henri de Béarn et que devait singulièrement ménager tout prétendant à la couronne ; comme pour la belle Corisandre de Guiche, Henri mit un vif empressement à mêler Gabrielle dans les progrès de sa politique ; il l'informait de tous les accidents, de ses hauts faits, de ses campagnes périlleuses dans le Rouergue, le Languedoc ; il bravait pour voir Gabrielle d'Estrées tous les dangers d'une campagne difficile sans craindre d'être enlevés par les partis ennemis ; il se déguisa même au jour en paysan pour approcher de plus près la dame de ses pensées. Les premières lettres de Henri de Béarn à Gabrielle d'Estrées sont marquées de ce double caractère ; il y règne une familiarité aimante, un oubli de toute chose pour l'amour ardent et sensuel, une haute franchise d'expressions, un esprit vif, galant, passionné : *Si je suis vaincu vous me connaissez assez pour croire que je ne fuirai pas, mais ma dernière pensée sera à Dieu et l'avant dernière à vous*<sup>2</sup>.

Ici la chronique raconte que Henri IV lui-même prépara le mariage de Gabrielle d'Estrées avec un gentilhomme du nom de Liancourt<sup>3</sup> complaisant, facile, qui se prêta lâchement à ce mariage sous la condition de ne pas user de ses droits de mari, circonstance honteuse à laquelle il est impossible de croire et qu'on a plusieurs fois mêlée à la vie de Henri IV. C'est une histoire qui a été répétée pour beaucoup de princes, afin de flétrir le caractère gentilhomme et les amours du vieux temps ; il faut croire que ce mariage fut hâté par le comte d'Estrées lui-même, afin d'éviter les scandales qui pouvait déshonorer sa maison à la suite des visites trop fréquentes de Henri de Béarn ; Le témoignage de Sully, esprit aigri, sévère, frondeur, est-il suffisant pour croire que ce fut le roi de Navarre qui fit lui-même ce mariage de convention afin de voir plus facilement Gabrielle d'Estrées, devenue dame de Liancourt ? Sully un des plus constants ennemis de Gabrielle d'Estrées, un des obstacles à sa fortune<sup>4</sup> fut toujours médisant pour ceux qu'il n'aimait pas. Pourquoi supposer encore la lâche condescendance d'un gentilhomme pour satisfaire des motifs d'ambition ? A cette époque Henri n'était ni assez riche, ni assez puissant pour commander ces honteuses condescendances ; il vaut mieux croire, je le répète, que le brave et austère comte d'Estrées se hâta de marier Gabrielle sa fille, dès qu'il vit les assiduités du

---

Condés, nous vous montrerons que vous avez de bons cadets. Le sang du connétable était dans cette race.

<sup>1</sup> Toutes les lettres de Henri IV sont remplies d'anecdotes, de jeux de mots ; *La collection Béthune* contient plusieurs autographes très-curieuses. (Biblioth. Imp.)

<sup>2</sup> Je crois qu'on a fait ou prêté beaucoup de mots à Henri IV ; il y avait chez ce prince un mélange de grandes et petites choses.

<sup>3</sup> Il s'appelait Nicolas de Lamerval, sire de Liancourt ; Liancourt passa ensuite dans la famille des La Rochefoucauld.

<sup>4</sup> Ce fait est cependant, répété par l'annotateur du *Journal de l'Étoile*. Année 1597.

roi de Navarre ; il vaut mieux supposer la sévère prévoyance d'un père, que des viles complaisances d'un brave capitaine du nom de Liancourt<sup>1</sup>.

Au reste, d'après la loi calviniste, le mariage n'était pas un lien inflexible, indissoluble ; la répudiation, le divorce, étaient permis dans certaines circonstances et le roi toujours préoccupé de sa séparation définitive avec Marguerite de Valois, offrait à tort et à travers le mariage à toutes ses maîtresses ; les promesses ne lui coûtaient guère, il s'engageait par son juron de ventre-saint-gris avec les femmes qu'il aimait et qui pouvaient servir ses affaires, promesse de pauvre prince, car sa cause n'allait guère bien malgré son courage héroïque, son activité de guerre et son génie d'alliance ; toujours en campagne, Henri de Béarn ne pouvait avoir que de ces amours au pied levé qui lui permettait une vie de batailles laborieuses. Des accidents graves se passaient autour de lui de manière à compromettre sa cause : la partie active et ardente des Huguenots sous le prince de Condé<sup>2</sup>, se séparait complètement du roi de Navarre pour essayer une sorte de république fédérative à l'instar des provinces unies dans les Pays-Bas ou la Suisse. Les calvinistes revenaient ainsi aux premières idées de la conspiration d'Amboise : d'un autre côté les catholiques ardents (qui étaient la France) organisaient la grande association fraternelle (la Ligue). Henri de Béarn et les gentilshommes modérés formaient un tiers parti qu'il fallait conduire et maintenir avec une habileté extrême, car ce n'était pas encore le temps des transactions, du repos et de la paix. Les amours de Henri ne pouvaient être que des épisodes dans sa vie aventureuse. La paix ne vient jamais au milieu des grandes haines que lorsque les partis en guerre sont épuisés.

---

<sup>1</sup> Les Liancourts étaient puissants et fort riches déjà : Liancourt était un château au-dessus de Creil près de l'Oise.

<sup>2</sup> Les Condés avaient de grandes alliances avec la haute noblesse ; Henri de Bourbon épousa Charlotte-Marie de Montmorency et son frère Catherine de La Trémouille.

## VIII. — La Ligue. - Henri III dans le camp des Huguenots (1583-1586).

La Ligue, association nationale, se composait des villes, des corporations, des métiers, d'une grande portion de la bourgeoisie ; elle fut produite par des causes très-naturelles : 1° les insultes répétées des Huguenots qui pillaient les cités catholiques, brisaient les saints des cathédrales, en méprisant les mystères et la foi du peuple. Les calvinistes avaient conclu une fédération armée ; la majorité catholique fit une Ligue pour se défendre à la fois contre les insultes et les menaces des parpaillots, les molleses et les trahisons du tiers parti<sup>1</sup> ; n'était-ce pas le mouvement naturel d'un peuple ?

2° La Ligue fut aussi déterminée par un autre sentiment ; chaque fois qu'un grand parti ne se croit pas assez protégé, assez servi par le pouvoir qui gouverne, il cherche en lui-même sa force et sa sécurité ; il s'organise et demande à ses propres éléments le moyen de se garantir et de triompher. Telle fut la Ligue ; les catholiques s'étaient alarmés de la politique tiède et accommodante de Catherine de Médicis et de Henri III à l'égard des Huguenots ; le roi traitait, pactisait sans cesse avec les Calvinistes ; il leur faisait de continuelles concessions ; Catherine de Médicis ménageait tour à tour Henri de Béarn, le prince de Condé, Coligny, Sully, Montmorency ; le prêche s'établissait partout, dans Paris même, aux Tuileries, au Louvre. La Ligue alors dût s'organiser avec la pensée d'un autre chef ; elle ne fut pas d'abord hostile au roi, mais elle jeta les yeux pour la conduire sur ce haut défenseur de l'Église et de l'indépendance nationale, le duc de Guise, sorte de connétable, choisi par le parti religieux et populaire<sup>2</sup>. Le duc avait mérité ce titre par ses victoires contre les Calvinistes et par ses services ; le peuple déteste ou s'attache avec une vivacité d'impression qu'on ne peut pas toujours s'expliquer, et les Guises devinrent ses idoles.

Ce fut donc un essai de politique habile de la part de Henri III de se déclarer chef de la Ligue<sup>3</sup> ; par là il voulait annuler la popularité du duc de Guise, sa domination sur les Catholiques, tentative impuissante, car la multitude a plus de cœur que de raison ; elle aime passionnément et ne se confie qu'à ceux qu'elle aime. Henri III soulevait toute espèce de soupçons ; il n'était ni assez austère, ni assez dévoué pour inspirer confiance ; Catherine de Médicis avait toujours été considérée comme l'amie, la protectrice des Huguenots, ou au moins comme la tête de ce tiers parti qui leur avait tant concédé. Il arriva que par une circonstance fatale, partout où se portait l'armée royale de Henri III, contre le prince de Condé ou contre le roi de Navarre, elle subissait des échecs ou n'obtenait que des succès douteux, tandis que le duc de Guise, toujours victorieux, sauvait le pays ; or, les Catholiques en concluaient facilement que Henri III n'apportait pas toute la vigueur et la sincérité nécessaire à leur cause, et souvent même qu'il la trahissait.

---

<sup>1</sup> Les plus curieux renseignements sur *la Ligue* se trouvent dans un écrit contemporain de M. Leseau, conseiller d'État. (Biblioth, Sainte-Geneviève, in-f°).

<sup>2</sup> L'alliance entre le duc de Guise et Paris fut bientôt sanctionnée. Voyez au reste, *l'acte d'association faite entre les princes, seigneurs et autres, tant de la noblesse que du tiers-état*. (Mss Béthune, vol, col. 8824.)

<sup>3</sup> *Articles accordés à Nemours au nom du Roi par la reine sa mère avec les princes et seigneurs de la Ligue* (7 juillet 1585.) Voyez mon livre sur *Catherine de Médicis*.

Les liens de la Ligue durent naturellement se resserrer. Le duc de Guise ne cessa pas d'en être le chef réel et aimé ; à lui seul on s'adressait pour la direction de la haute alliance, et lorsque les États de Blois furent convoqués, les députés catholiques obtinrent une forte majorité<sup>1</sup> ; les trois ordres furent l'expression de la Ligue. Il eut été donc politique pour Henri III de se prononcer hardiment dans le sens de la majorité, de l'unanimité même des États de Blois, et de prendre en mains l'étendard de la Ligue. Le tiers parti dirigé par le roi Henri III, privé des habiles conseils de Catherine de Médicis eut la triste et fatale pensée de croire qu'en se débarrassant des Guises, le roi pourrait prendre la direction de la Ligue ; erreur puérile, car la Ligue était une idée qu'on ne tuait pas, la fédération d'un parti national qui s'était personnifié dans les Guises : on ne se substitue pas ainsi au chef aimé d'un parti, même en s'en débarrassant par la violence.

Le grand Henri de Guise dagué, la Ligue n'en restait pas moins debout ; ardente, colère, elle prononça la déchéance de Henri de Valois, coupable d'avoir frappé son chef ; elle savait que le roi avait suivi les mauvaises impulsions des tièdes Catholiques, les conseils des ennemis de la puissance de Henri de Guise, elle secoua donc le manteau royal qui ne la protégeait plus, le trône à ses yeux devint vacant ; elle s'organisa comme un pouvoir indépendant, pour qui les Valois étaient une race éteinte ; Henri de Béarn n'avait plus de droit sur le trône comme hérétique, relaps : le peuple avait prononcé sa déchéance, et les États de Blois la confirmaient par un vote solennel<sup>2</sup>.

Après la triste et sanglante exécution des Guises à Blois, il ne restait plus à Henri III qu'une résolution à prendre c'était de se réunir à Henri de Béarn, et de conduire sous sa tente les royalistes qui servaient encore sous sa bannière. Bonne fortune pour le Béarnais qui jusques-là, malgré sa bravoure, malgré quelques victoires obtenues à l'aide des reîtres, des lansquenets et des Anglais n'était pas beaucoup avancé dans ses affaires<sup>3</sup> ! Avoir le légitime roi de France, sous sa tente, c'était une immense force pour les Calvinistes, le but de la conspiration d'Amboise était en partie atteint ; indépendamment des forces personnelles et royalistes que Henri III menait avec lui, on avait des moyens de négocier, d'attirer à soi les esprits incertains, les ennemis nombreux de la famille de Guise ; l'arrivée de Henri III au camp des Gascons valait une victoire pour le Béarnais qui l'accueillit comme un sujet reçoit son prince.

Henri de Navarre en profita pour se livrer à ses goûts, à ses distractions, à son amour immodéré des femmes. A cette époque les deux passions de sa vie était toujours la belle Corisandre (Madame de Guiche) et Madame de Liancourt (Gabrielle d'Estrées), qui toutes deux servaient sa politique de fusion ; souvent après un combat donné, au milieu d'un siège d'une ville, Henri quittait ses compagnons d'armes pour courir aux genoux de ses maîtresses, et cette vie dissipée faisait murmurer les Huguenots austères ; mais Henri avait tant de bravoure, il réparait si bien le temps perdu qu'on n'osait pas se plaindre haut ; Corisandre de Guiche, comme Gabrielle d'Estrées, fort dévouée à la cause commune, fournissait avec

---

<sup>1</sup> *L'ordre des États tenu à Blois l'an 1588, sous le très-chrétien roi de France et de Pologne, Henri III de nom.* (Biblioth. Imp., vol. cot. 256 ; fond, de Saint-Germain).

<sup>2</sup> La Sorbonne consultée vota également la déchéance de Henri de Valois. *Résolution des docteurs de Sorbonne sur la question de savoir s'il est licite au peuple français, de se délivrer de l'obéissance du Roi, 1589.*

<sup>3</sup> Petite brochure sous le titre : *Ce qui se passa depuis le 28 avril, (1589) jusqu'au 1er mai. Journal de Henri III.*

une générosité sans pareille de l'argent et des armes<sup>1</sup> ; l'une et l'autre vendaient les coupes de leurs bois, les produits de leurs fiefs pour fournir aux dépenses de la guerre, et les compagnons de Henri savaient l'utilité de ces dévouements.

Les pamphlets ligueurs dénonçaient ces amours adultères et s'en indignaient avec l'esprit tout populaire des multitudes ; la laideur proverbiale de Henri de Béarn était reproduite sur des gravures, et on le peignait sous les traits d'un bouc ou d'un satyre, symbole de sa vie désordonnée et immonde<sup>2</sup>. La Ligue prenait alors des proportions très-menaçantes à Paris surtout où les curés, organes des paroisses, armés du peuple, dirigeaient le mouvement démocratique contre les rois. Les curés de Saint-Eustache, quartier des halles, de Saint-Gervais, quartiers des ouvriers<sup>3</sup>, exerçaient une puissance considérable sur la multitude à l'égal de celle des anciens tribuns dans Rome. Les formes changent, les sentiments du cœur humain jamais. La Ligue fut une véritable démocratie, seulement elle eût la religion pour but, et la religion alors était la patrie.

Les ordres religieux, sauf les Augustins et les Génovéfains, étaient très-prononcés pour la Ligue. Les Jésuites tenaient pour le parti du milieu qui aurait voulu arranger les affaires, d'après les ordres du Pape, le seul juge suprême qu'ils reconnaissaient ; s'ils avaient adhères à la déchéance de Henri III, c'est que roi renégat il était allé rejoindre le Béarnais et se mêler aux Huguenots. Les Jésuites, dans leur pensée, devaient revenir à Henri III et à Henri IV dès que le Béarnais se serait réconcilié avec Rome et avait reçu l'absolution du Pape ; cette absolution obtenue ils se soumettraient aux rois.

La véritable héroïne de ces scènes émouvantes fut la duchesse de Montpensier (Catherine de Lorraine de la maison des Guise) ; Henri de Béarn l'avait courtisée et aimée comme toutes les femmes de la cour de Catherine de Médicis ; mariée au duc de Montpensier, elle avait au cœur deux haines profondes : les Coligny et Henri III ; les Coligny avaient fait lâchement arquebuser le plus grand des Guises, son père, devant Orléans, par Poltrot, et Henri III avait frappé de coups d'épée et de poignard ses frères, aux États de Blois<sup>4</sup>. Entourée de ces funérailles, n'expliquait-on pas son deuil, son ressentiment, son esprit de vengeance ? C'est pourtant cette héroïne qu'a tant raillé la *satyre Ménippée*<sup>5</sup>, obscur et plat recueil, moitié universitaire, moitié huguenot ! Quand Paris se défendait avec héroïsme, quand les chefs du peuple se faisaient bravement tuer pour la cause commune des corporations et métiers, trois ou quatre avocats ou universitaires cachés

---

<sup>1</sup> Sully en fait lui même l'aveu dans sa correspondance (Additions et notes). *Journal de Henri III*.

<sup>2</sup> Recueil des gravures. (Biblioth. Impér.)

<sup>3</sup> *Journal de Henri III*.

<sup>4</sup> C'est madame de Montpensier qui avait fait publier toutes les satyres contre Henri III.

Il a tyran, méprisé les seigneurs  
Et dédaigné les princes de hauts titres,  
Il a poussé a ses plus grands honneurs,  
Je ne sais quels coquinaux et belistres  
Il n'eut jamais aucune piété,  
Ni point de lois durant toute sa vie ;  
Mais hypocrite il a toujours esté ;  
Dissimulant ainsi son infamie.

<sup>5</sup> Les auteurs de la *Satyre Ménippée* furent Le Roy, Nicolas Rapin, Pithou, Florent Chrétien, qui se réunissaient chez Gillot en sa maison du quai des Orfèvres. Bussy Le Clerc, le tribun populaire, jeta Gillot à la Bastille. M. de Montmerque a fait une dissertation sur Gillot, dans la collection Petitot, tome XXXIX, p. 24.

dans une obscure maison du quartier Notre-Dame, tournaient en ridicule le populaire dénombrement de la cité qu'on a depuis appelé *la procession de la Ligue* ; ils se raillaient de ces États généraux de Paris qui voulaient défendre les droits de la cité contre les troupes de reîtres, de lansquenets et d'Anglais que conduisaient Henri de Navarre.

La duchesse de Montpensier fut une héroïne ; comme la mère des Gracques, toujours vêtue de deuil, elle avait eu son père et ses frères assassinés, elle conduisait ses neveux, pauvres orphelins, au milieu des barricades, idolâtrés du peuple de Paris qui avait adopté les héritiers du grand nom de Guise : on pouvait bien lui pardonner d'avoir sur elle des ciseaux d'or pour faire la tonsure à Henri de Valois ; et comme les Guises descendaient de la race de Charlemagne, là duchesse de Montpensier pouvait se souvenir que le grand chef des Carolingiens avait fait tonsurer et jeter dans un cloître les derniers des Mérovingiens. Ce qui paraît étrange à ceux qui n'étudient le passé qu'avec les idées du jour, était simple, naturel, à cette époque de croyance et de luttes. Quand une dynastie ou une cause s'efface, il n'est sorte d'absurdités et de calomnie qu'on ne jette contre elle ; les grands poètes de l'antiquité n'avaient-ils pas dit : Malheur aux vaincus !

## IX. — Les deux rois devant Paris. - Assassinat de Henri III à Saint-Cloud (1580).

Henri III arrivait dans le camp de Henri, roi de Navarre ; l'entrevue des deux princes qui s'était faite dans le château de Tours avait eu pour résultat d'unir la noblesse royaliste, fidèle au roi de France, à la cause de Henri de Navarre et des Huguenots : brave armée que celle-là dévouée à Henri III sous les ordres d'un chef de guerre le plus expérimenté, le maréchal de Biron. Aussi l'expédition presque désespérée de Henri de Navarre dans les provinces méridionales s'était rapidement changée en une marche sur Paris, traversant la campagne, évitant les villes, car le peuple des cités était partout dévoué à la Ligne<sup>1</sup>. Les corporations ouvrières, marchandes, s'étaient levées pour le salut de la cause commune ; Henri III l'ayant trahie, la Ligue s'était constituée en vraie république fédérative ; le trône était pour ainsi dire vacant.

La plus étroite amitié régnait entre les rois de France et de Navarre ; leurs souvenirs d'enfance et de chevalerie s'étaient réveillés ; Henri de Navarre se rappelait qu'il avait eu Henri de Valois pour compagnon de galanterie à la cour de Catherine de Médicis ; il le comblait de respectueux témoignages, comme il le devait à son suzerain ; Henri III le lui rendait en courtoisie élégante<sup>2</sup> ; mais ces marques d'amitié respective n'empêchait pas qu'il y eut des jalousies et de profondes répugnances entre les deux camps : l'armée catholique et les Calvinistes ; elles n'avaient ni les mêmes mœurs, ni les mêmes croyances ; les uns allaient à la messe, les autres au prêche ; l'armée royaliste craignait que le Pape ne se décida à lancer justement les excommunications majeures contre elle, tandis que les Huguenots raillaient le Pape. Ainsi, bien que réunies pour l'expédition commune, les deux armées se séparaient dans leurs marches et leurs opérations militaires ; d'accord dans leurs luttes contre la Ligue, elles devaient se séparer dans le but définitif qui était le triomphe de deux idées parfaitement hostiles.

On l'aperçoit surtout à mesure que les deux rois s'approchent de Paris. Henri III groupe toutes ses forces autour de Saint-Cloud (villa) ou maison des champs, riches de ses splendides jardins que Henri II avait construite et embellie à la façon florentine où Catherine de Médicis avait souvent résidé<sup>3</sup> ; les Valois aimaient les palais. La chevalerie huguenote avait pris une position tout à fait distincte : Henri de Béarn campait sur les hauteurs (pierres et roches) de Montmartre ; lui-même s'était abrité un peu au-delà de l'abbaye, dans la petite maison du moulin entouré d'un jardin potager<sup>4</sup> ; Henri de Béarn pouvait plonger à la fois son regard sur la cité de Paris qui soutenait le siège avec un bel héroïsme, et sur Saint-Cloud où était l'armée royaliste de Henri III, qui devait

---

<sup>1</sup> Voyez les *Lettres d'union des cités, pour être envoyées à toute la chrétienté*, à Paris 1589. (Registre de l'Hôtel de ville, t. XII, f° 23.)

<sup>2</sup> Cette vive amitié de Henri III pour Henri de Béarn, le faisait accuser de huguenoterie par les ligueurs : (Voyez *les faits et gestes notables de Henri de Valois, où sont contenus toutes les trahisons perfides et sacrilèges*, à Paris Millot 1589.)

<sup>3</sup> *La villa Saint-Cloud* appartenait à la famille Gondi, si liée avec Catherine de Médicis.

<sup>4</sup> Cette maison ou au moins cette position, est à côté de la place au haut de l'escalier ; la vue de la terrasse est splendide ; elle appartient à M. Barré, mon parent, et on y voit plusieurs cavités antiques.

opérer de concert avec les Calvinistes. On espérait en vain la capitulation de Paris ; si un parti de lâches et de corrompus (celui qui écrivait la *satyre Ménippée*) pouvait souhaiter la reddition de la cité, le peuple tout entier était en armes ; les fils de Henri de Guise étaient salués avec enthousiasme par la multitude. Le brave duc de Mayenne était nommé lieutenant général de toutes les forces réunies, tandis que la duchesse de Montpensier, âme énergique, dirigeait le mouvement municipal à l'Hôtel de Ville<sup>1</sup> ; il n'était question dans les groupes populaires que de la vengeance qu'on devait tirer de l'assassinat des Guises commis dans les États à Blois. La déchéance de Henri III était solennellement prononcée ; on avait convoqués les États généraux à Paris pour décider à qui la couronne serait déférée selon le droit et la loi salique.

La tête sur laquelle étaient ainsi amoncelées toutes ces haines populaires était celle de Henri III, et on considérait sa mort comme un heureux événement ; les pamphlets prêchaient publiquement l'assassinat du roi, et les passions étaient à ce point exaltées qu'il y eut une joie immense lorsqu'on apprit à l'Hôtel de Ville, que Henri III avait été frappé d'un long coutelas, à Saint-Cloud. On fit courir diverses versions sur cet abominable attentat<sup>2</sup> ; les uns disaient que le coup avait été porté par un religieux de l'ordre de Saint-Dominique ; les autres que le meurtrier (les Ligueurs disaient le héros) n'avait pris ce déguisement que pour parvenir plus facilement auprès du roi, et que Jacques Clément était fils du peuple. Il courut

le bruit dans le camp de Henri de Navarre que l'assassin avait été envoyé par la duchesse de Montpensier l'implacable ennemie, (dent pour dent). Henri III l'avait privée d'un frère bien-aimé et il avait fait de ses trois neveux des orphelins, lors des actes de Blois. Aux yeux des ligueurs, Henri III, était l'excommunié, le Roi parjure déchu par le pape et par les États généraux ; et ce relaps assiégeait Paris de concert avec les huguenots ennemi de la chose publique. On le frappait et les érudits de la Sorbonne ne manquaient pas d'exemple dans l'histoire pour justifier cet attentat. Il suffit de jeter les yeux sur les estampes contemporaines pour voir les témoignages de la joie des Parisiens<sup>3</sup> et des villes associées à la Ligue, en apprenant la mort de Henri III ; véritable triomphe de la cause populaire.

Il fallait bien que le coup fut décisif, pour le succès de la Ligue, car Henri IV fut obligé de lever subitement le siège de Paris sans espérance d'y rentrer ; l'armée confédérée s'éloigna des hauteurs de Montmartre et de Saint-Cloud ; les alliés royalistes se dirigèrent vers la Touraine ; les Huguenots prirent la route de la Normandie. Henri IV y courrait au-devant des Anglais auxiliaires, (le corps du

---

<sup>1</sup> Cet héroïsme énergique de la duchesse de Montpensier, excitait la grande colère du roi Henri III : Le jeudi 27 juillet, un gentilhomme envoyé du Roi, dit à Madame de Montpensier qu'il avait charge de lui dire, qu'il était bien averti que c'était elle qui entraînait le peuple dans sa rébellion ; mais que s'il y pouvait jamais entrer, il la ferait brûler toute vive. A quoi elle répondit sans autrement s'étonner : *le feu est pour les Sodomistes comme lui et non pas pour moi.* (Journal de Henri III.)

<sup>2</sup> Il est horrible de voir à quel point d'exaltation étaient arrivés les esprits : à Paris on faisait l'éloge du régicide.

Un jeune Jacobin, nommé Jacques Clément,  
Dans le bois de Saint-Cloud, une lettre présente,  
A Henri de Valois et vertueusement.

Un couteau fort pointu dans la panse lui plante.

<sup>3</sup> Collect. Biblioth. Impériale, année 1589.



comte d'Essex)<sup>1</sup> qui débarquaient au Havre : six milles Anglais, trois milles Écossais, bandes étrangères venaient secourir Henri de Béarn ; braves troupes qui rendirent la vie et la force à la cause de Henri IV. Appuyé sur les secours étrangers le Béarnais opéra en Normandie, en convergent vers les Flandres car le parti calviniste, aidé par les Anglais, avait alors un hardi projet sur les Pays-Bas, pour seconder leur révolte contre l'Espagne.

Dès ce moment, Philippe II dût prendre part à la guerre : les vieilles bandes espagnoles s'ébranlèrent pour entrer en campagne. Il se fit donc une guerre sérieuse et toute de tactique : Avant de reprendre le siège régulier de Paris il fallut repousser les Espagnols et dans ses expéditions de Normandie, le roi de Navarre<sup>2</sup> déploya une valeur personnelle, une tactique de guerre, qui le mirent en grande renommée parmi tous : il avait à combattre le duc de Mayenne, très-brave, très-expert au métier de guerre, un peu mou et paresseux ; il était très-gros, se levait tard, mangeait beaucoup, mais sur le champ de guerre il était incomparable de courage et de résolution. Henri IV dut également combattre les bandes espagnoles, braves et disciplinées : il leur opposa les Anglais et les Écossais, aussi formés aux batailles. L'archiduc d'Autriche par une manœuvre habile jeta six régiments espagnols et napolitains dans Paris, pour défendre la Ligue, qui avait invoqué son secours ; sa résistance devait être plus longue.

Le siège de Paris fut donc repris avec vigueur par Henri IV, et la défense se développa avec un héroïsme digne des Romains et des Spartates. Rien de magnifique comme la résistance des Parisiens : les corporations, les métiers, les multitudes des Halles, les religieux, la bourgeoisie, le clergé des paroisses prirent une énergique part au salut de la cité. Si quelques lâches écrivains du tiers part, trahissaient la cause populaire en insultant la Ligue en faveur de l'ennemi, les parisiens souffraient la privation, la famine à ce point de désespoir, qu'ils mangeaient les bêtes immondes<sup>3</sup> : le peuple mourait dans la ville avec héroïsme ; Paris sortit libre de cette nouvelle et glorieuse épreuve, par la diversion vigoureuse que fit l'armée du duc de Mayenne sur le flancs des Huguenots ; Henri IV fut contraint de courir à la rencontre de Tannée catholique qui assiégeait Rouen et menaçait toute la Normandie.

Durant ce nouveau siège de Paris, Henri IV eut constamment auprès de lui Gabrielle d'Estrées ; elle habitait le petit pavillon du sommet de Montmartre d'où la vue s'étendait si loin sur la campagne<sup>4</sup> ; Gabrielle aimait ces vastes paysages : elle vint habiter ensuite un autre pavillon à l'extrémité opposée de la colline, sur la face de Montmartre, qui donnait sur la plaine de Saint-Denis et qu'on appelait Clignancourt<sup>5</sup> ; elle avait ainsi l'aspect des deux côtés de la Seine ; déjà elle donnait un fils à Henri IV quelle nomma *César Monsieur*, pour rappeler le courage de son père. Le Roi fou de joie lui renouvela sa promesse de mariage, toujours soumise à l'éventualité de la dissolution de son union royale avec

---

<sup>1</sup> Voyez la curieuse correspondance de Henri IV et de la reine Elisabeth sa protectrice. (Mss. de Béthune, vol. cot. 8682. f° 137.)

<sup>2</sup> Henri IV prenait déjà le titre de roi de France, (S. M. très-chrétienne). [Vrai discours de ce qui s'est passé en l'année de S. M. très-chrétienne depuis son avènement à la couronne, Jusqu'à la fin de l'an 1589.](#)

<sup>3</sup> *Les registres de l'Hôtel de Ville* sont d'une grande curiosité pour l'histoire de la défense de Paris, contre Henri IV, vol. XIII.

<sup>4</sup> Ce pavillon porte encore le nom de Henri IV ; la tradition dit que Gabrielle y recevait le Roi.

<sup>5</sup> Je crois que c'est aujourd'hui le Château-Rouge.

Marguerite de Valois ; c'est à cette occasion que Henri IV lui conféra le titre de *marquise de Montceaux* du nom d'un château en Brie près de Maux, entouré de belles forêts de vergers, riche et plantureux<sup>1</sup> ; aujourd'hui ce n'est plus qu'une ruine : Je l'ai visité avec cet attrait qui me pousse vers les vieux souvenirs : La chambre de Gabrielle d'Estrées n'a pas été plus respectée, que l'escalier de la tourelle d'où, l'amante voyait venir le Roi de loin dans la plaine ; les paysans foulent au pied les jardins, les plates bandes des bosquets ; un château moderne à quelque distance insulte par son luxe à ces débris ; un jour il sera ruine aussi et il ne restera aucune de ces traces que les grands noms et les grandes passions laissent à travers les générations futures<sup>2</sup>.

Gabrielle d'Estrées, semblait absorber toute la pensée de Henri IV : elle avait du courage, de l'ambition ; elle complétait les parties défectueuses de l'esprit et de la volonté de Henri de Béarn : Il eût été impossible de déployer plus de courage, plus d'énergie et en même temps plus de jovialité et de franche galanterie que n'avait fait le Béarnais durant cette campagne. Il buvait et gaussait à merveille, caressait les belles et se battait si bien que partout dans la mêlée on ne voyait que son panache blanc ; jamais il ne voulut permettre que sa cornette fleurdéliée fut à l'abri d'un coup d'arquebusade ou de coulevrine ; et puis le soir à table, joyeux, digne compère, aimant les propos joyeux. Dans cette campagne de Normandie, fut composé le chant devenu ensuite l'antienne royaliste.

Vive Henri IV ;  
Vive ce Roi vaillant.  
Ce diable à quatre,  
A le triple talent,  
De boire et de battre  
Et d'être vert galant.

La tradition veut même que le second couplet soit l'œuvre de Henri IV lui-même.

J'aimons les filles  
Et j'aimons le bon vin,  
De nos vieux drilles,  
Répétons le refrain.  
J'aimons les filles  
Et j'aimons le bon vin.

Ces vers étaient bien dans le caractère un peu soudard<sup>3</sup>, de Henri de Navarre : C'étaient là ses joies, ses plaisirs, et avec cela une grande ambition de régner, à travers la souplesse toute méridionale de son caractère : on le vit bien dans sa conversion au catholicisme, si rapide et si prompte à laquelle contribua Gabrielle d'Estrées par ses conseils. Avec son coup d'œil admirable de finesse, Henri de Béarn avait bien aperçu qu'il ne pourrait conserver dans ses rangs, l'armée de Biron, les serviteurs de Henri III, qu'il ne pourrait jamais régner en France sur le peuple, les corporations, les métiers, s'il n'adoptait la foi de la nation française, et l'on apprit tout d'un coup, qu'il avait assisté à des conférences, avec les

---

<sup>1</sup> Quelques auteurs l'ont confondu avec Monceaux près de Paris ; c'est une erreur.

<sup>2</sup> La chambre de Gabrielle forme une espèce de grenier à foin ; on montre un souterrain par lequel Henri IV se rendait au château de la belle Gabrielle.

<sup>3</sup> Collé les a transportés dans le vaudeville de *la partie de chasse de Henri IV*.

évêques à Senlis, à Surennes et qu'il avait adhéré au symbole catholique, par une abjuration solennelle et libre<sup>1</sup>.

Pour les ardents ligueurs cet acte n'avait pas une valeur absolue ; Henri de Béarn était relaps, excommunié, c'est-à-dire hors de l'Église, pouvait-on se fier à cette nouvelle abjuration, quand il avait si odieusement secoué la première ? Mais pour le parti modéré qui voulait en finir avec la guerre civile, cet acte devait nécessairement l'apaiser, le satisfaire ! Que pouvait-on opposer à Henri IV, pour lui refuser ses droits héréditaires ? n'était-il pas désormais bon catholique ? n'assistait-il pas à la Messe comme le duc de Mayenne, les fils d'Henri de Guise ou Philippe II roi d'Espagne ?

---

<sup>1</sup> 14 juillet 1503. Henri IV se hâta de faire part de sa conversion au duc de Nevers. (Lettre autographe.) MM. Béthune, vol. cot. 9124, in-f°.

## X. — Henri IV à Paris ; douleurs et misères des habitants (1594).

Ce ne furent pas les victoires de Henri IV, mais la trahison de Brissac qui livra Paris au Roi, bien que converti au catholicisme. Ce ne fut point la conquête de vive force, mais un bon et coûteux marché, conclu entre Henri et le parti des fatigués qui lui ouvrit les portes de la capitale. La note (denier pour denier) de ce que la livraison de Paris coûta à Henri IV existe encore<sup>1</sup> ; il fallut faire un marché avec tout le monde ; le Roi parlait toujours de *la carte à payer*. Dans ses jours des goguenardises il aimait à le rappeler. Le *Journal de l'Étoile*<sup>2</sup> écrit par un ami ardent de la restauration de Henri IV, rapporte qu'un jour après son dîner, le Roi dit au secrétaire Nicolas ; *que peut tu dire de me voir ainsi à Paris comme j'y suis... je dis, sire qu'on a rendu à César ce qui était à César, comme il faut rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu... Ventre saint-gris, reprit le Roi, on ne m'a pas fait comme à César, car on ne me l'a pas rendu à moi, mais bien vendu*. Cela fut dit en présence de M. de Brissac, du prévôt des marchands et autres vendeurs, qu'ils appellent<sup>3</sup>.

Ainsi s'exprime l'auteur du *Journal de l'Étoile*, et ces paroles étaient dites deux jours après la reddition de Paris. Ce qu'on appelle *la restauration* de Henri IV fut loin d'être un fait populaire et joyeusement accepté ; ce fut une véritable réaction qui brisa toutes les résistances. A peine Henri IV était-il rentré au Louvre, que commença le système de police qu'on appela *des billets*, c'est-à-dire des ordres commandés par le conseil du Roi<sup>4</sup> ; quand un magistrat, un bourgeois, un homme du peuple déplaisait, il recevait *un billet* pour quitter la ville ou même le royaume. Le 24 mai 1600, le surlendemain de l'entrée du Roi, le curé de Saint-Jacques de la Boucherie reçut *son billet*<sup>5</sup>. Le 25, ce fut le tour du curé de Saint-Germain-l'Auxerrois ; beaucoup de ligueurs sortirent ce jour là de Paris, les uns par un billet, les autres sans les attendre, de crainte de pis.... Le président de Neuilly eut son billet deux jours avant et Morin, procureur de la ville, eut aussi son billet ce jour là. Le curé de Saint-André-des-Arts avec son vicaire et quelques autres zélés sortirent de Paris par la porte Bussy à laquelle commandait M. d'Aubray qui dit adieu au curé et le curé à lui et à toute sa compagnie laquelle pour la plupart étaient ses paroissiens, auxquels il demanda pardon et les pria de prier Dieu pour lui et qu'il prierait pour eux<sup>6</sup>.

Ces billets de proscription multipliés outre mesure, jetèrent la ville dans une véritable consternation ; car les meilleurs citoyens étaient exilés. Les bourgeois recueillaient avec une admiration secrète tous les actes de patriotisme et de résistance, d'honneur et de désintéressement quand il y avait tant d'actes de lâcheté et de trahison ! ce jour là, Du Bourg rendit la Bastille et en sortit avec l'écharpe noire ; il ne voulut jamais prendre l'argent pour la reddition de cette

---

<sup>1</sup> Je l'ai publiée dans *l'Histoire de la Réforme et de la ligue et du règne de Henri IV*, t. VI.

<sup>2</sup> *Journal du règne de Henri IV, roi de France et de Navarre*, par M. Pierre de Lestoile grand audienier en la chancellerie de Paris. La Haye, 1741.

<sup>3</sup> *Journal de L'Étoile*, 1594. Nicolas était un vieillard joyeux, secrétaire d'État depuis Charles IX.

<sup>4</sup> C'est ce qui se transforma ensuite en lettre de cachet, sous la monarchie de Louis XIV.

<sup>5</sup> Jacques L'Huillier un des prédicateurs éloquent et populaires de la Ligue ; il se réfugia à Rome.

<sup>6</sup> *Journal de Henri IV*, p. 2.

place, montrant par là sa générosité et sa valeur ; étant sollicité de reconnaître le Roi, et que c'était un bon prince, répondit qu'il n'en doutait pas, mais qu'il était serviteur de M. de Mayenne auquel il avait donné sa foi ; au reste, que c'était un traître que Brissac, et que pour la lui maintenir il le combattrait entre quatre piques en présence du Roi, et lui mangerait le cœur au ventre et que la première chose qu'il ferait étant sorti, ce serait de l'appeler au combat, qu'il lui enverrait un trompette et pour le moins lui ferait-il perdre l'honneur s'il ne lui faisait perdre la vie<sup>1</sup>.

Ces sentiments de loyauté pour la défense de leur cause étaient partagés par la très-grande majorité des habitants de Paris. En vain le Roi avec son charmant esprit cherchait-il à gagner le cœur des habitants de Paris par des mots gracieux ; en vain se montrait-il plein de générosité envers les plus hauts des compromis d'entre les résistants, tels que les duchesses de Montpensier et de Nemours, soupant et jouant avec elles sans se souvenir de leur ardeur ligueuses et de la haine qu'elles avaient manifestés contre lui ; il n'en était pas moins vrai que l'exil et la proscription s'étendait à la bourgeoisie, aux chefs des halles, aux dignes ouvriers drapiers, cordonniers, bouchers, couteliers, tisseurs de toiles, aux curés si aimés, si respectés dans la ville de Paris<sup>2</sup>.

Le parlement afin de se racheter de ses complaisances et de ses souvenirs de la Ligue, se montrait impitoyable pour les plus petits délits qui touchait aux droits du roi et presque aussitôt l'entrée de Henri IV à Paris, il porta arrêt contre le père Guignard, jésuite qui fut condamné à être pendu et étranglé, pour son corps être ars et brûlé. Quel était son crime ? On avait trouvé en sa maison des couplets satyriques dirigés contre le roi Henri III, composés après sa déchéance<sup>3</sup> ; en vain le père Guignard rappela-t-il que ces papiers se rattachaient à un temps écoulé, à un règne qui n'était plus ; on fut impitoyable et l'arrêt fut exécuté en Grève<sup>4</sup> ; ce qui inspire cette juste réflexion au journal *L'Etoile*. Une chose était à remarquer au jugement de ce jésuite, c'est que ses juges qui tous le condamnèrent à la mort, pour la plupart avaient assistés à l'arrêt de déchéance donné contre le feu roi<sup>5</sup>. Il en est toujours ainsi ; après les révolutions finies, les hommes compromis sont plus cruels et plus inflexibles envers leurs vieux complices que les hommes même de la restauration, afin de faire oublier leur passé. Le parlement cherchait à effacer la mémoire de sa participation à la Ligue par son excès de zèle.

Jamais Paris n'avait donc été plus triste, plus misérable, qu'après la restauration de Henri IV : la famine, la maladie, décimaient ses habitants. Le samedi 13 mai 1595, le septier de blé se vendait jusqu'à 21 ou 22 livres, aussi aux rues de Paris, se voyaient plein de plusieurs procession de pauvres, montant en groupe de tout côtés ; si en furent comptés auprès de six mille en quelques jours. On disait donc parmi le peuple que Paris recevait son châtement pour avoir obéi à un relaps excommunié du Saint-Siège, à Henri le huguenot déguisé. La désolation fut si grande qu'il y eut même des morts subites parmi les femmes qui aiment et sentent plus vivement la honte d'un peuple. Moururent le même jour à Paris deux femmes ligueuses et au lieu qu'on dit communément que les femmes meurent de joie, celles-ci au contraire moururent d'ennuy et de fascherie de voir

---

<sup>1</sup> *Journal de Henri IV*, 27 mai 1694.

<sup>2</sup> *Journal de Henri IV*, année 1594.

<sup>3</sup> Cayet et De Thon approuvent cette réaction. De Thon, t. V, p. 121.

<sup>4</sup> 7 Janvier 1595.

<sup>5</sup> *L'Étoile, Journal de Henri IV*, t. II, p. 155.

le Roi dedans Paris. L'une était la femme du sieur Lebrun, marchand, demeurant rue Saint-Denis ; on peut ajouter la femme de l'avocat Chopin<sup>1</sup> qui en perdit l'esprit, même pour laquelle toutefois on disait quelle n'avait pas perdue grand chose.

Cette tristesse profonde et générale était encore augmentée par la nécessité ou avait été le Roi de mettre de nouveaux impôts pour nourrir les troupes qui tenaient garnison à Paris<sup>2</sup>. On disait surtout que cette contribution de guerre avait pour but d'acheter des traîtres disposés à livrer les villes encore fidèles à la *Sainte-Union*. Après l'entrée de Henri IV le ciel devint triste et plombé, la pluie n'avait pas cessé de tomber depuis le milieu de mai jusqu'à la fin de juin, et comment oser descendre la chasse de Sainte-Genève ou prier devant elle (je dis ici les opinions du temps), lorsque Paris était livré aux Huguenots ? Le prêche était librement ouvert, les ministres Calvinistes avaient tout accès au Louvre auprès de Madame Catherine sœur tant aimée du Roi qui faisait publiquement la Cène à Saint-Germain, à Fontainebleau et au Louvre ; allait-on arriver aux tristes jours d'humiliations qui suivirent le triomphe de Coligny ? Le roi récitait lui-même les psaumes de Marot comme le faisait Duplessis Mornay quand les catholiques étaient obligés de subir la domination d'un conseil calviniste, avant que la mêlée sanglante de la nuit du 24 août 1572 n'eut assuré la victoire aux métiers et corporation de Paris.

Ce n'est pas que Henri IV ne multipliât les actes de sa nouvelle foi, il assistait assidûment à la messe, aux vêpres, aux complies ; il suivait la procession des moines et des reliques dans les rues populeuses, même on le vit toucher les écrouelles selon les anciens us des Rois : pouvait-on se fier à ces apparences ? L'air goguenard et railleur du Roi détruisait l'idée que la multitude pouvait se faire de la sincérité de sa conversion ; Henri de Béarn, une fois déjà catholique, ne s'était-il pas parjuré en revenant à l'hérésie<sup>3</sup> ? Ainsi raisonnaient les ligueurs, c'est-à-dire la population active de Paris ; ceux-ci ne voulaient et ne pouvaient reconnaître le Roi que lorsque l'excommunication majeure serait levée par le Pape, seul juge en matière de foi : il était impossible de reprocher aux curés de Paris de ne pas saluer, comme Roi très-chrétien, le prince qui, encore frappé de l'excommunication majeure, laissait le prêche libre sous la protection de Madame Catherine, sa sœur ! Les lettres d'exil, multipliées contre les meilleurs d'entre les religieux, s'étendaient à tous les ordres d'État, depuis les parlementaires jusqu'au bas peuple. Toutefois la corruption vint un peu en aide à la liberté, et M. d'O, contrôleur général des finances de Henri IV<sup>4</sup>, fit rançonner les plus riches des exilés qui voulaient rentrer dans Paris. Sur la fin de ce mois Messieurs de Hère et de Bordu, conseillers en la Cour, revinrent à Paris, dont ils avaient été chassés par billet d'exil ; plusieurs y revinrent en ce temps, qu'on disait avoir racheté leur billet pour de l'argent ; parmi eux on nommait Lescot, Legresle et

---

<sup>1</sup> L'avocat Chopin était un des plus doctes parmi les légistes, l'auteur de la *Coutume de Paris et d'Anjou* ; il s'était été corps et âme dans la Ligue, Exilé lors de la restauration de Henri IV, il ne revint qu'un des derniers à Paris.

<sup>2</sup> Le samedi 2 de ce mois fit publié à Paris, un impôt d'un écu et demi, sur le muid de vin et de 25 sol sur le septier de bléd. (*Journal de Henri IV.*)

<sup>3</sup> On ne peut se faire l'idée de l'irritation profonde qu'excitait la conduite de Henri IV ; un bourgeois de Paris vint jusqu'à dire : le premier chien qui viendra de ma chienne que voilà, Je veux qu'on le nomme Henri de Bourbon. (*Journal de Henri IV*, juillet 1796.)

<sup>4</sup> François Du Frêne de Maillebois seigneur d'O, gouverneur de Paris surintendant des finances avant Sully.

Ménager : on ne parlait point de rappeler les faquins et les savetiers qu'on avait mis dehors parce qu'ils n'avaient ni crédit ni argent, combien que leur condition fût plus favorable pour leur faire grâce que celle des autres, en ce qu'ils ne pouvaient de tout rien pour remuer l'État quand ils en eussent la volonté. Les médisans de Paris disaient qu'il n'y avait impôt qui vint mieux que cet argent plus prompt pour faire fonds aux finances de M. d'O, que celui qu'on tirait des billets journallement ; ainsi allait le monde !<sup>1</sup>

La corruption et la misère régnaient donc à Paris. A un été pluvieux succédait un hiver froid et tout rempli de morts subites et d'épidémies ; l'Espagnol s'avancait en Picardie, s'emparant des places fortes et des points militaires : quelques avant-gardes de ces forts régiments étaient arrivés jusqu'à la forêt de Compiègne. Les têtes étaient exaltées, et, dans cette fermentation, s'accomplit le premier attentat contre Henri IV. Le mardi, 27 décembre (1594), comme le Roi revenant de son voyage de Picardie, fut entré tout botté dans la chambre de Madame de Liancourt<sup>2</sup>, ayant autour de lui le comte de Soisson, le comte de Saint-Pol et autres seigneurs, se présentèrent à Sa Majesté pour lui baiser la main, MM. de Ragni et de Montigni, ainsi qu'il les recevait, un jeune garçon, nommé Jean Chastel, âgé de 19 ans ou environ, fils d'un drapier de Paris, demeurant devant le Palais, lequel avec la troupe s'était glissé dans la chambre, et avançant jusqu'auprès du Roi sans être aperçu, tâcha, avec un couteau qu'il tenait, d'en donner dans la gorge de Sa Majesté ; mais parce que le Roi s'inclinait à terre pour relever ces seigneurs, qui lui baisaient les genoux, le coup (conduit par une secrète et admirable providence de Dieu) porta, au lieu de la gorge à la face, sur la lèvre haute du côté droit et lui entama et coupa une dent. A l'instant que le Roi se sentit blessé, regardant ceux qui étaient autour de lui, et ayant advisé Mathurine, sa folle<sup>3</sup>, commença à dire : *Au diable soit la folle, elle m'a blessé*. Mais elle le niant, courut tout aussitôt fermer la porte et fut cause que ce petit assassin n'échappa pas ; lequel ayant été saisi puis fouillé, jeta à terre son couteau encore tout sanglant dont il fut contraint de confesser le fait sans autre force ; alors le Roi commanda qu'on le laissât aller et qu'il lui pardonnait, puis entendant dire qu'il était disciple des jésuites, dict ces mots : *fallait-il donc que les jésuites fussent convaincus par ma bouche*.

A l'occasion de cet horrible attentat que le Roi aurait voulu couvrir du plus profond silence, par générosité politique, les conseillers demandèrent des proscriptions nouvelles ; comme Jean Chastel était élève des jésuites, les ennemis de l'institution conclurent qu'il fallait chasser toute la compagnie de Jésus<sup>4</sup> de ses collègues. On avait déjà proscrit les dominicains et d'autres ordres jusqu'aux capucins ; tandis que les Huguenots jouissaient en paix de la liberté du prêcher, les catholiques voyaient les couvents fermés, les religieux exilés hors des murs de Paris sous de simples prétextes. Ainsi marchent les réactions, elles ne s'arrêtent pas ; la politique de la *satyre Ménippée* triomphait, le pouvoir passait aux mains de ce tiers parti tiède et impopulaire qui avait toujours rêvé des transactions impossibles. L'horizon chaque jour était plus sombre, le Roi triste et

---

<sup>1</sup> *Journal de Henri IV*, 1602.

<sup>2</sup> Gabrielle d'Estrées ; (c'était le nom de son mari).

<sup>3</sup> Les Rois avaient encore auprès d'eux, un fou et une folle à titre, qui pouvaient se permettre de tout dire.

<sup>4</sup> Il faut dire aussi que l'esprit d'une opposition coupable était monté bien haut et j'ai trouvé dans mes recherches un opuscule (rare), sous ce titre : *Apologie de Jean Chastel parisien*, 1595 (Sans nom de ville.)

rêveur changeait à vue d'oeil, portant en lui-même un vif et profond chagrin ; lui si gai, si railleur au milieu des batailles, ne disait plus que des paroles découragées ; interrogé par ses amis sur les causes de cette tristesse, le roi répondait : ventre saint-gris, comment ne serai-je pas mécontent de voir un peuple si injuste envers son Roi, qu'encore que j'ai fait et fasse encore tous les jours tout ce que je peux pour lui, me dresser toutefois, tous les jours, de nouveaux attentats, car depuis que je suis ici je ne vois pas autre chose<sup>1</sup>.

Ces paroles du Roi étaient certes bien vraies, bien senties, mais la cause n'en était-elle pas dans la tendance même des conseils, et dans la propre situation que Henri IV s'était faite : il arrivait pour finir une révolution et il irritait la majorité par ses préférences et ses manifestations en faveur de la minorité ; il avait autour de lui des Huguenots et voulait commander à un peuple catholique<sup>2</sup> ; il accueillait les ministres du calvinisme avec bienveillance et il exilait les curés et les religieux. De ces faits résultait une irritation profonde dans les esprits : les restaurations ont toujours créé des situations fort difficiles. Cette race méridionale et Béarnaise qui allait dominer dans Paris, était inconnue à la population ; on avait trop détesté Henri de Navarre pour l'aimer devenu roi de France. La sûreté de sa personne et de son gouvernement exigeaient des mesures de rigueur qui le rendaient odieux, et avec la meilleure intention il était mal jugé, calomnié ; on fouillait sa vie avec injustice, on lui disputait ses distractions. Roi soldat, Henri IV n'aimait pas à être gêné, il agissait à Paris comme dans les camps. La partie austère du calvinisme et des catholiques lui reprochait la licence de ses mœurs et le luxe de ses maîtresses. Jamais situation ne fut donc plus difficile que celle de Henri IV à Paris.

---

<sup>1</sup> *Journal de Henri IV.*

<sup>2</sup> La sœur du Roi, Madame Catherine, allait publiquement au prêche, où lui même se plaisait à assister. (*Voy. Mém. De Sully.*)



## XI. — Gabrielle d'Estrées à la Cour.

La grande faveur de Gabrielle d'Estrées s'était accrue, surtout pendant la dernière campagne de Henri IV, aux environs de Paris : elle avait renoncé à son nom et aux armes de Liancourt pour prendre celui de marquise de Montceaux ; elle avait eu du roi deux enfants déjà *César Monsieur*, et un autre fils qu'elle nomma *Alexandre* comme pour exalter la gloire du roi leur père<sup>1</sup> ; Gabrielle d'Estrées avait fait son entrée publique à Paris comme une souveraine, et ces faveurs pour une maîtresse ne grandissaient pas la moralité de Henri IV ; Gabrielle aimait là magnificence, le luxe, et la dépense qu'ils entraînent ; elle étalait un faste qui souvent faisait murmurer le peuple misérable de Paris ; on le remarqua surtout lors du baptême du fils de Madame de Sourdis qu'elle tint sur les fonds avec le roi ; elle était vêtue ce jour, d'une robe de satin noir toute chargée de perles et de pierreries qu'elle ne pouvait soutenir : et à laquelle Gabrielle, on disait que Madame de Montpensier et de Nemours avaient servi de *chambrières* ce jour là ; Madame de Montpensier portait la salière ; la maréchale de la Chartre portait l'enfant qui fut baptisé par l'évêque de Maillesais son oncle ; le roi vêtu d'un habillement gris, depuis qu'il fut entré à l'église jusqu'à ce qu'il en sortit ne fit que rire avec la marquise et la caressait tantôt d'une façon, tantôt de l'autre : quand elle vint à lever l'enfant pour le présenter aux fonds elle s'écria : *Mon Dieu qu'il est gros, j'ai peur qu'il ne m'échappe tant il est pesant. Ventre saint-gris*, reprit le roi, *ne craignez pas cela ; il n'aura garde car il est bien bridé et scellé*<sup>2</sup>. Ainsi les nobles femmes de la maison de Guise, si aimées, si respectées du peuple servaient de *chambrières* à Gabrielle d'Estrées, et dans une église catholique, à la cérémonie sacrée d'un baptême le roi caressait sa maîtresse sans respect pour la sainteté du lieu ! Était-ce ainsi que Henri IV voulait montrer sa foi catholique en la raillant même aux pieds des autels, sans s'occuper d'autre chose que de Gabrielle d'Estrées ! Aucun objet de luxe n'était épargné pour la belle Gabrielle ; diamants, perles fines, dentelles en point de Flandre et d'Angleterre, alors en grande renommée. Le samedi 12, dit le journal du parlementaire, on me fit voir un mouchoir qu'un brodeur de Paris venait d'achever pour Madame de Liancourt (la marquise de Montceaux), laquelle le devait porter le lendemain dans un ballet ; elle en avait arrêté le prix à 1.900 écus qu'elle paya comptant. Le roi ne cessait pas ses prodigalités pour elle ; il lui donnait souvent le prix des charges et des emplois dont elle disposait ; et de telles prodigalités étaient hautement blâmées, même par les amis de Henri IV. Gabrielle d'Estrées affichait publiquement les faveurs royales sans rougir, car elle comptait sur sa grâce, sur sa beauté pour confondre ses ennemis. Il existe de cette époque plusieurs portraits de Gabrielle d'Estrées et la gravure même a conservé son souvenir : sa figure est \m peu ronde et enfantine ; ses yeux beaux et noirs<sup>3</sup>, son front large couronné d'une belle chevelure telle qu'on la portait sous les Valois, roulée sur le front et les tempes, et entourée de torsades de

---

<sup>1</sup> Henri IV était sans cesse reproduit dans les gravures contemporaines, sous les traits allégoriques d'Alexandre et de César. Collect. des grav. (Biblioth. Impér.) On le voit ainsi à Fontainebleau.

<sup>2</sup> *Journal de Henri IV*, année 1597.

<sup>3</sup> Biblioth. Impér. (Collection de portraits gravés) ; Je regrette que Messieurs les conservateurs des estampes confondent avec ces portraits contemporains, les figures de fantaisie inventées par l'école moderne.

perles ; elle porte un corset fort long et serré de taille, et se développant jusqu'à une fraise qui environne le cou. Sous ces portraits sont, en général, des distiques en l'honneur de Gabrielle ; les poètes n'ont jamais manqué à la flatterie et à l'adulation :

Fleur des beautés du monde, astre clair de la France,  
Qui vous voit, vous admire et soupire en son cœur ;  
Mais tout en même temps, votre regard vainqueur  
Donnant vie au désir, fait mourir l'espérance<sup>1</sup>.

Et sur un autre portrait encore, sans doute, pour flatter l'amour propre du roi, le poète disait de Gabrielle d'Estrées :

Voici bien quelques traits d'un ange incomparable,  
Mais le vrai ne se peut ici bas l'imiter,  
Car le ciel de son mieux l'a faite toute admirable.  
Qu'elle étonne le monde et ne peut l'envier.

Ainsi parlaient les poètes de la belle Gabrielle ; mais le peuple, la foule, les vieux soudards dévoués à Henri IV ne pensaient pas de cette manière : Un bourgeois de Genève étant allé au Louvre pour les siennes affaires avait rencontré sous la porte du dit Louvre, une dame magnifiquement parée et accompagnée, laquelle ne connaissant point et voyant que tout le monde lui faisait honneur, aurait demandé en s'arrêtant qui elle était, il avait été tout ébahi qu'à l'instant un archer de la garde lui aurait répondu tout haut : *Mon ami, ce n'est rien qui vaille ; c'est la maîtresse du roi*<sup>2</sup>.

C'était plus que la maîtresse du roi, et déjà l'on parlait d'un hardi projet qui aurait élevé Gabrielle d'Estrées au rang de reine de France. Une des sérieuses préoccupations de Henri IV était de fonder sa dynastie par une postérité mâle et courageuse ; Marguerite de Valois à travers des légèretés avait conservé une dignité parfaite et un grand orgueil de sa race<sup>3</sup> ; si elle se plaignait dans les plus charmants vers du monde d'être femme sans mari, elle ne voulait à aucun prix revenir auprès de cet époux brusque, moitié huguenot fort désagréable de sa personne, vivant sans pudeur avec ses maîtresses ; elle restait libre, heureuse, toute remplie du souvenir de ses frères, si élégants, si fastueux, Charles IX, Henri III, qu'elle avait tant aimé. Henri IV ne pouvait donc espérer une postérité avec Marguerite de Valois ; s'il épousait au contraire Gabrielle d'Estrées sa postérité était toute trouvée ; il avait d'elle deux enfants mâles, avenants, gras et forts. La lignée des Bourbons était ainsi assurée pour la couronne ! seulement une question fort grave de droit politique s'élevait ; les enfants naturels, bien que légitimés par mariage subséquent, étaient-ils aptes à la couronne ; les pairs du royaume, les gentilshommes, les parlements, reconnaîtraient-ils cette postérité qui avait d'abord porté la barre de bâtardise ? Ces espérances autour de l'aîné des enfants (César Monsieur) paraissaient si bien prêtes à se réaliser, que déjà le Conseil des Huguenots de la Rochelle votait un don de deux milles écus pour être offert au charmant fils du roi<sup>4</sup>. Chacun savait que c'était par ce côté qu'on pouvait parvenir jusqu'au cœur de Henri IV ; et de plus par la force des

---

<sup>1</sup> Collect. des portraits (Biblioth. Impér.). A côté de l'image de Henri IV, fort laid, les traits distingués de Gabrielle d'Estrées font un grand contraste.

<sup>2</sup> *Journal de Henri IV*. (Lestoile.)

<sup>3</sup> Ses traits ont été conservés par la peinture ; ils sont charmants. La Biblioth. Impér. possède plusieurs gravures qui la reproduisent.

<sup>4</sup> *Journal de Henri IV* (1596).

choses et par sa propre faiblesse, la postérité de Gabrielle d'Estrées, serait favorable aux Huguenots, parti armé et prêt à la défendre. Si les habiles chefs des calvinistes, leurs têtes considérables voulaient après la dissolution du mariage avec Marguerite de Valois, donner pour femme au roi une princesse d'Orange, d'Angleterre, ou d'Allemagne, afin d'assurer leur crédit, la masse des Huguenots n'allaient pas si loin ; l'élévation de Gabrielle d'Estrées leur suffisait, parce qu'elle avait pris certains engagements avec le parti calviniste contre les Valois. Il était fort important pour le progrès du prêche que la reine ne fut pas d'une condition si élevée qu'elle put briser ou même altérer la puissance de Catherine de Bourbon<sup>1</sup>, la sœur de Henri IV, la protectrice avouée des calvinistes et qui ne se gênait pas dans ses actes favorables à la réformation.

Les catholiques murmuraient hautement contre cette liberté du prêche ; ils trouvaient le roi bien tiède, bien indécis dans ses répressions, et M. d'O, le contrôleur des finances<sup>2</sup>, lui avait dit : *Sire il ne faut plus ainsi tortignoner, si vous ne voulez avoir dans huit jours un roi élu en France ; il vous faudra soutenir, avec vos misérables Huguenots, tous les ennemis que vous avez déjà sur les bras.* Henri IV écoutait peu et fatigué de tant de remontrance, il plaça toute sa confiance dans le financier italien Zameti<sup>3</sup>, tout à la fois, tête politique, homme d'argent et d'affaire. Sully avait sérieusement servi le roi de son bras et de ses deniers pendant les longues guerres civiles, c'était un de ces caractères brusques, parfaitement désagréables, faisant aussi bien ses propres affaires que celles du roi ; il agrandissait ses forêts, ses parcs, ses terres, de sorte qu'il avait acquis la plus colossale des fortunes, au demeurant fort ladre, fort exclusif. Lorsque le Roi se permettait la moindre distraction d'art, de plaisir et de fêtes, Sully, sans aucun goût d'artiste, sans imagination active ne s'occupait que des intérêts de son parti et de sa fortune, des questions de terre, d'agriculture et de châteaux. Henri IV avait donc pris en grande faveur le banquier Zamet, un des esprits les plus capables, les plus habiles en négociations et en ressources ; Italien d'origine il était propre à tout, aux affaires diplomatiques, aux fêtes de cour, aux prêts d'argent qu'il se procurait par ses propres relations à Gênes, à Florence, à Milan, presque sans difficulté. Comme Gabrielle d'Estrées s'était confiée à lui, Zamet se faisait fort d'obtenir à Rome l'annulation du mariage de Henri IV avec Marguerite de Valois ; il croyait partout à la puissance de l'argent sur les Etats généraux, à la cour et même à Rome ; il ne doutait de rien et ces sortes de caractères plaisent à tous dans les situations délicates.

On pouvait ajouter que Zamet avec cette force de l'argent, avait contribué à finir la guerre civile et préparé l'avènement de Henri IV<sup>4</sup> ; y avait-il une affaire difficile à suivre ? le roi s'adressait à Zamet ; il avait conclu l'achat de Paris avec M. de Brissac ; il continuait ses grandes corruptions auprès des échevins des

---

<sup>1</sup> Catherine d'Albret sœur de Henri IV ; elle avait épousé le duc de Bar : elle vivait à Paris entourée de tous les ministres ; elle tenait le prêche, même dans le Louvre ; 1695-1697.

<sup>2</sup> François d'O, seigneur de Fresne et de Maillebois, gouverneur de Paris.

<sup>3</sup> Zamet (Sébastien), fut ensuite créé Baron de Murat et de Billy. (Voyez mon *Histoire des Financiers*.)

<sup>4</sup> Villeroy et Zamet furent les deux chefs intermédiaires pour unir la Ligue au Roi : les parlementaires disaient.

*Le Roi n'a pu vaincre la Ligue ;  
Il n'appartient qu'à Villeroy,  
Qui a si bien conduit sa brigade,  
Qu'en fin la Ligue a pris le Roi.*

villes, les chefs de parti, dans les provinces : il avait été envoyé auprès du duc de Mayenne ; il espérait sa soumission. On s'explique donc la confiance que lui témoignait Henri IV. Auprès de Zamet il n'y avait, ni objections, ni difficultés, il ne faisait ni de longs discours, ni des remontrances ; il montrait ses sacs d'écus comme son seul argument. Auprès des hommes il n'invoquait qu'une seule chose, l'argent pour vaincre les obstacles ; Florentin raffiné par son goût des arts, Zamet avait fait construire, à Paris, le plus gracieux hôtel à la mode romaine dans le marais près des Tournelle<sup>1</sup>. On ne parlait partout que de l'hôtel Zamet que le roi allait souvent visiter<sup>2</sup> accompagné de la marquise de Montceaux ; c'était un quartier tout neuf que celui des Marais autour de la Bastille ; Sully demeurait à l'arsenal, et faisait élever une maison fortifiée, rue Saint-Antoine ; on jetait les premières assises d'une place royale sur les terrains de l'ancien Parc des Tournelles ; toutes les rues environnantes gardaient souvenir des beaux jardins du palais de Charles VII : la *Cerisaie*, le *Beau treillis*. L'art florentin débordait depuis Catherine de Médicis et déjà le plan était dressé pour garnir de belles maisons, les quais et les environs de la Seine à l'imitation des bords de l'Arno, à Pise et à Florence.

Jamais on n'avait vu à Paris le contraste navrant des grandes misères du peuple et du luxe le plus effréné de la cour ; les places et les rues étaient inondées de mendiants malingres et à côté on dansait des ballets, au Louvre ou à l'hôtel de la marquise. Toujours plus élégante, Gabrielle portait un soir une toilette toute royale de damas vert ; le roi se mirait dans sa parure et il lui dit : *qu'elle n'avait pas assez de brillants à ses cheveux, qu'elle n'avait que douze diamants et qu'elle en avait besoin au moins de quinze*. Dans les fêtes de la marquise, le roi se montrait fort joueur comme la race gascone toujours aventureuse. *Le roi gagna cette nuit à M. de Lesdiguière cinq milles escus aux trois dés<sup>3</sup>, et à Sancy un cordon de perles de 8 milles écus*. Les récits du temps ne tarissent pas sur ce contraste de la misère et du luxe ; quand on apportait à l'Hôtel-Dieu tant de pauvres enfants de Jésus-Christ, exténués de faim et de misère, on dansait à Paris : *Les banquets et festins s'y tenaient à 46 écus le plat, avec des collations magnifiques à trois services : quant aux habillements, bagues et pierreries, la superfluité y était telle qu'elle s'étendait jusqu'au bout de leurs souliers et de leurs patins, dans un festin qui fut donné à l'hôtel Montmorency<sup>4</sup>, il y avait deux esturgeons de cent écus ; tous les poissons étaient fort déguisés en viande de chair ; du fruit il y en avait pour 360 écus et des poires de bon chrétien, tant qu'on en put découvrir à un écu la pièce ; ballet mascarade, musique de toute sorte, pantalomisme et tout ce qui peut servir d'amorce à la volupté ; après la panse vint la danse, au fond de laquelle il semblait que nous voulussions ensevelir tous nos malheurs<sup>5</sup>*.

On accusait la marquise de Montceaux de tous ces déportements et on la considérait comme la cause des grandes misères publiques ; Gabrielle d'Estrées,

---

<sup>1</sup> Les jardins s'étendaient jusque sur les bords de la Seine, ils étaient féeriques et servirent de modèle à Saint-Cloud.

<sup>2</sup> *Le jeudi 15 février 1597, le Roi arriva à Paris, soupa et coucha chez Zamet. Journal de Henri IV, 1597.*

<sup>3</sup> Comme on était en Jubilé, le Roi dit : *qu'il avait gagné son Jubilé.* (*Journal de Henri IV.*) Le Roi plaisantait toujours sur les choses de religion.

<sup>4</sup> Henri Ier duc de Montmorency, connétable de France, dont la fille épousa le prince de Condé.

<sup>5</sup> *Journal l'Étoile, 1595.*

traitée en véritable reine, négociait en personne pour le roi ; elle fut envoyée auprès du duc de Mayenne<sup>1</sup> pour l'accueillir, le recevoir, le festoyer à Fontainebleau. Dans le banquet donné à cette occasion, Gabrielle d'Estrées était assise à côté du roi dans une table seule, comme la reine, le duc de Mayenne s'était placé sur un tabouret à une table au-dessous ; les enfants qu'elle avait eu du roi *César Monsieur* et *Alexandre*, étaient traités en vrai fils de France. On disait par tout que la destinée de Gabrielle d'Estrées était déjà fixée et qu'on n'attendait que les dispenses de Rome pour célébrer les fiançailles.

Le roi poursuivait en effet deux grandes affaires auprès du pape ; la levée de son excommunication majeure et la dissolution de son mariage avec Marguerite de Valois. La première négociation était plus difficile qu'on ne pouvait penser à plusieurs point de vue<sup>2</sup> ; il en est des engagements religieux au moins comme de ceux du monde ; quand une première fois on a manqué à sa parole, on n'est pas cru facilement quand on la donne une seconde fois ; or, Henri de Béarn huguenot s'était converti au catholicisme après la nuit du 24 août 1572 ; il s'était fait de nouveau calviniste et aujourd'hui il redevenait catholique : qui pouvait répondre qu'il ne retournerait pas à l'hérésie ? on devait donc prendre de grandes précautions à Rome pour lever l'excommunication majeure. Et pourtant c'était une des sérieuses nécessités de la situation de Henri IV. Jamais il ne régnerait paisiblement sur le peuple de Paris et même sur les cités provinciales tant qu'il resterait excommunié ; d'après les lois canoniques, l'excommunié ne pouvait entrer dans une église et la présence de Henri IV dans Notre-Dame était un sacrilège ; ainsi le pensait le peuple de Paris, et les universitaires avaient beau déclamer contre le pouvoir du pape et la tyrannie de Rome, la conviction du peuple ne changeait pas pour cela ; Henri IV ne serait véritablement roi que lorsqu'il cesserait d'être excommunié. Il se fit pour constater le retour de Henri IV à l'église de longues cérémonies à Rome ; (les formes conservent le droit) ; elle furent belles et solennelles. Sur le portique de la basilique de Saint-Pierre, le trône pontifical fut dressé ; d'Ossat et Du Perron s'agenouillèrent pour lire la confession catholique du roi à haute voix ; puis on entonna le chant lugubre du *miserere*, tandis que le souverain pontife touchait légèrement de son bâton pastoral d'Ossat et Du Perron prosternés, comme la coutume était pour les pénitents<sup>3</sup> à Rome. Devant l'église, il n'y a pas de rang ; roi et peuple sont égaux : il n'y a plus que des chrétiens.

---

<sup>1</sup> Le duc de Mayenne ne fit sa soumission au Roi, qu'après que le Pape eut absout Henri IV. Tous les catholiques ; vinrent alors à la maison de Bourbon.

*Quum tota armatum, mirata est gallia Regens  
Mirata est etiam Roma beata pium.*

<sup>2</sup> Cette négociation fit un grand honneur à d'Ossat et à Du Perron : Arnaud d'Ossat d'une famille pauvre et du peuple fut élevé au cardinalat ; Du Perron (David), était fils d'un ministre calviniste de Genève ; il s'était converti au catholicisme. L'absolution de Henri IV est du 17 septembre 1595.

<sup>3</sup> Les huguenots raillèrent ces formes, et l'on trouve un pasquil du temps fort opposé à ces humiliations :

D'un si léger bâton ne doit être battu  
Du Perron à vos pieds l'a dûment abattu  
Sa coulpe vers son roi est par trop criminelle  
Si la verge de fer que Christ tient en sa main,  
Vous tenez en vos mains, ô vicaire romain,  
Rompez lui tout d'un coup les reins et la cervelle.

La seconde affaire qui se négociait à Rome, aussi difficile se rattachait à la dissolution du mariage de Henri IV avec Marguerite de Valois, grave question de dynastie et de transmission de la couronne, car c'était pour le roi un rude souci que de maintenir dans la race des Bourbons, la couronne de France disputée par l'Espagne et la maison de Lorraine.

S'il n'avait pas d'enfants légitimes ou légitimés, déclarés aptes par le parlement et les États généraux, à qui reviendrait la couronne ? Les seuls représentants de la maison de Bourbon, la branche cadette étaient les Condé, profondément détestés par les catholiques, c'est-à-dire par la majorité de la France. Le chef de cette lignée était Louis de Bourbon, fils de Charles de Bourbon, un moment duc de Vendôme, devenu l'un des chefs de parti calviniste, le principal auteur de la conjuration d'Amboise. Dans tous les triomphes du protestantisme, c'était toujours Condé que les chefs de la fédération huguenote proclamaient roi, et il existait même des médailles frappées à la Rochelle qui portaient cet exergue : *Louis XIII (le prince de Condé) par la grâce de Dieu roi de France, premier chrétien*<sup>1</sup>, car les calvinistes avaient la prétention d'être les seuls vrais chrétiens.

Louis de Bourbon avait eu pour fils et pour successeur Henri Ier, qui, à peine enfant de 15 ans combattait déjà tout à côté de Coligny pour le parti protestant ; il s'était enfui en Allemagne après la Saint-Barthélemy où il avait épousé Madame de La Trémouille d'une illustre famille également huguenote ; mort fort jeune d'une façon subite il avait laissé un fils auquel le roi portait une affection tendre ; à six ans il fut conduit au Louvre où Henri IV en prit un soin particulier et le fit élever dans la religion catholique par M. de Pisani, son gouverneur, on rappelait *le petit prince*, soit que ce fut un titre qui désormais appartiendrait aux Condé (*Monsieur le prince*), soit qu'il y eut quelque chose de vrai dans la chronique d'alors, qui faisait de cet enfant le fils de Henri IV, le roi qui respectait si peu les lois de chasteté dans la famille.

Jamais en aucun cas, un Condé n'eut été accepté pour roi de la France catholique ; ce nom était trop cher aux Huguenots, et n'eut inspiré aucune confiance à la grande opinion de la majorité. On peut ainsi juger tout l'intérêt qu'avait Henri IV à légitimer par mariage les deux fils de Gabrielle d'Estrées : *César Monsieur* créé duc de Vendôme et *Alexandre* qui établissait une forte lignée directe. Cette combinaison d'hérédité avait-elle quelque vie politique ? C'était difficile à croire, en présence des antiques lois de la monarchie et de la résistance des parlements !

---

<sup>1</sup> J'ai donné cette médaille originale dans mon travail sur *la Réforme et la Ligue*.

## XII. — Les derniers rejetons des Valois et des Guises (1505-1508).

Lorsque Henri IV délibérait sur les moyens d'assurer l'hérédité à sa race, Marguerite, sa femme (la reine Margot), restait seule pour représenter la famille légitime des Valois. Retirée dans son bel apanage d'Auvergne, elle se consolait par la culture des lettres et les distractions d'esprit et de cœur, des tristesses qui avaient accablé sa maison ; elle avait tendrement aimé ses frères, les rois Charles IX et Henri III, morts si jeunes, si magnifiques parmi les gentilshommes ; elle voyait avec un secret dépit l'avènement de cette race du Béarn, demi huguenote, si éloignée des élégantes mœurs des Valois ; elle écrivait ses *mémoires*<sup>1</sup>, avec une impartialité calme et charmante, et se livrait à l'art des vers, à la poésie qui console. Toujours en correspondance avec Henri IV, son époux, ce caractère soudard et railleur allait peu à ses sentiments, elle aurait volontiers consenti à la nullité de son mariage, si elle ne s'était sentie profondément humiliée par le choix qu'il avait fait de Gabrielle d'Estrées pour lui succéder sur le trône. Ce qui la consolait et la soutenait, c'est qu'elle savait Henri IV très-hâbleur et fort en promesses de mariage, et sans doute il briserait spontanément cette liaison indigne de la majesté royale.

Dans une lettre qu'elle écrivit en réponse à Sully elle dit : qu'elle acceptait son entremise pour la question de la nullité du mariage et qu'il ne tiendrait point à elle que le succès ne fut tel qu'il le souhaitait, mettant à un si haut prix les vertus héroïques du Roi et les moyens qui lui seraient présentés pour lui faire trouver quelque part en ses bonnes grâces, mais qu'elle ne donnerait jamais son consentement pour parvenir à la dissolution ou nullité du mariage, tant qu'elle estimerait qu'on voulut en donner l'honneur à cette P..... de Gabrielle<sup>2</sup>. Expression colère et fière qui supposait autant d'indignation que d'orgueil.

Marguerite de Valois, fort enivrée de sa race ne pouvait accepter cette idée qu'on lui préféra la fille d'un simple gentilhomme qui n'avait pas même pour elle cette pureté de vertus qui pouvait l'ennoblir et l'élever aux yeux du Roi. Un peu mauvaise langue, Marguerite disait et écrivait : que Gabrielle d'Estrées n'était que l'ancienne maîtresse du duc de Bellegarde qui avait obtenu son cœur, même durant sa liaison avec le Roi, et la femme de ce Liancourt qui s'était déshonorée en se prêtant à une façon de mariage pour favoriser les amours du Roi<sup>3</sup>, et ce n'était pas pour une telle femme que Marguerite consentirait à briser son union avec Henri IV.

Cependant, pressée par Sully, elle avait consenti à confier la discussion de ses intérêts matrimoniaux au conseiller Edouard Molé<sup>4</sup>, l'un des membres le plus élevé et le plus populaire de la cour du parlement, et à François Langlois<sup>5</sup>, maître

---

<sup>1</sup> *Mémoire de Marguerite de Navarre*, publiée par Maulion de Cornier, Hollande 1658, 1665.

<sup>2</sup> *Lettre de Marguerite de Valois*, 1595.

<sup>3</sup> Gabrielle d'Estrées ne prenait plus le nom de Liancourt, mais celui du Marquise de Montceaux.

<sup>4</sup> Edouard Molé, était conseiller depuis 1575 ; fort populaire à Paris, il avait pris parti pour la Ligue modérée et avait été élu par les Ligueurs procureur général ; il avait fait sa soumission à Henri IV.

<sup>5</sup> Martin Langlois, bourgeois de Paris, avait été nommé maître des requêtes de l'hôtel, à cause des services qu'il avait rendu à Henri IV.

de requêtes de l'hôtel ; Henri IV avait pris Marguerite par son faible ; très-prodigue, comme tous les Valois, elle avait contracté des dettes considérables, et on lui promettait de les payer en bon deniers comptants si elle consentait à la séparation, et cette promesse la ravissait, moins pour assurer son repos que pour en contracter de nouvelles, car elle avait la main percée pour les écus, comme Charles IX et Henri III, ses frères. Jamais les vassaux d'Auvergne n'avaient été plus heureux que sous Marguerite de Valois ; elle embellissait les villes, les châteaux de sa résidence, où l'on ne voyait que fêtes et pompes royales, comme autrefois au Louvre, à la belle époque des Valois.

Quand on lit attentivement les *Mémoires* de Marguerite de Valois et avec ces *Mémoires* le portrait que Brantôme a tracé de cette noble princesse, on ne peut s'empêcher de croire qu'il existât un grand parti qui voulait maintenir la race des Valois contre le Béarnais et qu'au besoin pour cela on eut changé la loi salique. Brantôme aborde nettement la question ; après une apologie enthousiaste des qualités, des talents de Madame Marguerite, il déclare que pour le gouvernement, les femmes valaient mieux que les hommes, et qu'il est absurde de les exclure de la couronne par une coutume qui n'a aucun fondement même historique<sup>1</sup>. Brantôme restait l'homme des temps et de la race des Valois ; les goûts de la cour nouvelle n'allèrent pas à ses habitudes du passé.

A côté de Marguerite était son brave neveu naturel, le comte d'Angoulême, issu de Charles IX et de la gracieuse fille d'un chirurgien-apothicaire de la ville d'Orléans du nom de Marie Touchet<sup>2</sup>. Charles IX l'avait beaucoup aimée ! elle était si belle et comptait si bien sur le crédit de sa beauté, que lorsque la politique calviniste eut imposé à Charles IX son mariage avec Elisabeth, fille de l'empereur d'Allemagne<sup>3</sup>, Marie Touchet s'était écriée : **cette rousse allemande ne me fait pas peur**. Elle conserva en effet toute l'affection de Charles IX. Charles de Valois, né de Charles IX et de Marie Touchet, enfant, avait été destiné à l'ordre de Malte, et il avait obtenu avec les ordres, l'abbaye *de la Chaise en Dieu* ; Catherine de Médicis lui fit quitter la robe pour le marier à Charlotte, fille du connétable Henri de Montmorency ; sa mère, Marie Touchet, après la mort de Charles IX, épousa le sieur François de Balzac d'Entraigue, gouverneur d'Orléans ; elle eut deux filles, la première qu'on disait née de Charles IX, devint célèbre sous le nom de la marquise de Verneuil dans les amours de Henri IV, tandis que le comte d'Angoulême se distinguait dans toutes les batailles avec la bravoure aventureuse des Valois.

Les Guises étaient encore plus fatalement frappés que les Valois dans leur lignée, et la maison de Lorraine subissait bien des tristesses depuis la Ligue. Les enfants des Guises, ces fils tant aimés des Parisiens, étaient restés à leur hôtel, lors de l'entrée de Henri IV, garantis par leur popularité et par la parole du Roi, ils savaient, au reste, que le Béarnais n'était pour rien dans le sanglant coup d'État de Blois, et ils n'avaient par conséquent aucun reproche à lui jeter à la face : Henri IV était lui-même trop loyal, trop chevaleresque, pour ne pas être frappé de la grandeur, de la puissance, même de la majesté de la maison de Lorraine ; on a vu avec quelle distinction il avait accueilli Mesdames de Montpensier<sup>4</sup> et de Nemours, pierres précieuses de la maison des Guises ; toutes deux braves

---

<sup>1</sup> Voir son petit écrit *sur les Dames illustres*.

<sup>2</sup> Vers l'année 1568.

<sup>3</sup> En 1570, on avait fait sur Marie Touchet l'anagramme. **Je charme tout**.

<sup>4</sup> La duchesse de Montpensier, était Catherine de Lorraine, fille de François de Lorraine, duc de Guise et d'Anne d'Est. Deux grandes races.



ligueuses, si elles avaient à reprocher des torts sanglants à Henri III, qu'avaient-elles à dire à Henri de Béarn, alors maître de Paris 1 il avait fait la guerre et il restait vainqueur ; c'était sa glorieuse destinée et son droit, on ne pouvait ni le discuter ni le nier. Henri IV était Roi de France et désormais catholique.

Le Roi, de son côté, avait tout à gagner en se rattachant les Guises, les débris d'une maison puissante et populaire. Dès son entrée à Paris, le Roi était allé visiter Mesdames de Nemours et de Montpensier<sup>1</sup> ; il les avait invitées à ses jeux ; sans abdiquer tout à fait son caractère goguenard et railleur, le Roi les avait traitées avec respect, confiance et amitié. Pour sceller son rapprochement avec les catholiques, il avait nommé Henri de Guise le noble orphelin, le représentant de l'illustre maison, gouverneur de Provence, un des actes les plus habiles de son règne. La Provence, et Marseille spécialement, s'étaient lentement détachées de la Ligue ; elles n'avaient fait leur soumission au roi que par la trahison du capitaine Libertat<sup>2</sup>. Henri IV qui craignait les menées de Philippe II en Provence, en confiait le gouvernement à un pur catholique. Il y avait cela de noble et de grand dans les Guises, qu'à la popularité municipale de la Ligue, ils joignaient une haine profonde pour l'Espagnol. Les Guises s'étaient violemment séparés de Philippe II depuis les États généraux de 1588<sup>3</sup>, où la politique ambitieuse des Espagnes s'était révélée.

Le duc de Mayenne faisait aussi sa soumission avec une loyauté égale à celle des jeunes enfants des Guises ; d'une bravoure incontestée, d'une capacité militaire hors ligne, quoique fort lourd de corps, il avait tenu longtemps la campagne contre l'armée de Henri IV, et il se rendait pour ainsi dire l'épée à la main ; mais dès qu'il eut accepté les conditions de la paix, le duc de Mayenne se montra fort dévoué au Roi ; d'une grande indolence à cause de son embonpoint extrême, le duc de Mayenne aimait les fêtes les plaisirs, et Henri IV les lui prodiguait d'une façon très-chevaleresque et très-royale. Dans son habitude de hâbleries burlesques, le Roi se vengeait pourtant d'une certaine manière : comme le duc de Mayenne avait une grande difficulté à marcher, le Roi l'entraînait à de longues promenades à plusieurs lieues dans ses parcs et forêts jusqu'à lui faire perdre haleine ; le soir il en gaussait avec ses courtisans : *J'ai mal mené aujourd'hui mon cousin le duc de Mayenne*. Le duc dévorait cette sorte d'humiliation sans dire mot ; ses vieux amis disaient que le sanglier était pris<sup>4</sup>. Le cadet de la maison de Lorraine, le duc de Mercœur, plus fier, plus heureux et plus libre, à la tête de la Ligue, en Bretagne, défendait cette province avec une grande énergie ; quand la pacification fut accomplie, le duc de Mercœur ne fit pas sa soumission absolue comme le duc de Mayenne ; au lieu de venir à la cour du Louvre, ou

---

<sup>1</sup> C'était un caractère mâle et exalté que celui de madame de Montpensier : *Lorsqu'on vint lui dire de bon matin que le Roi était dedans Paris, elle se montra tellement esperdue et désespérée, quelle demanda, s'il n'y avait point quelqu'un, qui eut pût donner à elle un coup de poignard dans le sein. (Journal l'Étoile, mars 1554.)*

<sup>2</sup> Libertat n'était pas marseillais, c'était un capitaine de compagnie corse qui vendit la ville moyennant denier ; le véritable héros de Marseille, ce fut Casaulx, le chef de la municipalité ligueuse, dont faisait partie un de mes ancêtres.

<sup>3</sup> La preuve en est dans la correspondance de Philippe II et de don Ibarra, ambassadeur à Paris. (Archives de Simancas B.)

<sup>4</sup> On peut voir dans Cayet *Apologie pour le roi Henri IV envers ceux qui le blâment, de ce qu'il gratifie plus ses ennemis que ses serviteurs, faite en l'année 1596*. Le traité de Fontainebleau fut signé entre Henri IV et le duc de Mayenne et Zamet stipula les conditions.

dans les délices de Fontainebleau pour saluer Henri IV<sup>1</sup>, comme les autres enfants de la maison de Lorraine, il avait préféré le service de l'empereur d'Allemagne ; il ne cessait pas de porter la croix de la Ligue comme un beau souvenir ; infatigable chef de l'armée chrétienne, le duc de Mercœur combattait les Turcs avec vaillance, prenait les villes, renversait les armées. La Porte elle-même s'en plaignit à Henri IV : *Je ne puis rien sur lui*, répondit le Roi, *les princes Lorrains sont sujets de l'empereur, ils sont chrétiens et naturellement appelés à combattre les Ottomans ; adressez-vous aux princes allemands et à leur suzerain.*

A considérer le côté moral et les poignantes douleurs des humiliations, les duchesses de Nemours et Montpensier subissaient une situation bien triste ; elles ne pouvaient aimer le prince de Béarn, devenu roi de France, qu'elles avaient tant combattues à la tête de la Ligue, et néanmoins elles devaient accepter ses amitiés plus ou moins feintes, ses politesses royales : au jeu, au bal, dans les fêtes, il leur fallait marcher à côté de Gabrielle d'Estrées et quelquefois s'asseoir derrière son fauteuil, sur de simples tabourets, véritables humiliations qu'elles devaient subir ; la maison de Guise que naguère avait aspiré à la souveraineté en invoquant le grand nom de Charlemagne contre les Valois, devait-elle supporter en race vaincue les insultantes protections du prince de Béarn ! Aussi la mort était-elle venue bien vite à l'aide de la duchesse de Nemours.

Plus fière et mieux à sa place était Louise de Lorraine, fille de Nicolas de Lorraine, comte de Vaudemont, veuve de Henri III, roi de France ; justement orgueilleuse du double sang des Valois et de Lorraine, à la mort de son mari, die avait passé une partie de son veuvage au château de Chenonceaux, et ensuite elle s'était retirée dans son apanage du Bourbonnais, à Moulins, où elle menait la vie religieuse la plus méritante, au milieu des communautés de capucines, dentelle s'était faite la protectrice ; elle avait retrouvé dans l'humble ordre des Capucins et dans une vie bien méritante, le plus élégant, le plus dissipé, le plus brave des amis de Henri III : le nom de frère Ange et le capuchon de bure cachaient le brillant Henri, duc de Joyeuse, l'époux de la noble Catherine, la digne sœur du duc d'Épernon ; voué au cloître après la perte d'une femme aimée, le duc de Joyeuse avait repris les armes sous la Ligue avec la plus haute bravoure, et l'un des derniers il avait fait sa soumission à Henri IV qui le traitant avec une faveur marquée, l'avait fait maréchal de France, grand-maître du palais, gouverneur du Languedoc, lorsqu'un profond dégoût du monde le saisit au cœur après sa cause perdue ; il était rentré au cloître avec une joie indicible, et désormais nu-pieds l'hiver, jeûnant tous les jours, frère Ange allait soigner les malades dans les hôpitaux, portant pour toute écharpe, une corde noueuse , et celui qui avait tant brillé à la cour prêchait la miséricorde et le pardon dans les plus modestes églises de Paris<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur : Cependant comme toute sa maison, le duc de Mercœur avait fait sa soumission au Roi : *il se rendit à Angers avec un grand équipage, pour y saluer le Roi qui le reçut avec beaucoup de caresse.* (*Journal de l'Étoile*, 1598.)

<sup>2</sup> Frère Ange fit le pèlerinage de Rome au cœur de l'hiver et mourut à 46 ans à Rivoli près de Turin : c'est sur frère Ange de Joyeuse que Voltaire a fait ces vers plats au reste comme toute la Henriade.

*Vicieux, pénitent, courtisan, solitaire.  
Il prit, quitta, reprit la cuirasse et la Haire.*

Les aspects du cloître allaient seuls à la fierté résignée devant Dieu de la veuve de Henri III ; elle les préférait aux bals du Louvre, aux folles danses de la cour de Henri IV, à ces chasses où ses frères et ses tristes cousines étaient obligés de suivre Gabrielle d'Estrées, vêtue en habit d'homme. La veuve de Henri III eut baissé les yeux déboute devant de telles humiliations. Il est des situations quoique perdues, tellement élevées dans la vie, qu'elles ne permettent plus que le service de Dieu. Par son testament<sup>1</sup> celle qui était naguère reine de France fonda un couvent de Capucines ; et tout en respectant l'esprit de la fondation, Henri IV fit transporter les saintes filles, près de la porte Saint-Honoré, dans un vaste terrain qui s'étendait du côté des Tuileries<sup>2</sup>. C'est là que s'éleva ce beau couvent avec jardins, tout peuplés de fleurs que les Capucines consacraient à la parure des autels. Vouées aux macérations les plus austères, elles n'avaient d'autre luxe que celui des églises : ce n'était pas l'or et l'argent qui brillaient dans leurs sanctuaires, mais les fleurs suaves, l'œillet, le jasmin, la tubéreuse. Les capucines vouées à l'adoration du Saint-Sacrement paraient l'autel de Dieu de tout ce que la nature produisait de plus brillant. A cette époque, il ne faut pas oublier que le dogme le plus attaqué dans le symbole catholique était celui de la présence réelle. Toute l'école protestante le discutait avec une persévérance amère ou railleuse. Le livre de Duplessis Mornay avait produit une certaine impression. Pour lutter contre cette doctrine, les fervents catholiques avaient multipliés les fêtes eucharistiques, les processions de la fête Dieu, les honneurs rendus à la présence réelle, à ce point qu'en Espagne, les rois descendaient de leurs voitures ou carrosses pour y faire monter le prêtre qui portait le saint viatique au malade, pieux hommage d'égalité devant Dieu.

Les Valois et les Guises, malgré leurs dissensions accidentelles, appartenaient également à ce parti catholique qui avait pour symbole la présence réelle dans l'hostie consacrée ; c'était un acte habile de Henri IV que de protéger et de grandir les démonstrations religieuses ; ces moyens seuls pouvaient lui assurer la paisible possession de la couronne, et depuis sa réconciliation avec l'Église, il n'épargnait pas ces témoignages. Les tristesses de son temps étaient si profondes et les nécessités de sa politique grandissaient encore les difficultés de son règne !

---

<sup>1</sup> Louise de Lorraine mourut le 4 juillet 1601.

<sup>2</sup> C'est sur ces jardins que furent bâtis la rue des Capucines, et la place Vendôme.

### XIII. — Vie politique de Henri IV (1695-1698).

Rien ne s'améliorait hélas! dans la situation politique de Henri IV ; il s'était fait peu d'amis parmi les Ligueurs, et le nombre des mécontents augmentait. On ne convertit personne dans les partis profondément convaincus ; ils tolèrent un système qui n'est pas le leur, et ne lui pardonnent jamais d'avoir renversé leur idée ; il vaut mieux être chef d'un parti, que souverain au milieu d'opinions hostiles. Le roi de France, toujours placé entre deux factions extrêmes, ne contentait personne ; il avait hérité, pour ainsi dire, de la situation difficile de Catherine de Médicis<sup>1</sup>, morte à la peine. Les Catholiques ne pouvaient pardonner à Henri IV son extrême partialité pour le prêche, et l'édit de pacification donné par le roi, à Nantes, suscitait les récriminations les plus vives. Le parlement, quelque dévoué qu'il fut alors au système de modération, n'avait accepté cet édit qu'après les plus vives remontrances.

Ceux qui ont tant exalté cet édit comme un acte populaire n'ont pas assez tenu compte des oppositions, des remontrances qu'il rencontra partout. Le parlement tout entier se transporta auprès de Sa Majesté, à Saint-Germain, pour lui dire les plaintes des Catholiques ; le roi répondit : Vous me voyez en mon cabinet où je viens vous parler non point en habit royal, ni avec l'épée et la cappe, comme mes prédécesseurs, ni comme un prince qui vient recevoir des ambassadeurs, mais vêtu comme un père de famille, en pourpoint, pour parler familièrement à ses enfants. Ce que j'ai à vous dire c'est que je vous prie de vérifier l'édit que j'ai accordé à ceux de la religion. Ce que j'en ai fait c'est pour le bien de la paix, je l'ai faite au-dehors, je veux la taire au-dedans de mon royaume. Vous devez m'obéir quand il n'y aurait d'autres considérations que de ma qualité et de l'obligation que m'ont tous mes sujets et principalement vous, de mon parlement ; j'ai remis les uns dans vos maisons dont vous étiez éloigné, et les autres en la foi qu'ils n'avaient plus ; les gens de mon parlement ne seraient plus en leur siège sans moi. Ceux qui empêchent que mon édit passe, veulent la guerre ; je la déclarerai demain à ceux de la religion, mais je ne la ferai pas ; je les y enverrai : J'ai fait l'édit, je veux qu'ils l'observent, ma volonté devrait servir de raison ; on ne la demande jamais au prince d'un état obéissant, je suis roi maintenant, je veux parler en roi, je veux être obéi<sup>2</sup>.

Ainsi parlait Henri IV : il régnait une volonté triste quoique impérative dans les paroles du roi : On sent les oppositions qu'il rencontrait partout dans la vivacité haineuse des partis en cette occasion plus qu'en tout autre ; l'édit de Nantes blessait l'opinion de la majorité ; Henri IV se croyait plus de forces qu'il n'en avait dans la réalité.

Le roi pouvait avoir sa politique à lui, mais les parlements voyaient dans l'édit de Nantes la consécration de la guerre civile ; car, en ce moment, les Huguenots gardaient peu de respect et de mesure à l'égard de l'Église ; ils ne se contentaient pas d'avoir obtenu la liberté du prêche et leurs prières publiques, ils déclamaient hautement contre les mystères et les dogmes catholiques. Le livre publié par Duplessis Mornay sur l'Eucharistie causa une longue agitation au sein de l'Épiscopat français ; moyen d'opposition au gouvernement de Henri IV. Ce

---

<sup>1</sup> Voir ma *Catherine de Médicis*.

<sup>2</sup> *Journal de Henri IV*.

livre dirigé contre le sacrement eucharistique attaquait non-seulement le dogme de la présence réelle, mais encore la forme et la force du sacrement, telle que l'Église la comprenait. Duplessis Mornay soutenait que la cène huguenote était la seule et véritable manifestation eucharistique par le partage du pain entre les fidèles<sup>1</sup>. Au lieu de protester hautement contre de tels principes hérésiarques, Henri IV, avec son indifférence affectée, déclara, malgré les protestations du Pape<sup>2</sup>, qu'il serait aise d'entendre sur ce point une discussion impartiale et savante entre les docteurs catholiques et les ministres protestants ainsi qu'il avait été fait dans le colloque de Poissy.

D'après le récit du journal l'Étoile, œuvre d'un catholique bien tiède, la victoire resta aux docteurs de l'Église de Rome ; Duplessis Mornay fut convaincu de falsification des saintes Écritures et dans le texte même des premiers Pères ; Henri IV, comme s'il était désintéressé dans ce débat, indiqua un nouveau colloque à Chartres pour entendre lui-même les docteurs et se prononcer ensuite en pleine connaissance de cause ; Duplessis Mornay ne vint qu'à une séance de ce colloque, il n'avait pas la parole aisée, il s'embarrassait à chaque phrase ; tandis que son contradicteur était le savant Duperron, une des vives éloquences du catholicisme. Duplessis Mornay resta plusieurs fois sans parole, ce qui excita l'hilarité goguenarde du roi qui attendait mieux de celui qu'il appelait le Pape des calvinistes<sup>3</sup> ; il en parla même chez sa sœur, Catherine d'Albret, en signalant l'impuissance de Duplessis Mornay ; ce qui ne l'empêcha pas d'entonner de sa voix nasillarde un psaume en français de Clément Marot avec sa douce mélodie. Il se tenait alors chez la princesse de Navarre une cérémonie religieuse dans le rite réformé, à laquelle Henri IV s'unit dévotement, sincèrement comme s'il était resté huguenot.

Les politiques du conseil censuraient vivement cette indifférence religieuse. L'édit de Nantes paraissait à tous, un acte de la plus haute imprudence, car il légitimait la persistance de la guerre civile : Ce n'était pas seulement la liberté de conscience et de culte qu'obtenait le parti huguenot, mais encore une sorte de gouvernement à part avec ses places de sûreté, ses précautions de guerre ses assemblées particulières, en un mot, un État dans l'État<sup>4</sup>. Oh ! que Henri IV avait raison de songer à se donner un successeur ! quel poids énorme il lui laissait, en présence du parti calviniste organisé en guerre, prêt à prendre les armes, si l'on manquait à une seule des concessions convenue à son égard ; et un parti puissant croit qu'on ne fait pas toujours tout ce qu'on lui doit.

Les catholiques de leur côté, à peine sortis de la ligue, étaient impatients de ces concessions multipliées faites à leurs ennemis ; le roi avait beau aller à la messe, on le croyait favorable au prêche, il se tenait mal à l'église, on le voyait rire, se moquer des cérémonies. Faisait-il ses pâques ? bien des catholiques le niaient<sup>5</sup>,

---

<sup>1</sup> Le livre de Du Plessis Mornay portait ce titre : *De l'institution de la sainte Eucharistie*.

<sup>2</sup> Clément VIII.

<sup>3</sup> Le roi fixa une nouvelle conférence le 30 avril à Fontainebleau, Duplessis Mornay s'en excusa ; tout le procès-verbal des conférences est rapporté par le journal de l'*Estoile*.

<sup>4</sup> Sully fort dévoué au parti calviniste avoue, néanmoins, que Mornay se défendit fort mal. Je ne vis jamais homme si étonné et qui se défendit plus mal : si notre religion n'avait jamais eu de meilleurs fondements que ses bras et ses jambes en croix (car il les tenait ainsi), je la quitterai plutôt aujourd'hui que demain. (*Mém. de Sully*, t. XI, chap. 96).

<sup>5</sup> Les ministres protestants espéraient que Henri IV rentrerait dans leur communion. (Voyez Duplessis Mornay, *Mémoires*).

car on ne l'avait jamais vu accomplir son devoir pascal à sa paroisse. Si pour quelques fêtes solennelles il allait à Fontainebleau, à Poissy, à Saint-Germain, on disait qu'il profitait de ces absences pour se dispenser d'accomplir son devoir de confession et de communion et qu'il allait faire la cène dans les appartements de Madame Catherine sa sœur. Ainsi Henri ne contentait personne ; chacun était plein de méfiance à son endroit et telle est un peu la condition de tout pouvoir de juste milieu.

Il n'était nulle vie de labeur qui pût se comparer à celle de Henri IV, en lutte avec toutes les exigences, tous les caprices des partis, et jugé par eux tous avec une sévérité cruelle. Ses seules distractions il les trouvait dans son amour extrême pour les femmes. Henri IV aimait à bâtir, à construire, à embellir ses châteaux, ses demeures royales, le Louvre, Fontainebleau, Saint-Germain ; s'il se refusait le moindre luxe pour sa personne, s'il quittait rarement son pourpoint gris perle souvent déchiré et rapiécés, il avait la main large, facile, pour les comptes de bâtiments et pour le luxe de ses maîtresses<sup>1</sup> : il répétait les larmes aux yeux : que c'était bien le moins qu'après tant de soucis et de peines prises pour le peuple, il put trouver quelques distractions dans la vie facile. Il écrivait à l'avare Sully, qui tout en faisant ses propres affaires lui adressait d'amers reproches sur ses prodigalités : Les uns me blâment d'aimer les bâtiments et les riches ouvrages ; les autres, les dames, les délices de l'amour, en tous lesquels reproches je ne nierais pas qu'il y ait quelque chose de vrai ; mais dirai-je qu'en ne passant pas la mesure, il devrait m'être plutôt dit en louange qu'en blâme, et, en tous les cas, devrait-on excuser la licence de tels divertissements qui n'apportent ni dommages, ni incommodités à mes peuples, par forme de compensation, à tant d'amertumes que j'ai goûtées et de tant de déplaisirs, fatigues, périls et dangers par lesquels j'ai passé depuis mon enfance jusqu'à 50 ans. L'Écriture n'ordonne pas de ne pas avoir de péchés ni de défauts, d'autant plus que telles infirmités sont attachées à la nature humaine, mais bien de ne pas s'en laisser dominer, ni les laisser régner sur nos volontés, qui est ce à quoi je me suis étudié ne pouvant mieux faire, et vous savez beaucoup de choses qui se sont passés touchant mes maîtresses qui ont été les passions les plus puissantes du monde ; si je n'avais souvent maintenu vos opinions contre leurs fantaisies jusqu'à leur avoir dit, quand elles faisaient les acariâtres : j'aimerais mieux avoir perdu dix mille maîtresses qu'un serviteur comme vous qui m'étiez nécessaire pour les choses utiles<sup>2</sup>.

C'était faire le plus grand éloge de Sully et même de sa politique générale. Il y avait plus de bonne volonté que de force de caractère dans le roi Henri IV retombant toujours dans son péché favori, l'amour. Le roi allait en avant, malgré son âge, avec audace, sans tenir compte des obstacles ; il trouvait plus d'une fois des résistances imprévues et il ne s'en fâchait pas ; roi tout grisonnant il en prenait son parti.

La marquise de Guercheville née Antoinette de Pons avait épousé le comte de la Roche-Guyon, d'une grande race normande<sup>3</sup>. D'après les poètes et les écrivains de mémoires, elle était belle entre toutes ; bien jeune encore la marquise avait

---

<sup>1</sup> Voyez un pamphlet rare : *Tableau en plate peinture de la vie et des mœurs de Henri IV*, dans ce petit livre il y avait ces deux vers italiens :

Con sempre estar en bordello,  
Ercolo non se fato immortello.

<sup>2</sup> Dans le *Journal L'Étoile*, et dans Cayet, 27. — Cayet est toujours fort curieux à étudier.

<sup>3</sup> Henri de Silli, comte de la Roche-Guyon.

perdu son mari<sup>1</sup>, et elle était mère d'un joli enfant de 2 ans ; Henri IV l'avait vu dans son expédition de Normandie et en était devenu éperdument amoureux : ce prince si facile à se déclarer le paladin de toutes les femmes, lui adressa des billets passionnés qui restèrent sans réponse ; il lui envoya de riches présents, la marquise les renvoya sans dédain et avec dignité ; elle fit dire au roi avec tous les respects possible : **que le page porteur du message s'était trompé d'adresse, sans doute, et que le roi de France devait trop à la mémoire et aux services de feu comte de La Roche Guyon pour jamais croire que la veuve d'un si fidèle serviteur manquerait à ses devoirs**<sup>2</sup>. L'ardente passion du roi augmentant avec ces résistances, eut recours à un moyen extrême ; un jour qu'à la chasse, il avait affecté de s'éloigner de tous ses gens, il vint avec un seul gentilhomme aux environs de La Roche Guyon, où habitait la belle marquise, et lui fit demander un asile pour une seule nuit. Madame de Guercheville respectueuse comme toute la noblesse de France, répondit ; que le roi lui ferait beaucoup d'honneur de visiter son manoir, et qu'il y serait reçu comme devait l'être son suzerain. En effet, elle commanda un magnifique souper ; le château de La Roche Guyon resplendissait des feux de mille illuminations (torches et flambeaux suivant l'usage), elle se para de ses plus riches vêtements de velours et de soie. Quand le son du cor se fit entendre pour annoncer l'arrivée de Henri IV<sup>3</sup>, elle descendit jusque sur le perron du château, accompagnée de toutes ses femmes et des gentilshommes de sa maison, précédés de ses pages ; on aurait dit l'entrée de Renaud dans les jardins d'Armide : le roi la trouva si belle qu'il s'écria dans son enthousiasme un peu gascon : **qu'il donnerait sa couronne pour un tel trésor**.

La marquise toujours avec ses formes respectueuses le conduisit jusque dans ses appartements afin que le roi put se débottier et s'habiller ; la marquise se retira comme pour le laisser libre de ses commandements après une profonde révérence. Le roi croyait qu'elle allait donner des ordres pour imprimer plus d'éclat à la fête et aux mystères du soir quand, tout à coup, il se fit un grand bruit de caresses et d'équipages, Henri entendit la voix de la marquise qui faisait atteler ses chevaux. Abandonnant tout, Henri IV courut aussitôt vers la cour d'honneur, et, comme il vit que la marquise se disposait à monter en voiture, il s'écria : **quoi, madame, je vous chasserai ainsi de votre maison ?** Sire, répondit la marquise avec autant de dignité que de fermeté : **Un roi doit être maître partout où il est, et pour moi je suis bien aise de conserver quelque pouvoir dans les lieux où je me trouve, pour la garde de mon honneur**. Et aussitôt malgré les instances de Henri IV, elle monta dans son carrosse et s'éloigna pour chercher asile sous la protection d'une châtelaine de ses amies<sup>4</sup>.

Cette noble résistance fit grand bruit, elle releva l'honneur de la marquise et le roi ne put s'en fâcher ; il proclamait partout qu'il avait été vaincu par l'esprit, la grâce et la galanterie. Il n'était point habitué aux obstacles dans les questions

---

<sup>1</sup> Elle s'était remariée à Charles Duplessis, seigneur de Liancourt, dont elle ne porta jamais le nom, pour ne pas être confondue avec Gabrielle d'Estrées.

<sup>2</sup> Voyez l'intéressant article sur la marquise de Guercheville dans la *Biographie Michaud*, t. 19.

<sup>3</sup> Cette habitude féodale de sonner du cor à l'arrivée du suzerain s'était maintenue avant l'usage des cloches dans les châteaux : le tambour ne battit aux champs qu'après l'organisation des mousquetaires.

<sup>4</sup> Henri IV, garda toujours souvenir de la vertu de Madame de Guercheville, et lors de son mariage avec Marie de Médicis, il la nomma dame d'honneur de la reine, **parce que, disait-il, c'est une vraie femme d'honneur**.

d'amour ; il avait pour ces sortes d'infidélités le pardon de Gabrielle d'Estrées qui visait à une destinée plus haute que celle de maîtresse du roi, malgré l'opposition de tous et la triste situation de la France.



#### XIV. — Désolation dans Paris. Toute puissance de Gabrielle d'Estrées (1596-1597).

Le commencement de l'année 1596 avait été marqué, à Paris, par une grande désolation. Une maladie étrange et mortelle enlevait des masses de peuple ; les meilleures familles en étaient atteintes. Au printemps, lorsque les fleurs s'épanouissaient sous leur belle feuillée, on ne voyait que convois funèbres, par dix, par vingt, à Saint-Eustache, à Saint-Gervais, à Notre-Dame<sup>1</sup> ; le journaliste *L'Estoile*, dans sa tristesse, ne peut se consoler de tant de deuils : Le samedi à mai furent enterrés dix-sept personnes en l'église Saint-Eustache, desquels il y avait sept jeunes femmes et dix jeunes hommes, la mort étant sur les jeunes, et en demeura encore cinq à enterrer, les prêtres ne pouvant fournir à enterrer les morts de ce jour..... L'Estoile continue : Mourut à Paris de ces fièvres pestilences, mon cousin Descharnais, jeune conseiller âgé de 25 ans, qui était de grandes espérances, tant par la dextérité de son esprit que pour sa doctrine. Le journaliste déplore encore la mort de sa jeune cousine, mademoiselle Mole, qui mourut à quinze ans et ne manque pas de la nommer dans son funèbre nécrologue.

La misère était si grande qu'il fallait prendre des mesures sévères contre les pauvres qui inondaient Paris ; Ce jour là fut fait commandement au son de trompe et cri public, à tous pauvres étrangers et mendiants de sortir de la ville de Paris, à cause de la contagion répandue en divers endroits, ce qui était plus aisé à publier qu'à exécuter, car la multitude en était telle et la misère si grande qu'on ne savait quelle pièce on devait y coudre. Par le rapport des maîtres et gouverneur de l'Hôtel-Dieu, il mourut, en le dit Hôtel-Dieu de Paris, dans le courant de ce mois, six cents et tant de personnes<sup>2</sup>.

A la profonde tristesse de la bourgeoisie se joignait les plus alarmantes nouvelles sur la marche des Espagnols : le peuple apprit que l'archiduc venait de s'emparer de Calais, quel souvenir pour les partisans des Guises ! car c'était le grand Guise qui avait autrefois réuni Calais à la France par une glorieuse arquebusade contre les Anglais ; maintenant on avait un roi moitié huguenot qui n'avait qu'une seule préoccupation, celle de la dépense. Comme les boucs lascifs de Rome païenne, il n'aimait que les plaisirs de la chair et du ventre : on continuait les *pasquils* sur le Béarnais et sur ses amours insensés, et la langue latine se prêtant à toutes les licences<sup>3</sup>, on se permettait d'abominables paroles.

---

<sup>1</sup> C'était une sorte de choléra. Les obituaires de Saint-Eustache sont curieux à compulsuer ; les registres de l'Hôtel-de-Ville, ordonnent des précautions municipales, (années 1596-1597).

<sup>2</sup> Le samedi 16 août 1596, le nombre des pauvres se trouvant accru à Paris de près de deux tiers en y étant entré de 6 à 7.000, on fit une assemblée en la salle Saint-Louis, ou, après plusieurs difficultés, fut résolu un double de la taxe qui en avait été faite sur les habitants (*L'Estoile*). C'était la taxe des pauvres comme en Angleterre.

<sup>3</sup> *Te Mars evexit, Venus opprimit, o scelus ! ensis  
Cuspide quod partum est, cuspide penis abit.*

Quelques opposants plus modérés et plus prudents lui donnaient des conseils aigres et sincères, et l'on trouve à cette époque un pamphlet, en vers, sur les dix commandements de Dieu, affiché au Louvre, et dans les environs, contre le roi<sup>1</sup>.

Hérétique point ne sera de fait ni de consentement,  
Tout tes péchés confessera au Saint-Père dévotement,  
Les églises honoreras, les restitueras entièrement,  
Bénéfice tu donneras qu'à une église seulement.  
Ta bonne sœur convertiras par ton exemple doucement.  
Tous les ministres chasseras et huguenots pareillement ;  
La femme d'autrui tu rendras que tu retiens paillardement,  
La tienne tu reprendras si tu peux vivre saintement.  
Justice à chacun tu feras si tu veux vivre longuement,  
Grâce ou pardon ne donneras contre la mort uniquement,  
En le faisant te garderas du couteau de frère Clément.

Henri IV semblait se moquer de ces conseils, même de ces menaces et des pronostics sinistres, car on avait vu le chasseur noir avec sa meute fantastique dans la forêt de Fontainebleau ; triste avertissement pour les rois de France ! Plein de son amour pour la charmante Gabrielle d'Estrées, il s'en faisait suivre partout avec une persévérance scandaleuse, non pas seulement dans ses parties de plaisirs, aux divertissements de Fontainebleau, de Saint-Germain, mais encore quand le roi se rendait pour affaire sérieuse au parlement, Madame la marquise vint avec lui aux états de Rouen où le roi fit sa forte harangue qui sentait le soldat ; il voulait avoir quelques subsides des provinces pour la guerre ; Henri IV finit par cette phrase nette et significative : *Bref, je vous ai fait assembler pour recevoir vos conseils, pour me mettre en tutelle entre vos mains, envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises et aux victorieux ; mais, le violent amour que je porte à mes sujets, le désir que j'ai d'ajouter deux beaux titres à celui de roi, me font trouver tout bon*<sup>2</sup>. Il insista sur cette dernière phrase.

Quand le roi prononçait cette fort belle harangue, il en voulut avoir l'avis de madame la marquise, sa maîtresse, laquelle, cachée derrière une tapisserie, l'avait ouïe tout du long ; le roi lui en demanda donc ce qu'elle en pensait, auquel elle fit une réponse : *que jamais elle n'avait ouï mieux dire* ; seulement, s'était-elle étonnée de ce qu'il avait parlé de se mettre en tutelle ; *Ventre saint-gris*, lui répondit le roi, *je me mettrai en tutelle avec mon épée au côté*.

Ici se révélait à la fois le caractère de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées ; la puissance de la maîtresse paraissait en toute chose, et leur amour se montrait aux yeux de tout Paris étonné. Souvent on les voyait l'un et l'autre à cheval, Gabrielle vêtue en homme, tout vert<sup>3</sup>, Henri IV avec son justaucorps gris perle ; Les deux chevaux si près que Henri et Gabrielle pouvait se donner la main, et ainsi parcourait la route.

A chaque circonstance ils se donnaient des gages d'une tendresse mutuelle : aux moindres périls de la marquise, le roi paraissait désolé. En revenant des États de Rouen, Sully nous raconte que Gabrielle d'Estrées manqua de périr par suite de

---

<sup>1</sup> Les dix commandements au roi, pamphlet affiché au Louvre, 1596.

<sup>2</sup> Le titre que voulait ajouter le roi était celui de libérateur et restaurateur de l'État. Voyez Cayet, *Chroniques*. Les États de Rouen se tinrent le 26 novembre 1596.

<sup>3</sup> Gabrielle paraissait beaucoup aimer cette couleur verte, comme le roi préférait le gris ; il est ainsi toujours représenté dans ses portraits.

l'emportement des chevaux qui se mirent à courir, prenant le frein aux dents avec tant de furie, que rencontrant le coffre de deux mulets, le caresse les renversa avec leurs deux charges ; heureusement, le chemin était assez large pour ne pas rouler dans le précipice ; les filles et les femmes qui étaient dans le carrosse pleuraient amèrement ; tous les cochers et les gens de pied avaient beau crier : [Arrêtez ! arrêtez !](#) Madame de Montceaux et les muletiers de sa litière entendant tout ce bruit derrière eux, et voyant le caresse venir en furie ne savaient à quoi se résoudre, le chemin n'étant pas assez large pour la litière et le caresse ensemble. M. de Rosny qui était de ce voyage était à deux cents pas devant et trop éloigné pour se mettre au devant des chevaux et les arrêter, il ne pensait qu'à ce qu'il deviendrait et à ce que le roi lui dirait si sa maîtresse eût péri à sa compagnie, lorsque tout d'un coup, les ailes de l'essieu de devant étant sortis du trou, les deux roues s'écartèrent l'une d'un côté et de l'autre, en sorte que, les deux bouts du corps du caresse donnant dans la litière, il s'arrêta tout court pendant que les deux chevaux de devant ayant rompu ces attelages et continuant à courir, passèrent si près de la litière, qu'il n'y a nul doute qu'il n'eut tout fait renverser, si le carrosse les eut suivie.

Par ces terreurs que témoignait Sully<sup>1</sup> en présence des périls de Gabrielle d'Estrées, on peut voir à quel point Henri IV lui était profondément attaché ; le roi allait presque chaque semaine la visiter dans sa résidence de Montceaux, et plus d'une de ses ordonnances sont datées du château de la marquise. C'est à cette résidence que furent écrites les lettres patentes qui la créèrent duchesse de Beaufort, avec des revenus de quarante mille livres de rentes<sup>2</sup> ; et, quelques jours après, d'autres lettres patentes, accordèrent le duché pairie à César Monsieur, depuis créé duc de Vendôme, l'aîné des fils de Gabrielle d'Estrées. Henri IV avait une véritable tendresse, une de ces aveugles affections sans limites et sans fin pour cet enfant ; chacune de ses petites manières, de ces petits caprices l'enchantait ; il lui trouvait l'œil hardi et valeureux, et il tirait lui-même l'horoscope de cet enfant chéri qu'il destinait au trône, bien que les jurisconsultes et les plus sincères conseillers du roi fussent d'avis que les enfants naturels, même légitimés, ne pouvaient succéder au trône ; ils s'en exprimaient en termes très-durs et très-impertinents avec les ennemis de Gabrielle d'Estrées<sup>3</sup>.

Les compagnons de Henri IV, les braves Gascons qui l'avaient suivis à la guerre, trouvaient que leur maître s'amollissait dans cette vie de plaisirs intimes ; il s'en fallait bien que la France fut entièrement pacifiée ; Marseille venait à peine d'arborer le drapeau royal, ainsi que la Provence ; tandis que la Bretagne, sous le duc de Mercœur encore dévouée à la Ligue, faisait un traité avec l'Espagne ; car c'était l'Espagnol, en effet, qui menaçait toutes les frontières, par les Flandres, la Franche-Comté, les Pyrénées et les côtes de Provence. Les dignes chevaliers ne comprenaient plus le caractère du prince de Béarn ! qu'était devenu le brave chef de guerre qui les avait conduit à Arques, à Ivry dans la

---

<sup>1</sup> Sully, *Mémoires*, t. I, chap. IV.

<sup>2</sup> Lettres patentes du 29 juillet 1597, enregistrée au parlement. Le roi dessina de sa propre main les armoiries du petit duc de Beaufort, elles sont gravées dans le Recueil des armoiries (Bibliothèque Impériale).

<sup>3</sup> Sancy rapporte que, consulté par Henri IV sur la succession au trône des enfants naturels, il répondit qu'il ne fallait plus penser à cela : [Les fils de p...., sont toujours des bâtards.](#)

victoire : allait-il se perdre et s'abdiquer lui-même dans les bras d'une maîtresse ?

A ce moment une triste nouvelle éclata tout à coup sur Paris, la ville d'Amiens venait de se rendre aux Espagnols, et déjà des avants gardes des *regimentos* se montraient du côté de Chantilly et de Creil. Henri IV eu fut profondément affecté : avec son esprit mordant et sardonique, il dit d'abord que c'était la faute de la commune d'Amiens qui n'avait pas voulu de garnison royale ; mais un roi de France pouvait-il voir l'ennemi pénétrer jusques dans l'intérieur du royaume, tandis qu'il muguetait les femmes ou chassait au courre à Fontainebleau ! Suffisait-il de remplir sa panse ou de boire du vin de Jurançon et d'Arbois, à table, le soir, avec Gabrielle d'Estrées, à l'hôtel Zamet, ou bien de se promener à la foire de Saint-Germain avec le petit César, Monsieur, fils de Gabrielle pour lui acheter un drageoir d'argent ou marchander des bagues de 800 écus<sup>1</sup> ?

A l'honneur du roi, il se fit en son âme un réveil subit de gloire patriotique, à la nouvelle qu'Amiens était tombé au pouvoir des Espagnols : Mercredi 12 de ce mois (mars 1597), veille de la demi-carême, pendant qu'on s'amusait à rire et à baller arrivèrent une piteuse nouvelle de la surprise de la ville d'Amiens par l'Espagnol qui avait fait des verges de nos ballets pour nous fouetter cruellement : la danse fut troublée et même le roi duquel la constance et la magnanimité ne s'ébranlent aisément, était comme étonné de ce coup, dit tout haut ces paroles : C'est coup du ciel, ces pauvres gens pour avoir refusé une petite garnison que je leur ai voulu bailler, se sont perdus. Puis songeant un peu, *ma maîtresse, il faut quitter nos délices et monter à cheval pour faire une autre guerre*<sup>2</sup>.

Ces fières paroles s'adressaient à Gabrielle d'Estrées qui fondit en larmes voyant son héros s'exposer à de nouveaux périls : elle désira l'accompagner ; mais Henri IV ne le voulut pas. Gabrielle d'Estrées se retira dans son château de Montceaux : on voit encore les débris de la tourelle où Gabrielle attendait le messenger de son amant, et c'est pour ce départ de guerre que Henri IV composa le chant<sup>3</sup>, devenu populaire, de :

Charmante Gabrielle,  
Percé de mille dards.  
Quand la gloire m'appelle  
A la suite de Mars.  
Cruelle départie.  
Malheureux jours,  
Que ne suis-je sans vie,  
Ou sans amour,  
L'amour sans nulle peine,  
M'a par vos doux regards.  
Comme un grand capitaine,  
Mis sous ses étendards.  
Cruelle départie, etc.

On dit que Gabrielle d'Estrées répondit à son amant par ces autres douces strophes :

---

<sup>1</sup> *Journal de Henri IV*, année 1596.

<sup>2</sup> *Madame la marquise* (Gabrielle d'Estrées) fort effrayée fust preste devant le roi, et partit une heure avant lui, dans sa litière.

<sup>3</sup> Les deux premiers couplets sont seuls de Henri IV. Les autres ont été ajoutés par les auteurs plus modernes pour les besoins du théâtre.

Héros dont la présence,  
Fait mes plus doux plaisirs,  
Que ta cruelle absence.  
Me coûte de soupirs ;  
Que ne puis-je te suivre.  
    Dans les hasards,  
Ou bien cesse de vivre.  
    Lorsque tu pars.  
Quoi toujours aux alarmes.  
Tu veux livrer mon cœur.  
Le moindre bruit des armes  
Le glace de frayeur.  
Il n'est point de remède,  
    A mon tourment,  
Si le guerrier ne cède  
    Au tendre amant<sup>1</sup>.

C'était une époque de littérature et de vers, que celle qui suivit l'avènement de Henri IV. Durant la Ligue, toute la littérature s'était résumée en pamphlets ; les temps de politique agitée sont ainsi faits, qu'il n'y a de succès que pour les écrits qui servent le pouvoir ou l'opposition ; on l'avait vu pour la *satyre Mérippée*, ce médiocre pamphlet auquel on avait fait une renommée immense. Le *journal de Henri IV* n'est lui même qu'une satyre en forme d'histoire. Quand les temps devinrent paisibles, on s'occupa de vers, d'agréables sonnets, et deux poètes surgirent avec une grande renommée, Malherbe, puis Racan ; Malherbe sous le ciel pur et chaud de la Provence, avait gardé néanmoins une mélancolie de pensée qui tenait à son origine du Nord ; Malherbe pleurait avec son ami Du Perrier la perte de sa fille Marguerite<sup>2</sup>.

Mais elle était du monde où les plus belles choses,  
    Ont le pires destin,  
Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses.  
    L'espace d'un matin.  
    Pense tu, que plus vieille.  
En la maison céleste elle eut plus d'accueil,  
Ou qu'elle eut moins senti la poussière funeste.  
    Et les vers du cercueil ?

C'est cette même plume si mélancolique, si douce de Malherbe qui chantait la grandeur de Henri IV, sa gloire et ses plaisirs même aux pieds de Gabrielle d'Estrées.

Soit que de tes lauriers la grandeur poursuivant,  
Ton cœur ou lire juste et la gloire commandent,  
Tu passes comme un foudre en la terre flamande,  
D'Espagnols abattus, la campagne pavant.  
    Soit qu'en sa dernière teste.  
    L'hydre civile t'arrête,

---

<sup>1</sup> L'authenticité de ces vers n'est pas bien constatée.  
<sup>2</sup> Stances de consolation à M. Duperrier, 1599.

Roi que je verrai jouir  
De l'empire de la terre.  
Laisse le soin de la guerre.  
Et pense à te réjouir<sup>1</sup>.

Ainsi, Malherbe invitait Henri IV à la joie à l'amour au milieu de cette vie laborieuse de combats et de luttes. Le roi allait combattre l'Espagnol devant Amiens ; le siège fut conduit avec gloire et vigueur : l'ennemi obligé de capituler, parla lui-même de la paix<sup>2</sup> qui fut négociée sous la médiation du pape et du cardinal de Médicis, son légat : Le traité de Vervins mit fin à la longue lutte de la France et de l'Espagne sans éteindre pourtant toute rivalité entre les deux nations.

---

<sup>1</sup> Malherbe, *Fragment d'une ode à Henri le Grand*.

<sup>2</sup> La paix de Vervins est du 20 mars 1598.

## **XV. — Premières négociations pour le mariage du Roi et de Marie de Médicis. - Mort de Gabrielle d'Estrées (1598-1599).**

La signature de la paix, à Vervins, avait conduit à Paris et à Fontainebleau, deux négociateurs importants, le cardinal de Médicis et frère Bonaventure, général de l'Ordre des cordeliers, tous deux, esprits considérables désignés par le pape comme médiateurs, pour mener à bonne fin les négociations entre Henri IV et Philippe II. Le cardinal Alexandre de Médicis appartenait à la grande race florentine<sup>1</sup> ; frère Bonaventure s'appelait du nom de famille Gonzague Catalagizone d'une origine sicilienne. Enfant de son propre mérite, il avait été élu général de l'ordre des cordeliers<sup>2</sup> ; pouvoir respecté dans la hiérarchie religieuse. Le pape mettait une haute importance à conclure la paix entre les deux grandes puissances catholiques : un danger immense menaçait alors la chrétienté ; les Turcs s'avançaient partout avec la force de la victoire ; la médiation du pape était comme une autorité neutre, admirable instrument pour la paix du monde. En présence de ce danger permanent, deux puissances chrétiennes qui s'entrégorgeaient, constituait un état de guerre civile que la papauté devait faire cesser.

Dans les divers voyages que le cardinal de Médicis et le frère Bonaventure avaient fait à Fontainebleau, ils avaient conquis l'absolue confiance de Henri IV : le roi leur avait parlé de la nécessité d'avoir une postérité pour assurer la couronne à sa race, et, par conséquent de la rupture de son mariage avec Marguerite de Valois, nul aux yeux de l'Église, pour cause de parenté ; le cardinal légat avait admis ce premier point surtout avec le consentement de Marguerite de Valois ; mais il avait fait observer au roi que le mariage une fois dissout, la difficulté de dynastie n'était pas résolue, mourant sans postérité. Il avait été d'abord question d'une infante d'Espagne, Henri IV l'avait repoussée à cause d'une répugnance invincible que lui avait inspiré son portrait : le cardinal légat parla pour la première fois de Marie de Médicis, la propre nièce du pape Clément VIII, mariage qui donnait une puissance immense au roi Henri IV sur toute l'opinion catholique. Les négociations furent tenues tout à fait secrètes, et le frère Bonaventure dut retourner à Rome pour les suivre avec un zèle désormais assuré au roi de France, car il s'agissait du triomphe définitif de l'opinion romaine.

Le secret de ces négociations avait été parfaitement tenu, et, néanmoins, Gabrielle d'Estrées avait comme le pressentiment d'un grand malheur ; elle était triste, inquiète, et suivait partout le roi, qui avec la duplicité d'un esprit faible, multipliait les témoignages d'un amour profond pour sa belle maîtresse ; elle était enceinte encore dans un état très-avancé, et sans craindre les fatigues, Gabrielle d'Estrées suivait le roi dans tous ses voyages, où sa mélancolie néanmoins était remarquée. Henri IV, excellent cœur, s'occupait de ses enfants avec une tendresse indicible ; l'aîné, César Monsieur, duc de Vendôme, obtenait un duché pairie ; lorsque le duc de Mercœur, de la grande famille de Lorraine fit sa soumission au roi, la condition expresse de ce traité fut que le petit duc de

---

<sup>1</sup> Il était fils du duc Octavien de Médicis ; né l'an 1536, il avait été nommé archevêque de Florence, en 1574, et cardinal en 1583 ; il fut, depuis, pape sous la nom de Léon XI, le 1er avril 1605.

<sup>2</sup> Par le crédit du pape Clément VIII.

Vendôme, alors âgé de 4 ans, serait fiancé à Françoise de Lorraine de maison souveraine : la cérémonie se fit à Angers, en présence de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées<sup>1</sup>, par le cardinal de Joyeuse. Alexandre Monsieur, le second fils du roi, eut la survivance du duché de Beaufort, que le roi venait d'instituer en faveur de Gabrielle d'Estrées<sup>2</sup>. Enfin une toute petite fille que le roi avait nommé Henriette, fut fiancée dès le berceau à Henri II de Lorraine<sup>3</sup>.

Il est impossible de ne pas croire, à cette époque, au grand amour de Henri IV pour Gabrielle d'Estrées, sa correspondance passionnée en fait foi et quelques autographes existent encore dans les curieuses collections.

Mes chères amours, il faut dire vrai, nous nous aimons bien ; certes, pour femme il n'en est pas de pareille à vous ; pour homme nul ne m'égale à savoir bien aimer ; ma passion est toute telle que lorsque je commençais à vous aimer, mon désir de vous revoir encore plus violent qu'alors ; bref, je vous chéris, adore et honore merveilleusement. Mon Dieu, que cette absence se passe comme elle a commencé et bien avancé. Dans dix jours, j'espère mettre fin à ce mien exil ; préparez-vous, mon tout, de partir dimanche, et lundi estre à Compiègne, si vous y pensez estre à ce jour... Bon soir, mon cœur, mon tout, je vous baise un millier de fois partout (ce 21 octobre).

Mes belles amours, deux heures après l'arrivée de ce porteur, vous verrez un cavalier qui vous aime fort, que l'on appelé roi de France et de Navarre, titre certainement bien honnereux, mais bien pénible ; celui de votre sujet est bien plus délicieux. Tous trois sont bons à quelques sauces qu'on veuille les mettre, et pas résolu de le céder à personne ; mais c'est trop causer pour vous voir sitôt. Bon jour mon tout, je baise vos beaux yeux un million de fois. Ce 22 septembre. De nos délicats déserts de Fontainebleau.

Je vous écris, mes chers amours, d'après votre peinture que j'adore ; seulement parce quelle est faite par vous ; non quelle vous ressemble, je ne peux en être juge compétent, vous ayant peint en toute perfection en mon âme, dans mon cœur, dans mes yeux. Henri.

A cette époque, on voit Gabrielle d'Estrées superstitieuse comme tous les cœurs aimants et alarmés, consulter les sorts et la magie : Étant un jour au jardin des Tuileries elle y avait trouvé un fameux magicien auquel elle demanda de lui tirer sa bonne aventure, mais il s'en défendit longtemps en lui disant, que dans l'état florissant où était sa fortune, elle n'avait plus rien à souhaiter, mais enfin comme elle insistait beaucoup pour savoir de quelle manière elle terminerait ses jours, cet homme lui dit qu'elle n'avait qu'à prendre son miroir de poche et qu'elle y verrait ce qui faisait l'objet de sa curiosité, et qu'enfin ayant regardé son miroir elle y avait vu le démon qui la prenait à la gorge. Le grave Sully ne dédaigne pas de rapporter que la duchesse de Beaufort et Madame Louise de Budei, femme de Henry de Montmorency, premier de ce nom, connétable de France, s'étaient toutes deux adonnées à la magie pour parvenir aux hautes dignités où cette dernière était montée, et l'autre espérait bientôt d'y arriver<sup>4</sup>.

Dans cette inquiétude de son avenir, Gabrielle d'Estrées s'était adressée à un homme à la fois savant et étrange : c'était Pierre Victor Palma Cayet. Né

---

<sup>1</sup> Le 28 mars 1598.

<sup>2</sup> Janvier 1598, désormais Gabrielle d'Estrées fut nommée la duchesse de Beaufort.

<sup>3</sup> Le duc de Lorraine fut créé duc d'Elbeuf avec le duché pairie de ce nom.

<sup>4</sup> *Économie royale*, t. I, chap. cx.



catholique, il avait d'abord embrassé la foi de Calvin, puis il était redevenu catholique à ce point, qu'il avait publié un livre pour : [corroborer le purgatoire contre les hérésies, calomnies, faussetés, inepties, du prétendu ministre Du Moulin](#)<sup>1</sup>. Cayet le premier, en France, avait fait connaître la légende allemande du docteur Faust, sous ce titre : *Histoire prodigieuse et lamentable du docteur Faust, grand magicien*, et sa vie entière il la consacra à faire des horoscopes, à chercher la pierre philosophale. Gabrielle d'Estrées ne quittait pas Cayet qui lui avait annoncé que sa dernière grossesse ne lui porterait pas bonheur. Et cependant Henri IV semblait redoubler de tendresse pour Gabrielle, il l'avait conduite à Fontainebleau dans ses déserts chéris, lorsque la semaine sainte s'approchant, pour se conformer aux prescriptions de la foi, Gabrielle d'Estrées qui voulait se préparer aux sacrements, quitta le château pour se rendre à Paris ; elle choisit pour sa résidence, la maison de Zamet, si merveilleuse et si plaisante, au Marais. Le roi l'accompagna jusqu'à Melun, ne la quittant qu'avec regret, sur le bateau qui devait suivre la Seine ; il semblait qu'un pressentiment lui disait qu'il ne devait plus la revoir : Gabrielle d'Estrées vint en effet habiter la maison de Zamet, en qui elle avait toute confiance. Zamet, je l'ai dit, n'était pas seulement un financier, mais encore un négociateur habile, une tête politique de premier ordre. Gabrielle d'Estrées espérait par son intermédiaire arriver au but désiré, son mariage avec Henri IV ; Zamet, il faut le croire, était initié à la négociation avec Rome pour le mariage de Marie de Médicis ; il dut faire connaître à Gabrielle d'Estrées, ou au moins lui faire comprendre la nouvelle situation du roi, et l'on s'imagine l'impression que cette nouvelle produisit sur Gabrielle d'Estrées à son dernier terme de grossesse ; elle qui avait espéré être reine de France ! [Le lundi de la semaine sainte, 5 du mois d'avril, la duchesse de Beaufort, maîtresse du roi, de qui elle est grosse, a quitté Fontainebleau, et est venu dans la maison de Zamet, où l'on dit qu'elle voulait faire ses couches et passer les fêtes de Pâques : l'on ajoute qu'en prenant congé du roi, elle lui a recommandé ses enfants](#)<sup>2</sup>. [Le jeudi-saint, après avoir bien dîné de viandes les plus délicates et les plus friandes qui devait être à son goût, elle voulut aller entendre les ténèbres au petit Saint-Antoine, où la plupart du peuple de Paris se trouvait à cause d'une bonne musique qui s'y chantait pour l'ordinaire. Elle se mit dans une chapelle avec Mademoiselle de Guise, la duchesse de Retz et ses filles. Pendant l'office, elle montra à Mademoiselle de Guise des lettres de Rome par lesquelles on lui marquait que ce qu'elle désirait serait bientôt achevé ; elle lui fit voir aussi deux lettres qu'elle avait reçue du roi, le même jour, si passionnée et si pleine d'impatience de la voir reine, qu'elle avait grand sujet d'être contente](#)<sup>3</sup>.

Gabrielle d'Estrées avait ainsi besoin de retenir ses dernières illusions ; mais désabusée par les sérieuses révélations que Zamet lui avait faites, elle fut saisie tout d'un coup dans le jardin même de l'hôtel, par de violentes convulsions : étant un peu revenue à elle-même, une heure après, elle s'est faite porter au

---

<sup>1</sup> Les huguenots disaient des évolutions religieuses de Cayet :

Victor Cayet fils de Cayete.  
Cousin germain de Triboulet,  
.....  
Cayet se voulant faire prêtre,  
A montré qu'il a bon cerveau,  
Car il veut avant que de l'être,  
Faire rétablir le bordeau.

<sup>2</sup> *Journal de Henri IV*, 1599 avril.

<sup>3</sup> *Mémoires de Sully*, t. II, p. 228.

logis de la dame de Sourdis, sa parente, dans le cloître de Saint-Germain-l'Auxerrois, ou elle a eu des accès plus grands que le premier. Les médecins, chirurgiens, n'ont pas osé lui faire des remèdes à cause de sa grossesse. Le samedi 10, elle est morte environ à 7 heures du matin après de grandes syncopes et des efforts si violents que sa bouche fut tournée vers la nuque de son col, et est devenue si hideuse qu'on ne peut la regarder qu'avec peine ; son corps a été ouvert et son enfant trouvé mort<sup>1</sup>.

Des bruits sinistres furent répandus sur cette mort étrange et subite de Gabrielle d'Estrées ; il fut dit qu'un poison violent et italien en avait fini avec sa vie ; il fut aussi vulgairement répété : que la cause de la mort de la duchesse de Beaufort fut la magie et le pacte fait avec le démon pour épouser le roi<sup>2</sup>. Il n'était pas besoin de toutes ces causes ; la mort de Gabrielle d'Estrées même avec les accidents qui la suivirent, put être le résultat du profond chagrin qu'elle dût éprouver quand elle apprit le mariage de Henri IV et de Marie de Médicis ; la douleur est aussi un poison ardent : lorsqu'une vie toute entière est changée, avec vos espérances, la mort vient toute seule pour vous en délivrer. Le médecin de la Rivière ayant couru à cet accident avec les autres médecins du roi, ne fit que trois pas dans la chambre et de là ayant vu cet accident extraordinaire s'en retourna disant à ses compagnons : *hic est manus domini* (là est la main de Dieu)<sup>3</sup>. Sully ajoute quelques naïves réflexions aux causes de cette mort : La duchesse ayant conçu le dessein de parvenir à la couronne, recherchait toutes les personnes quelle prétendait lui être propre à hâter sa vanité et son ambition et qu'elle avait souvent reçu de fâcheuses réponses fort éloignées de ses éminentes prétentions. Les uns lui disaient qu'elle ne devait être mariée qu'une seule fois ; les autres qu'elle mourrait assez jeune ; les autres qu'un enfant lui ferait perdre le fruit de ses espérances ; les autres qu'une certaine personne qui lui était familière lui jouerait un mauvais tour ; et toutes en général lui disaient qu'ils ne voyaient pas des marques en sa personne qui la désignassent à porter le sceptre et la couronne, ni même aucun de ses enfants ; ce qui l'affligeait si fort que l'une des femmes qui la servait du nom de Gratienne, lui avait dit à lui, duc de Sully, qu'elle ne faisait que pleurer et soupirer toutes les nuits, sans qu'on ne put deviner la cause. On ajoutera qu'après la dernière séparation de la duchesse avec le roi, un de ses amis lui ayant demandé d'où venait la cause de tant de tristes discours qu'elle avait tenu au roi en l'embrassant, elle lui avait dit qu'un magicien tireur d'horoscope, lui aurait dit que cette dernière grossesse l'empêcherait d'arriver où elle espérait<sup>4</sup>. Mais la vérité est que l'appréhension que cette duchesse eût dès le premier jour du mariage de Florence, la jeta dans cette crainte, n'en ayant point eue pour celui d'Espagne, comme elle me témoigna lorsque je lui présentai, avec la permission du roi les deux tableaux de ces princesses, en me disant de prendre garde à ce qu'elle dirait : *Je n'ai aucune crainte de cette noire ; mais l'autre me mène jusque dans la peur*<sup>5</sup>.

Cependant il est besoin de rapporter en histoire tous les témoignages : un esprit grave, M. de Vanne écrivait à M. de Rosny, après avoir parlé du repas exquis que Gabrielle fit chez Zamet... Ce que vous remarquerez avec votre prudence, car la mienne n'est pas assez excellente pour présumer des choses dont il ne m'est pas

---

<sup>1</sup> *Journal de Henri IV, ibid.*

<sup>2</sup> Le pamphlet huguenot : *Les galanteries des rois de France.*

<sup>3</sup> D'Aubigné, *Histoire universelle*, liv. IV. chap. v.

<sup>4</sup> Sully, *Économique royal*, chap. CX, p. 230.

<sup>5</sup> D'Aubigné, liv. IV, p. 636.

apparu<sup>1</sup>. Sully ajoute : que la duchesse de Beaufort (Gabrielle d'Estrées) et Louise de Budei, femme de Henri de Montmorency (le connétable), s'était toutes deux adonnées à la magie, il n'était pas étonnant que le maître de cette science (le diable), fut venu les visiter à leur mort et que cette opinion était fondée en partie sur les étranges accidents dans lesquels elles tombèrent presque également durant leur maladie et en leur mort, car en mourant, elles eurent leur face et tous les traits du visage tournés devant derrière et leurs cheveux hérissés, de telle sorte qu'ils avaient rendu ces beautés les plus parfaites de leur temps non seulement laides mais tellement difforme qu'elles fesaient horreur à ceux qui les regardaient<sup>2</sup>. Ainsi s'exprimait le grave Sully ! on doit remarquer que l'École de Luther et de Calvin, faisait intervenir le démon dans le moindre incident de la vie du chrétien, comme la fatalité antique.

Ce qu'il y eût de vrai, ce fut la douleur de Henri IV, en apprenant la mort de Gabrielle d'Estrées et le si deuil solennel qu'il prit publiquement. A la première lettre que le roi reçut de la prompte et dangereuse maladie de sa maîtresse, il monta aussitôt à cheval pour l'aller voir, mais ayant reçu une seconde lettre qui lui annonça sa mort, laquelle lui fut confirmée par le maréchal d'Ornano et le marquis de Bassompierre, il fit voir par ses cris et par ses plaintes auxquels il s'abandonna qu'en certaine occasion, les héros ont leur faiblesse comme les autres hommes. Sur le remontrant de ces deux seigneurs le roi s'en retourna à Fontainebleau où il trouva la plupart des seigneurs de la cour, qui s'y étaient rendus au premier bruit de ce funeste accident : le lendemain il prit le deuil, avec la couleur noire et quelques jours après il prit le violet qu'il porta plus de trois mois entier et ordonna que toute la cour se mit en deuil. Chiverny, en esprit politique ajoute<sup>3</sup> : qu'en cette occasion, il crut que Dieu avait voulu cette mort pour le plus grand bien du roi et de l'État, lequel serait entré dans des périls extrêmes par son mariage avec la duchesse de Beaufort<sup>4</sup>.

M. de Chiverny avait bien raison, il eût été difficile de faire admettre par les parlements, les pairs, les grands du royaume, cette doctrine que le mariage subséquent d'une maîtresse avec le roi rendait les enfants obtenus d'elle, non seulement légitime, mais encore aptes à succéder à la couronne ; il y aurait eu des protestations politiques et peut-être la guerre civile. Est-ce que les Condé, ces cadets de Bourbon, n'auraient pas réclamé la préférence à la tête du parti calviniste ? Il fallait à Henri IV un mariage sérieux et politique, une lignée incontestée ; s'il s'agissait d'une succession par bâtard, les Valois avaient laissé une descendance légitime, dans l'infante d'Espagne, dans les Guise si populaires. Ainsi les enfants de Gabrielle d'Estrées, n'auraient jamais pu régner sans agiter l'Etat.

---

<sup>1</sup> Cité par Sully, *Écon. roy.*, t. II, p. 228.

<sup>2</sup> Cité par Sully, *Écon. roy.*, t. II, p. 228.

<sup>3</sup> Chiverny, *Mémoires d'État*, p. 328.

<sup>4</sup> Les poètes qui avaient tant flatté Gabrielle d'Estrées, furent impitoyable pour elle après sa mort : les six sœurs de Gabrielle ayant assistés à ses funérailles, on fit les vers que voici :

J'ai vu passer sous ma fenêtre,  
Les six péchés mortels vivants,  
Conduit parle bâtard d'un prêtre,  
qui tous allaient chantans,  
Un *Requiescat in pacem*,  
Pour le septième trépassé.

*Sizain* du poète Sigogues.

Les funérailles de la duchesse de Beaufort, furent splendides ; elle et son enfant mort furent déposés à Saint-Germain-l'Auxerrois, sous un dais presque royal. Autour de ses dépouilles toute la cour se réunit, les jeunes enfants du roi vêtus en pleureuses étaient agenouillés auprès du cercueil. Le corps de Gabrielle et de son fils mort furent conduits en pompe solennelle à l'abbaye de Maubuisson, dont une de ses sœurs était supérieure. Le peuple de Paris ne se montra point favorable à Gabrielle d'Estrées : dans les groupes, elle fut jugée très sévèrement comme une des causes de la misère du règne. Les doctes et les savants rappelaient la prophétie de Nostradamus.

Femme mourra et par bien grand escorne,  
Jointe on verra la lune au capricorne.

La maîtresse était morte et un mariage politique attendait le roi.

## XVI. — Henriette d'Entragues, marquise de Verneuil. - Fiançailles à Florence, avec Marie de Médicis (1589).

Il y avait dans Henri IV un caractère d'étrange sensualisme, et les pamphlets de la Ligue avaient bien raison de le présenter sous l'image d'un bouc lascif<sup>1</sup>. Encore tout en deuil de Gabrielle d'Estrées, les larmes aux yeux autour de ses funérailles, à la veille de son mariage avec Marie de Médicis, Henri avait commencé de nouvelles amours pleines d'entrain et de jeunesse. La barbe grise du gascon aspirait à la possession d'une jeune et gracieuse fille, mademoiselle Henriette de Balsac d'Entragues.

Du sang royal coulait dans ses veines : on se rappelle que Marie Touchet, la belle maîtresse de Charles IX, avait eue indépendamment d'un fils (le jeune et vaillant duc d'Angoulême), une fille du roi du nom d'Henriette, reconnue et légitimée par le mariage subséquent de Marie Touchet avec le sieur de Balsac d'Entragues dont elle avait pris le nom. Henriette joignait à une éclatante beauté, une grande fierté de caractère, une hauteur de vue et d'ambition qu'elle tenait de sa naissance. A mesure que le roi lui déclarait sa passion, Henriette d'Entragues, tout en manifestant sa bonne volonté, en recevant même des cadeaux du roi, lui disait qu'elle ne s'appartenait pas, que son honneur était à Dieu et à sa famille, et qu'elle ne lui céderait jamais, qu'après avoir mis sa conscience à l'abri par une promesse de mariage écrite de sa main, et adressée à M. de Balzac son père. Ce fut une véritable négociation et un mariage de conscience. Henri IV n'hésita pas, et la promesse suivante, écrite de sa main, se retrouvait naguère dans la bibliothèque du président de Lamoignon<sup>2</sup>.

Nous, Henri roi de France et de Navarre, promettons et jurons devant Dieu, en foi et parole de roi, à M. de Balsac d'Entragues, que nous donnons pour compagne demoiselle Catherine Henriette de Balzac, sa fille, au cas que dans six mois, elle devienne grosse et qu'elle accouche d'un fils, alors et à l'instant, nous la prendrons pour femme et légitime épouse dont nous solenniserons le mariage publiquement et en face de notre mère sainte église, selon les solennités en tel cas requises et accoutumées. Henri.

Ce fut à la suite de cette promesse scellée du sceau royal, que mademoiselle d'Entragues se livra cœur et corps au roi Henri qui la créa marquise de Verneuil, comme il avait fait de Gabrielle d'Estrées la duchesse de Beaufort. Ce fut un véritable amour, une tendresse infinie, exprimée dans des lettres charmantes. Mon cher cœur, lui écrivait Henri IV, votre mère et votre sœur sont chez Beaumont où je suis convié à dîner demain, je vous en manderai des nouvelles. Un lièvre m'a mené jusqu'au rocher devant Malesherbes où je n'ai éprouvé que des plaisirs passés, douce est la souvenance, je vous ai souhaité entre mes bras, comme je vous y ai vu ; souvenez-vous en en lisant ma lettre ; je vous assure que cette mémoire du passé vous fera mépriser tout ce qui vous sera présent, pour le moins, vous en faisiez ainsi en traversant les chemins où j'ai tant passé, vous allant voir. Bonjour mes chères amours, si je dors mes songes seront de

---

<sup>1</sup> Voyez mon *Histoire de la Réforme et de la ligue*, t. VI.

<sup>2</sup> Copie faite sur l'original étant en la bibliothèque Lamoignon, dans Fontanieu, portefeuille n° 444-445.

vous ; si je veille, mes pensées seront de même. Recevez ainsi disposés un million de baisers de moi. H1.

La marquise de Verneuil désormais suivit le roi à la cour, dans ses voyages, elle tint la place de la duchesse de Beaufort avec plus de grâce, plus de jeunesse encore. Lorsque le duc de Savoie vint auprès de Henri IV pour régler la grave affaire du comté de Saluce, il trouva la duchesse de Verneuil toute-puissante, et il ne craignit pas de solliciter sa protection par des présents d'une véritable splendeur, un collier de diamants d'un prix inestimable<sup>2</sup> ; la marquise s'en para le soir, dans les fêtes qui furent données à Fontainebleau, devenu le séjour de prédilection du roi.

Partout, dans ce château, on voyait les traces de François Ier et de la Renaissance, les œuvres du Primatice, les statues, les groupes, les ciselures de Benevenuto Cellini ; l'immense forêt de la première race, qu'avaient tant de fois parcourue Louis VII et Philippe-Auguste. Henri IV quittait rarement Fontainebleau, ses jardins, ses fontaines, les délices *de ses déserts*<sup>3</sup> ; la chasse y était riche en bêtes fauves et en gibier ; le roi aimait ces longues courses à travers bois, il y menait à cheval la marquise de Verneuil et semblait se réjouir de ce jeune amour. A quelques mois de cette liaison, elle devint grosse. Le roi en fut tout joyeux et la clause de la promesse de mariage allait ainsi se réaliser : accoucherait-elle d'un garçon ou d'une fille ? c'était l'objet des inquiétudes et des espérances de la famille Balzac d'Entragues, et le roi lui-même semblait enchanté de la pensée d'avoir un gros garçon, ce qui l'obligeait, en parole de roi, d'épouser sa jolie maîtresse.

Chose étrange ! à l'époque où le roi faisait la promesse d'un mariage à mademoiselle d'Entragues, son union avec Marguerite de Valois n'était pas encore rompue. Marguerite, avec le haut sentiment d'elle-même, subordonnait son consentement à la dignité de l'épouse nouvelle que choisirait le roi, et déjà elle l'avait refusé pour Gabrielle d'Estrées. Ce qui doit plus surprendre encore, c'est qu'à ce même moment le Roi faisait sérieusement négocier à Rome et à Florence, son légitime mariage avec Marie de Médicis<sup>4</sup> ; il y avait donc de la hâblerie ou de la mauvaise foi. Henri IV ne mettait aucune importance et une grande légèreté à ces sortes de promesses. Ses ministres, et Sully surtout, lui en faisait souvent des observations sérieuses ; lui, toujours raillant et goguenardant répétait qu'il devait au moins être maître de ses plaisirs et de sa foi d'amour.

C'était une affaire de politique très-considérable que son mariage avec Marie de Médicis ; cette union pontificale qui devait donner au gouvernement de Henri IV une tendance plus ferme, plus décidée dans le sens de l'ancien parti de la Ligue, et c'était parce qu'il l'avait entrevu que le parti huguenot s'y opposait de toutes ses forces. La couronne de France sur la tête de la nièce d'un pape, faisait pencher tout d'un côté la balance jusqu'ici très-impartiale de Henri IV. Le légat *à latere* Alexandre de Médicis poussait le roi dans cette voie particulière afin de contrebalancer l'influence de Catherine d'Albret de plus en plus prononcée pour le prêche. Le roi avait essayé de la convertir en la faisant assister à des conférences catholiques, avant son mariage avec le duc de Bar, mais en vain ;

---

<sup>1</sup> Fontanieu, (Biblioth. impér.), portefeuille n° 452-453.

<sup>2</sup> *Journal de Henri IV*, année 1599.

<sup>3</sup> Plusieurs de ses actes royaux sont datés des déserts de Fontainebleau.

<sup>4</sup> Ce mariage se négociait à Rome, par l'ambassadeur de France, M. Brullart de Sillery. Le contrat était signé (Mss. de la Marre. Biblioth. impér. côté n° 9594).

elle avait persisté dans sa foi huguenote ; elle aimait le prêche, les psaumes à ce point, qu'un jour, Gabrielle d'Estrées ayant mis la main sur la bouche du roi, qui entonnait un psaume de Marot, Catherine avait dit tout haut, de manière à être entendue : *Voyez-vous cette vilaine qui empêche le roi de chanter les louanges de Dieu.*

L'origine de Marie de Médicis était illustre ; fille de François II, duc de Toscane elle avait pour mère, Jeanne archiduchesse d'Autriche ; son aïeul était Como de Médicis, l'époux d'Éléonore de Tolède, cette femme si chaste qui avait pris pour symbole, sur un camé antique, la Lucrece romaine<sup>1</sup>. Cette race de Médicis tenait déjà à la France par ses liens de mariage, et la tante de Marie était Catherine de Médicis<sup>2</sup> ; née le 26 avril 1573, Marie n'était plus une toute jeune fille, lorsqu'on négociait son mariage. Privée de sa mère, elle avait vu la toute-puissance de la belle courtisane vénitienne Bianca Capello, admirable femme, d'une grande énergie et d'une beauté enivrante, artiste qui chantait en s'accompagnant du luth à côté du vieux Titien, dont elle était l'élève aimée. François II séduit par ses charmes, l'avait épousée, et Marie de Médicis obligée de fuir de la maison de son père, n'avait pas constamment résidé à Florence, mais à Rome, à Urbino, auprès de ses oncles qui la chérissait<sup>3</sup> ; enthousiaste des arts, elle s'était liée aussi avec le grand peintre Rubens, auquel elle avait offert une belle hospitalité à Florence ; l'artiste lui en garda le souvenir le plus touchant en immortalisant Marie de Médicis dans ses chefs-d'œuvre. C'est à Rubens que l'on doit l'image de Marie de Médicis, grasse, d'une figure ronde, des yeux noirs et beaux, le nez un peu fort, la carnation fraîche, à la manière des modèles de la Flandre.

Telle était la fiancée que le pape Clément VIII destinait à Henri IV, et à cet effet, M. Brulart de Sillery poursuivait à Rome une double négociation. Dès que Marguerite de Valois avait été instruite que le roi voulait prendre pour femme une Médicis, elle n'avait plus mis d'obstacle à la dissolution de son mariage avec Henri IV, car il ne s'agissait plus d'une maîtresse telle que Gabrielle d'Estrées ou la marquise de Verneuil. Marguerite de Valois écrivait à son mari<sup>4</sup> : *Monseigneur, votre majesté, à l'imitation des dieux, ne se contente pas de combler ses créatures de biens et de faveurs, mais daigne encore les regarder et consoler en leur affliction ; cet honneur qui témoigne en lui de la bienveillance, est si grand, qu'il ne peut être égalé que de l'infinie volonté que j'ai vouée à son service ; il ne me fallait, en cette occasion moindre consolation, car encore qu'il soit aisé de se consoler de la perte de quelque bien de fortune, une pourtant qui est l'âme de la naissance telle que je l'ai ; le seul respect du mérite d'un roi si parfait et valeureux me doit retrancher par sa privation toute consolation, et c'est marque de la générosité d'une belle âme, d'en conserver toujours le regret tel que serait le mien, si la félicité qu'il lui plaît me faire ressentir en l'assistance de ses bonnes grâces et protection, ne le bannissait, pour changer mes plaintes en louanges de sa bonté et de grâces qu'il lui plaît de me départir ; de quoi votre majesté n'honorera personne qui les ressent avec tant de révérence et du désir d'en mériter la continuation par très-humbles et très-fidèles services.* Marguerite.

Si après cette lettre il ne devait y avoir plus de difficulté à Rome pour la dissolution du mariage de la part de Marguerite de Valois, il n'en était pas ainsi à

---

<sup>1</sup> Avec cette devise *famam servare memento*.

<sup>2</sup> Voyez ma *Catherine de Médicis*.

<sup>3</sup> Manusc. Béthune, 8416, f° 96.

<sup>4</sup> Mss. de Béthune, autographe, vol. coté 8416, fol. 96.

l'égard de mademoiselle d'Entraques, marquise de Verneuil ; elle aussi négociait à Rome et avait formé opposition au mariage de Henri IV et de Marie de Médicis, se fondant sur le principe du droit canonique : **que lorsqu'il y a promesse de mariage faite à une chrétienne et lorsqu'à la suite de cette promesse il y a scandale par la vie commune, le mariage doit être célébré la plus vite possible.** Madame de Verneuil invoquait ce principe, poussée par le parti huguenot qui voulait à tout prix, empêcher le mariage de Henri IV et de Marie de Médicis, acte qui allait changer toute la politique du règne. Le roi se montrait si caressant, empressé auprès d'Henriette d'Entraques pour qu'elle renonçât à toute plainte sérieuse et authentique en cour de Rome.

Le dimanche 7 de mai (1600)<sup>1</sup>, on eût avis que le 25 du mois dernier, le contrat de mariage entre le roi et la princesse Marie de Médicis, avait été passé au palais Pitti, en présence de Charles-Antoine de Putey, archevêque de Pise et du duc de Braciano, que sa constitution de dot est de 600 mille escus et que le même jour la princesse de Médicis, déclarée reine de France, avait dîné publiquement à table assise sous un dais, son oncle assis plus bas qu'elle, le duc de Braciano, lui avait baisé et lavé les mains, et M. de Sillery, ambassadeur de France donné la serviette. On dit que cette nouvelle a été apportée par le sieur d'Alincourt à Fontainebleau et qui a remis au roi le portrait de cette princesse, enrichi de pierreries et de diamans<sup>2</sup>.

Ces négociations se suivaient, tandis que le duc Amédée de Savoie refusait à Henri IV, la restitution du marquisat de Saluce. Le roi profondément irrité avait porté la guerre contre cette maison de Savoie, brave et toujours ambitieuse de s'agrandir. Henri IV, avec la plus belle armée du monde s'emparait du pas de Suze et du marquisat de Saluce : par un excès de galanterie chevaleresque, tous les drapeaux pris à l'ennemi, il les adressait comme un preux des vieux âge, à sa belle maîtresse Henriette, toute enivrée de l'honneur que lui faisait le roi<sup>3</sup>. Jamais ses lettres n'avait été plus tendres et plus d'une fois il avait quitté l'armée pour courir au château de sa belle maîtresse. **Le troisième du mois de juillet, la marquise de Verneuil est accouchée d'un enfant mort, elle avait sollicité le roi par plusieurs lettres de revenir à Paris pour être présent à ses couches, croyant que si en sa présence, elle fesait un garçon, le roi l'épouserait, mais la foudre est tombée dans la chambre de la marquise dont elle a été si effrayée que son enfant est mort.** Ainsi le roi était engagé de tout côté par des promesses ; et néanmoins son mariage avec Marie de Médicis était célébré à Florence avec pompe. La royale épousée recevait l'anneau nuptial sous le poêle. Il fut dansé au palais de Pitti, un ballet magnifique<sup>4</sup> suivi d'un souper exquis et superbe ; la reine avait à son côté le légat du pape, le duc de Mantoue, le grand duc de Florence et à son côté gauche les duchesses de Mantoue, Florence et Braciano, le duc Virginio Ursini, duc de Braciano, servit d'écuyer et don Juan, frère du grand duc, d'échanson. Vendredi, samedi et dimanche, furent employés en chasses, joutes, courses de bague ; le lundi 9 octobre, il fut joué une comédie dont l'exécution des machines coûta soixante mille écus.

Après ces fêtes solennelles et ces réjouissances publiques, la nouvelle reine Marie de Médicis, s'embarqua pour la France sur une splendide galère, véritable

---

<sup>1</sup> *Journal de Henri IV* (mai 1600).

<sup>2</sup> Avec la bulle du pape pour la dispense (avril 1600).

<sup>3</sup> Sully rapporte lui-même cette galanterie du roi.

<sup>4</sup> Relation imprimée du mariage de Marie de Médicis, brochure. Juin 1600.



travail de la renaissance florentine ; la proue était en ivoire incrustée de perles, les rames d'ébènes comme celles de Cléopâtre couverte de tapis de pourpre et d\*or, elle était escortée par cinq galères de Malthe, cinq du pape, cinq du grand duc afin de lutter contre les pirates barbaresques. Cette petite escadre entra dans le port de Gênes, visita Toulon et vint aborder au port de Marseille, le vendredi 3 novembre 1600, vers cinq heures du soir<sup>1</sup>. Marseille était alors une république municipale : elle avait aimé ardemment la Ligue et sa soumission à Henri IV était plutôt le résultat de la trahison du capitaine Libertat, qu'un acte de volonté spontanée ; ses meilleurs citoyens étaient exilés ; Casaulx, son brave consul, avait péri assassiné par Libertat ; c'était à peine si Niozelle Glandèves, aimé du peuple et Louis d'Aix<sup>2</sup>, avaient pu rentrer furtivement dans la ville : Jacques Capefigue, le citoyen dévoué à Marseille, s'était abrité à Signe. — Son neveu reparut plus tard dans la conjuration municipale qui sous la minorité de Louis XIV, tenta de rendre à Marseille sa liberté<sup>3</sup> —. L'Italie, Florence, Gênes, surtout, avait fourni leurs contingents à la noblesse provençale : les Riqueti, les Forbini, les Albertas, les Fortia d'Urban, les Fabroni, etc. Et Marie de Médicis devait trouver à Marseille des souvenirs de la patrie.

Elle fut reçue avec un grand enthousiasme ; la cité revêtit ses habits de fêtes, les galères se pavoisèrent de mille banderoles ; les rames en l'air en signe de joie ; elles étalèrent leur beau tapis de Perse, leur étendard de soie ; on aurait dit une de ces fêtes vénitiennes que Paul Véronèse a peinte autour de St -Marc ; sur les quais, les échevins et consuls avaient fait construire un bel édifice en bois pour communiquer de la place neuve à l'Hôtel-de-Ville<sup>4</sup> : on fit des vers en patois du pays dans un de ces beaux repas consulaires où s'étaient sur de riches plats d'argent, les plus gros poissons de la Méditerranée, pêchés à la madrague. Marie de Médicis voyagea tout à fait en reine s'arrêtant dans toutes les cités, à Aix, ville parlementaire ; elle visita Arles<sup>5</sup> la romaine avec son splendide cloître de Saint-Trophime. Vous qui aimez les débris de la civilisation morte, visitez Arles avec ses ruines des siècles écoulés, cimetière, cloître, arènes, théâtres, arc de triomphe, tout rappelle la Gaule romaine.

Dans le Comtat, Marie de Médicis entra sur les terres pontificales. Temps de prospérité pour Avignon que celui de la souveraineté des papes ! elle avait alors de splendides palais, ses cardinaux, ses princes, sa noblesse ! Le légat reçut Marie comme reine de France et la nièce du souverain pontife ; il la harangua aux portes d'Avignon tourellée comme une Cibèle antique : *Je vous souhaite la naissance d'un beau dauphin avant la fin de l'année, Madame*, et Marie lui répondit dans la douce langue florentine *Monsignor, pregate il Dio accio me faccia questa grazzia*. Le légat qui voulait rappeler à Marie de Médicis les beaux souvenirs de Florence, fit représenter en tapisserie les paysages de l'Arno ; il y eut ballet, collation, et une troupe de comédiens italiens reproduisit les farces de

---

<sup>1</sup> Description des voyages de Marie de Médicis (brochure).

<sup>2</sup> J'ai rectifié dans mon travail *sur la Ligue* tout ce qui a été dit sur la reddition de Marseille à Henri IV. La statue de Libertat a été arrachée en 1850 de son piédestal.

<sup>3</sup> Un arrêt du parlement de Provence condamna Glandevez, Capefigue, etc., par contumace ; leurs terres furent semées de sel, leurs maisons rasées.

<sup>4</sup> Notre patriotique historien Ruffi a écrit la belle histoire de Marseille ; tout ce qui a été fait après lui n'en est qu'une pâle copie. Le bois de pin de Ruffi existe encore.

<sup>5</sup> Chaque fois que je vais en Provence, je m'arrête à Arles ; que de merveilles dans cette ville silencieuse. Le cloître à lui seul mérite un livre. Il est aujourd'hui gardé par un brave ouvrier érudit, qui m'avoua que, pour vivre, il avait besoin de faire le cordonnier.

L'Arlequino de Bologne ; trois jours après, la reine Marie de Médicis se mettait en route pour Lyon lieu fixé pour son entrevue avec le roi.

Il se passait alors d'assez tristes scènes d'amour entre Henri IV et mademoiselle d'Entraques. Dès qu'elle avait appris les fiançailles de Marie de Médicis avec le roi, Henriette s'était enfuie, déclarant que ces noces étaient ses funérailles : Souvenez-vous d'une damoiselle que vous avez possédée, ce qu'elle ne pouvait faire qu'en votre unique foi, qui a eu autant de pouvoir sur mon honneur que V. M. en a sur ma vie, sire, votre malheureuse servante et sujette. Henriette<sup>1</sup>.

Cette lettre faisait allusion à la promesse de mariage qu'Henri IV avait signé à mademoiselle d'Entraques, le roi sentait l'importance de la retirer de ses mains au moment de son mariage avec Marie de Médicis : Je vous envoie ce porteur pour me rapporter la promesse que je vous ai baillée, je vous prie ne faillez de me la renvoyer, si vous ne voulez me la rapporter vous-même<sup>2</sup>. Copie de cette promesse avait été envoyée à Rome par le comte d'Entraques afin d'empêcher le mariage de Henri IV et de Marie de Médicis. Il était trop tard, Marie de Médicis était déjà dans la bonne ville de Lyon.

Samedi 3 décembre (1600), la reine arriva à l'un des faubourgs de Lyon appelé la Guillotière où elle coucha, après quoi elle rentra dans la ville ; les rues par lesquelles elle passa étaient tendues de belles tapisseries, on trouvait de temps à autre des arcs triomphaux, des théâtres avec des devises à la gloire de la maison de Médicis ; elle fut à la grande église où M. de Bellièvre, archevêque de Lyon, la harangua, et fut chanté le Te Deum par une excellente musique. Le samedi 9, le roi qu'on n'attendait que le lendemain, arriva sur les huit heures du soir ; la reine en avait été avertie par M. le chancelier, elle était à son souper, et le roi la voulant voir et considérer à table sans être connu, entra dans la salle qui était fort pleine : mais il n'y eût pas mis le pied, qu'il fut reconnu par ceux qui étaient près de la porte ; la reine s'étant aperçue de ce mouvement n'en donna aucun signe, mais elle cessa de manger et poussait les plats en arrière à mesure qu'on la servait. Après le souper elle se retira en sa chambre où le roi se rendit bientôt après : M. Le Grand (le grand écuyer), qui précédait Sa Majesté, frappa si fort à la porte, que la reine ne douta pas que ce ne fut le roi ; la reine se jeta à ses pieds ; la roi la releva en l'embrassant, la caressa, s'entretint avec elle une demi-heure, puis alla souper. Pendant le souper, le roi fit prévenir madame de Nemours (la dame d'honneur), qu'il était venu sans lit espérant que la reine lui ferait part du sien ; la reine répondit à madame de Nemours qu'elle n'était venue que pour complaire et obéir aux volontés de Sa Majesté, comme sa très-humble servante. Sur cela le roi se fit déshabiller et entra dans la chambre de la reine<sup>3</sup>.

Le vif empressement que mit le roi à accomplir le mariage ne tenait pas seulement à cette nature ardente méridionale qui l'entraînait vers toutes les femmes, mais encore à la conviction qu'il fallait en finir au plus tôt avec les obstacles, les résistances qui de toutes parts pouvaient surgir, à cause de la promesse qu'il avait faite à mademoiselle d'Entraques : une fois l'union accomplie, il n'y aurait plus à revenir et Marie de Médicis appartenait à Henri IV sans qu'il n'y eût plus aucun retour : Le dimanche, 17 décembre, le roi et la reine magnifiquement habillés, accompagnés d'une cour brillante et de toute la

---

<sup>1</sup> La lettre si touchante de mademoiselle d'Entraques, se trouve dans les mss. du Puy, vol. coté 8476.

<sup>2</sup> M. Du Puy, vol. 407.

<sup>3</sup> *Journal de Henri IV*, décembre 1600.

noblesse, se rendirent, après le dîner, à l'église Saint-Jean où le légat les attendait, assistés des cardinaux de Joyeuse, de Gondi, de Gèvres et de tous les prélats qui étaient dans Lyon, où ils reçurent la bénédiction du légat et la confirmation de leur mariage. En cette solennité, il fut jeté au peuple une grande quantité de pièces d'or et d'argent<sup>1</sup>.

Cet hyménée de Henri IV et de Marie de Médicis fut accueilli avec toute faveur par le peuple qui l'acclama ; les poètes le chantèrent, et parmi eux surtout Malherbe ; normand d'origine, mais entré au service du prieur d'Angoulême, il avait passé en Provence, les belles années de sa vie ; il avait chanté Henri IV soudard et batailleur, il voulut encore célébrer son hymen avec Marie de Médicis lors de son passage à Aix. Cette ville aujourd'hui si triste, si abandonnée, était une grande capitale avec son royal gouverneur, son parlement, et Malherbe poète et brave soldat chantait l'hyménée comme Ovide et Properce<sup>2</sup>

Peuples qu'on mette sur la tête  
Tout ce que la terre a de fleurs.  
Peuple que cette belle fête,  
A jamais tarisse nos pleurs ;  
Qu'aux deux bouts du monde se voie,  
Luire le feu de notre joie,  
Et soient dans la coupe noyés  
Les soucis de tous ces orages,  
Que pour nos rebelles courages  
Les dieux nous avaient envoyés.

.....

Aujourd'huy nous est amenée,  
Cette princesse que la foi  
D'un saint et loyal hyménée  
Destine au lit de notre roi.  
La voici la belle Marie,  
Belle merveille d'Étrurie,  
Qui fait confesser au soleil,  
Quoique l'âge passé raconte.  
Que du ciel, depuis qu'il y monte.  
Ne vint jamais rien de pareil.

Il fut étrange et inconvenant au milieu de ces cérémonies publiques de voir Henri IV, tout à coup quitter Marie de Médicis sa royale épousée et pour aller où ? au château de Verneuil, auprès de la marquise d'Entragues, sa maîtresse adorée à laquelle il avait écrit les lettres les plus tendres, les plus passionnées, pendant les négociations du mariage ; il accourut auprès d'Henriette pour la supplier de venir spontanément à la cour de Marie de Médicis, de ne point s'éloigner, de lui rendre un amour tendre et public, pour ainsi dire en présence de la reine qui

---

<sup>1</sup> La relation du séjour de Henri IV à Lyon dit : [que le roi et Marie de Médicis visitèrent l'abbaye d'Esnay](#). Abbaye célèbre à cause de son crypte où furent enfermés les premiers martyrs chrétiens de Lyon ; aujourd'hui elle est délaissée, et je suis peut-être le seul voyageur qui vais la visiter chaque fois que je passe à Lyon comme un des plus grands souvenirs de la prédication chrétienne dans les Gaules.

<sup>2</sup> *Ode à la reine Marie de Médicis sur sa bienvenue en France, présentée à Aix en l'année 1600.*

n'était pour lui qu'un gage donné à la politique. Ce voyage du roi fit scandale et souleva des tempêtes.

Il s'en suivit de tristes brouilles dans le royal ménage et s'il faut en croire un contemporain : *Cette illustre paire d'amans, n'étaient pas toujours d'accord sur leur amour particulier ; la reine avait un grand crève-cœur de voir auprès d'elle la maîtresse du roi*<sup>1</sup>. Cependant la chose s'arrangea un moment par un intermédiaire tout puissant, la fille de la nourrice de la reine, Eléonore Galigai, venue de Florence avec sa maîtresse ; il fut convenu que la marquise de Verneuil, résiderait à la cour avec un titre auprès de Marie de Médicis et que le roi consentirait au mariage d'Eléonore Galigai, la bien-aimée de la reine, avec le fils du notaire ou secrétaire Concino Concini créé marquis d'Ancre. Il se fit ainsi un raccommodement et la reine donna bientôt à Henri IV, un beau dauphin ; ivre de joie de cet événement qui assurait un héritier légitime à sa race, Henri IV écrivit de sa main à M. de Montmorency : *Mon cousin, présentement sur les dix heures du soir, ma femme est heureusement accouchée d'un fils... Grâce à Dieu, la mère et l'enfant se portent bien*<sup>2</sup>. Au contraire, l'ambassadeur d'Espagne dissimula peu sa tristesse sur un événement qui donnait une lignée directe à la maison de Bourbon<sup>3</sup> ; ce qui était une joie pour Henri IV.

---

<sup>1</sup> *Recueil de Thoisy*, y. IV, p. 17. Bibliot. imp.

<sup>2</sup> Collection Béthune, vol. coté 9076, fol. 31.

<sup>3</sup> *La reyna para un hijos* (*Arch. de Simancas*, vol. 86, in-fol.).

## XVII. — Influence de Marie de Médicis sur la politique, les arts et le règne de Henri IV. - Fontainebleau. - Saint-Germain (1600-1610).

S'il faut en croire les Mémoires de Sully, toujours un peu médisant sur tout ce qui n'est pas lui-même et son parti, le royal ménage de Henri IV et de Marie de Médicis, n'était ni uni, ni heureux. Sur certains mots de jalousie qu'il avait d'elle, la reine devint si outrée qu'elle leva le bras pour le frapper (le roi) ; M. de Sully, l'arrêta si rudement que le bras de la reine en demeura meurtri, et jurant de toutes ses forces : *Êtes-vous folle. Madame, il peut vous faire trancher la tête en une demi-heure.* Il les apaisa ensuite, et la reine s'est plainte depuis que le duc de Sully l'avait frappée. Au premier jour de Tan, le duc portait au roi les jetons d'or, selon la coutume et les lui donna, étant encore dans le lit avec la reine, et après avoir un peu parlé, il lui dit : Madame en voici aussi pour votre Majesté, à quoi elle ne répondit mot, ayant le dos tourné, et le roi dit : donnez-les moi, elle ne dort pas ; mais c'est qu'elle est furieuse, toute la nuit elle n'a fait que me tourmenter, inutilement je vous l'assure.... Cette princesse avait certaine paille à terre où elle se couchait l'été durant les chaleurs des après-dîner<sup>1</sup> avec des habits légers et beaux, et étant ainsi étendue elle se complaignait d'être souvent délaissée pour des laides qui n'avaient pas ses avantages de nature. Aussi s'enflammait elle d'amour ou de haine toute la journée et quand le roi retournait, elle ne le voulait pas regarder et toute la nuit ne faisait que gronder<sup>2</sup>.

Malgré les dédains et les petites querelles de ménage, l'influence de Marie de Médicis devenait considérable sur la marche générale des affaires. Cette puissance résultait non seulement de la faiblesse extrême du caractère d'Henri IV, mais encore de l'esprit politique qui avait dominé ce mariage, accompli sous l'influence de la papauté. La cour pontificale, en effet, avait dominée toutes les transactions politiques, depuis le traité de Vervins, conclu sous la médiation du légat. C'était encore par le légat que venait de se conclure la paix avec le duc de Savoie, traité glorieux et profitable pour la couronne de France, qui acquérait la Bresse en échange des éventualités discutées sur le marquisat de Saluce.

Henri IV avait compris tout ce qu'il y avait de puissant dans la papauté ; seul, le catholicisme pouvait assurer l'hérédité à la maison de Bourbon. On peut voir dans les dépêches des ambassadeurs d'Espagne que Henri IV voulait même effacer les anciens différends entre les deux couronnes naguère si divisées : Sire, écrit l'ambassadeur d'Espagne à son maître, j'ai félicité S. M. T. C. de la naissance de son fils ; son accueil a été des plus aimable ; il s'est écrié qu'il remerciait en effet le ciel de lui avoir donné un fils ; les deux couronnes, a ajouté le roi (en faisant allusion à la fille qui vient de naître à Votre Majesté), les deux couronnes de France et d'Espagne viennent de recevoir deux héritiers des mains de la Providence. Il semble qu'elle a voulu resserrer les liens de bonne amitié qui existent entre les deux couronnes, en donnant un fils d'une part et une fille de l'autre<sup>3</sup>, de manière à laisser entrevoir dans l'avenir la possibilité d'une alliance

---

<sup>1</sup> La sieste italienne et florentine.

<sup>2</sup> Mss. Béthune, vol. 8944, fol. 39. Biblioth. imp.

<sup>3</sup> La dépêche de l'ambassadeur d'Espagne : J. B. de Taxis remarque que le roi Henri IV prononça ces paroles avec effusion et vérité : *Todo esto dicho difusamente y con maniera aviertas* (Arch. de Simancas, cote 53, 87).

qui éterniserait la paix. J'ai répondu comme je l'ai dû en conjurant S. M. de ne pas changer de résolution.

Ainsi tendaient à s'effacer les anciennes et profondes inimitiés entre l'Espagne et la France. L'opinion publique n'était plus à la guerre entre les deux couronnes et les Huguenots en étaient vraiment alarmés : Sully ne se le dissimule pas et il l'attribue à l'influence mauvaise de Marie de Médicis. Cependant les Calvinistes n'avaient pas à se plaindre de Henri IV. Par suite des traités, ils avaient obtenus les plus larges garanties, même des places de sûreté, ce qui constituait l'anarchie permanente dans le royaume. Le parti calviniste qui craignait avant toute chose l'alliance avec l'Espagne, poursuivait dans Marie de Médicis ses haines contre ce système nouveau fondé par le mariage ; il voulait au contraire appuyer la politique de la France pour l'indépendance des Pays-Bas insurgés et le concours des princes protestants de l'Allemagne ; dans ce but. il avait d'abord entouré Gabrielle d'Estrées, puis mademoiselle d'Entragues (madame de Verneuil), pour opposer leur influence à la politique espagnole.

A cette époque, le triomphe de Marie de Médicis s'accomplit par la disgrâce absolue de la marquise de Verneuil : quelle en fut la cause réelle ? Une trahison intime, une infidélité ou bien un complot politique ? La marquise de Verneuil, depuis sa réconciliation avec Henri IV, était venue habiter le Louvre, sous le même toit que la Reine ; elle eût un fils né un mois à peine après la naissance du Dauphin<sup>1</sup>, puis une fille<sup>2</sup> et cette fécondité adultère, elle la justifiait par la promesse du mariage qu'elle refusait de rendre ; situation scandaleuse que Henri IV à tout prix voulut faire cesser. Comme elle avait pour appui le parti huguenot, elle offrit de se retirer en Angleterre avec ses deux enfants ; puis elle se rapprocha du comte d'Auvergne, dans un vaste complot contre Marie de Médicis et le roi lui-même. Henri IV, se décida à lui faire son procès au parlement. Ainsi la disgrâce d'Henriette fut complète.

Marie de Médicis triomphante, soutenue par le parti catholique, put inspirer au roi une politique nouvelle et un de ses actes le plus important fut le rappel des jésuites dans le royaume. Dans le temps de réaction qui suivit l'avènement de Henri IV et à la suite de l'attentat de Jean Chatel, les jésuites avaient été expulsés de France. On ne pouvait trop justifier cette rigueur : était-il possible de faire peser la complicité d'un attentat personnel sur l'institution des jésuites ? Mais aux époques émotionnées, on ne raisonne pas ; quand l'opinion se prononce on agit ; on ne discuta pas l'arrêt du parlement qui condamnait Jean Chatel, avait préparé l'autre arrêt qui prononçait l'expulsion des jésuites. Ce fut sur la demande du pape et par l'intermédiaire de Marie de Médicis que Henri IV porta à son conseil la demande du rappel de l'institution de Saint-Ignace. Ce qu'il y avait de plus injurieux pour l'ordre tout entier, c'est que sur la place de la maison où était né Jean Chatel, on avait élevé par l'arrêt du parlement, une pyramide avec une inscription qui unissait à l'attentat justement flétri de Jean Chatel le nom des jésuites odieusement accusés. Le roi voulut que la pyramide fut détruite, en même temps que les jésuites étaient rappelés dans leur collège désert ; vide immense rempli. Plein de reconnaissance les jésuites firent peindre en un tableau Marie de Médicis et le roi accédant à la demande du pape, et que

---

<sup>1</sup> Gaston Henri, d'abord évêque de Metz puis duc de Verneuil ; il ne mourut qu'en 1682.

<sup>2</sup> Elle fut mariée au duc d'Épernon.

la Vierge Marie prenait sous sa spéciale protection<sup>1</sup>. Partout la reine acquérait un ascendant sur les affaires ; son heureuse fécondité donnait au roi deux fils et trois filles<sup>2</sup>, de sorte que la pensée d'Henri IV, celle de l'hérédité de sa race, était pleinement réalisée ; quelles que fussent ses tendances pour le parti huguenot, ses affections pour sa sœur Catherine, duchesse du Bar, pour Sully, pour Duplessis Mornay, les protecteurs du prêche, Henri avait compris que la force nationale était dans le parti de la Ligue et qu'il n'y avait de durée possible pour sa race que dans son alliance avec le souverain pontife. L'église de France avait accepté Henri IV et les jésuites l'avaient acclamé comme leur protecteur. Tout pouvoir qui veut se fonder doit accepter l'opinion dominante, bonne ou mauvaise, ou au moins ne pas la blesser.

Mais la puissance de la reine Marie de Médicis s'étendit surtout à l'accroissement des bâtiments royaux, à l'éclat des beaux arts, tradition de son origine florentine. Henri IV avait déjà lui-même cette tendance et Sully l'en avait accusé dans sa parcimonie extrême. Marie de Médicis, loin de contrarier ces goûts les avait aidés, favorisés de son imagination et de son propre talent ; née dans le palais Pitti, élève de Rubens, la reine dessinait, peignait, gravait avec une grande habileté. ; elle avait surtout ces goûts artistiques qui sont supérieurs au talent même. Comme Catherine de Médicis, elle avait fait venir de Florence les artistes les plus distingués et parmi eux l'architecte dessinateur [...]cini. Dès son arrivée à Paris, Henri IV avait emmené la reine visiter Fontainebleau, alors le château de sa prédilection ; le roi l'appelait dans les lettres ses délices, ses beaux déserts, et rien en effet n'était plus splendide : la forêt profonde et séculaire peuplée de rochers, de grottes et d'hermitages, avec leurs traditions druidiques ; la légende du chasseur noir qui sonnait de son cor fantastique pour appeler la meute de ses chiens molosses, maigres, et étranges<sup>3</sup>. Le château n'était pas tout d'une main ; depuis la chapelle Crypte du XIIe siècle, jusqu'au salon de François Ier, décoré par le Primatice<sup>4</sup>, enrichi des statues de Benevenuto Cellini jusqu'à l'escalier de la cour du Cheval Blanc, œuvre de Philibert de Lorme. Henri IV, grandit considérablement le château. Tout ce qu'il y ajouta fut marqué de l'inspiration florentine de Marie de Médicis, cachet indélébile que l'on retrouve partout à la place Royale de Paris, à la place Dauphine, aux quais de Tournelle (imitation des rives de l'Arno) au palais du Luxembourg : bâtiments, jardins, ornementation, tout rappelle les souvenirs du palais Pitti.

Henri IV, grand chasseur comme tous les rois de France, voulut que Fontainebleau se ressentit de cette distinction princière. Dans les vastes galeries qu'il fit construire pour entourer la cour du Cheval Blanc et l'escalier de Philibert de Lorme, on trouvait un chenil de 170 toises, presque un palais, pour sa meute avec ses capitaines et 160 valets de chiens ; troupe alerte, disposée et armée toujours contre les loups et les sangliers. Il y avait aussi la galerie des Cerfs, où

---

<sup>1</sup> La gravure de ce tableau est au cabinet des estampes (Biblioth. imp. 1603). L'édit du roi qui rappelle les jésuites est du mois de septembre 1603.

<sup>2</sup> Louis-Gaston, duc d'Orléans ; Elisabeth, mariée au roi d'Espagne Philippe IV ; Christine, mariée au duc de Savoie ; Henriette, femme de Charles Ier, roi d'Angleterre.

<sup>3</sup> Dans le *Journal de Henri IV*, on lit que le chasseur noir dont le cor retentissait au loin, parut un peu ayant la mort du roi (1609).

<sup>4</sup> Il reste bien peu de choses aujourd'hui à Fontainebleau ; on restaure, en les altérant, les quelques peintures du Primatice ; dans une récente visite que j'ai faite au château, il ne m'a pas été possible de voir les fresques fermées pour cause de réparation, comme s'il s'agissait d'un café ou d'un théâtre.

le roi faisait garder les plus belles bêtes avec les faucons, les éperviers, les gerfauts. Tous les murs étaient décorés de sauvages dépouilles des grandes chasses : aigles, loups et quelques unes de bêtes fauves dont la race a disparue. Il y avait aussi une volière de quelques mille oiseaux de chasse et de proie, séparée des oiselets à mille couleurs.

Le Roi faisait construire aussi un jeu de paume de 160 toises, presque un palais ; admirable jeu aimé du roi, qui développait les forces du corps, la grâce et la souplesse des membres ; puis un *pale mail* de 130 toises. Henri IV, était un des forts joueurs et Ton remarquait qu'il y mettait un sans gêne, un déshabillé peu royal. Il y venait souvent avec son juste-au-corps, percé au coude, sa fraise fort sale, et le jeu du mail l'entraînait fort tard dans la soirée ; c'était le moment des sarcasmes, des grosses plaisanteries, quelque fois un peu paillardes ou blessantes pour l'honneur des dames.

Dans tous les palais royaux, il y avait toujours réservé un appartement pour Zamet, le financier, l'homme politique plus encore que le prêteur de denier ; on pouvait dire que Zamet avait fini *la Ligue* par ses habiles négociations ; l'appartement de Sully dans les vieilles gravures est toujours après celui de Zamet très-puissant parce qu'il connaissait toutes les faiblesses du cœur, les défauts et les qualités de Henri IV<sup>1</sup>. Longtemps le confident et l'ami de Gabrielle d'Estrées, Zamet l'était aujourd'hui de Marie de Médicis, comme un de ces esprits faciles, qui dirigent sans s'imposer et conseillent sans trop de plaintes, caractères les plus aptes, par conséquent, les plus agréables à toutes les situations ; il savait que le roi avait gardé tous ses défauts en vieillissant, l'amour pour les femmes surtout qu'il portait jusqu'au scandale. Il n'était bruit au château que de ses nouvelles amours pour mademoiselle De Bueil ; on lit encore dans le journal de Henri IV : *Le lundi 5 de ce mois d'octobre à six heures du matin, mademoiselle Du Bueil, nouvelle maîtresse du roi épousa à Saint-Maur-les-Fossés, le jeune Chevallon, gentil'homme, bon musicien, joueur de luth, piètre, selon le dire, de tout le reste, même des biens de ce monde ; il eût l'honneur de coucher le premier avec la mariée, mais éclairé, ainsi qu'on le disait, tant qu'il y demeura de flambeaux et veillé de gentilshommes par commandement du roi, qui le lendemain coucha avec elle à Paris au logis de Montauban, où il fut au lit jusqu'à 2 heures après-midi*<sup>2</sup>.

Si le journal du parlementaire dit vrai il était impossible de porter plus loin le scandale. De là bien des haines amoncelées : tous les pères, tous les maris, n'étaient pas aussi complaisants que le jeune Chevallon ; ils cherchaient à venger leur honneur et la politique générale de Henri IV souffrit de ses passions personnelles. Il y eut peut-être dans la mort de Henri IV plus d'une de ces haines mises en jeu par les partis : on n'insulte pas impunément à la morale publique.

Marie de Médicis se consolait dans l'amour des arts, et l'un des plus admirables produits de l'imagination italienne ce fut le château de Saint-Germain ; non pas ce lourd bâtiment de moellons rouges qui date des bastilles de Charles VII, mais cet admirable château dont il ne reste plus aujourd'hui aucun débris<sup>3</sup>. Qu'on

---

<sup>1</sup> Dans le plan de Fontainebleau (1601) l'appartement de Zamet est à l'extrémité de gauche du côté des jardins.

<sup>2</sup> *Journal de Henri IV*, octobre 1604.

<sup>3</sup> La destruction du château de Saint-Germain a été aussi absolue que celle de Marly ; il ne reste plus que le pavillon restaurant *de Henri IV*, où l'on montre encore la chambre où naquit Louis XIV ; j'y ai trouvé encore quelques grottes ménagées sur le flanc de la



s' imagine sur le flanc de la colline, avec l'admirable perspective de la Seine et des riantes campagnes, un pavillon en la forme florentine avec terrasse toute couverte de fleurs ; de cette terrasse un perron charmant descendait à une seconde terrasse toujours en jardins élégants et ainsi de suite par quatre terrasses et perrons qui se dessinaient en corbeille jusques sur les bords de la Seine ; de manière que de loin on aurait dit une sculpture d'ivoire fantastiquement jetée par la fée Morgane sur le flanc de la colline. Sous chaque terrasse on avait pratiqué des grottes tapissées de verdure et de fleurs avec des cascades, des fontaines, pour se reposer l'été : Marie de Médicis aimait à y faire la sieste, et Henri IV ses soupers aux flambeaux, au milieu d'un peuple de statues en marbre, chef-d'œuvres des maîtres ; avec beaucoup d'imagination un artiste italien avait ménagé le reflet des lumières sur les fleurs et les eaux, tandis que le doux son d'un orgue mystérieux, mu par une ingénieuse mécanique, enchantait les convives, au moment où les coupes circulaient à la ronde pour souhaiter longue vie à Henri IV, comparé à Alexandre et à Hercule !

---

colline ; le terrain est maintenant divisé en petites maisonnettes avec jardinets prétentieux.

## XVIII. — Politique générale et diplomatie du règne de Henri IV (1600-1610).

Il serait difficile de rattacher à une seule idée, la politique générale du règne de Henri IV ; elle varia constamment selon sa situation et ses besoins. Roi de Navarre, chef en quelque sorte du parti huguenot, ses alliances se ressentirent de cette position personnelle. Il s'agissait avant tout de triompher : Henri eut alors la politique du but, c'est-à-dire celle qui se sert de tous les moyens ; il se tourna vers Elisabeth d'Angleterre, les Pays-Bas insurgés, les princes luthériens d'Allemagne, les cantons suisses calvinistes ; ses plus fermes appuis à l'intérieur furent Sully, d'Aubigné, Duplessis Mornay, Gaumont La Force, ses héritiers naturels, les Condé, les Bouillons ; chef de parti, il ne visait qu'à être roi d'un parti, à cette condition seulement il fut servi avec fidélité<sup>1</sup> par ses compagnons d'armes.

La seconde période de Henri de Béarn vit modifier sa politique, ce fut lorsque Henri III déchu par la Ligue vint chercher un asile sous la tente du Béarnais. A cette époque le roi de Navarre, pour ménager le parti royaliste qui se rattachait à sa cause, dut moins exclusivement invoquer l'idée calviniste ; sans renoncer à ses antipathies profondes pour l'Espagne et la maison d'Autriche, Henri de Navarre eut moins souvent recours à Elisabeth d'Angleterre, aux reîtres, aux lansquenets d'Allemagne. A la mort de Henri III, quand le roi de Navarre fut salué roi de France, la première condition de son avènement fut qu'il abdiquerait les antécédents de son existence politique, c'est-à-dire qu'il ferait l'abjuration de ses principes, pour prendre la couleur et les croyances des rois de France.

La Ligue ne le reconnut pas d'abord : delà le renouvellement des alliances de Henri IV avec Elisabeth d'Angleterre, les réformés de la Suisse et de l'Allemagne ; ce fut avec leur concours que Henri IV gagna ses plus célèbres batailles contre les Ligueurs unis aux Espagnols. Ces succès furent suivis d'une politique de transaction et de raccommodement dans laquelle l'argent joua le plus grand rôle ; les plus fermes ligueurs ne rayant pas reconnu, il en résulta après la reddition de Paris, un système de réaction contre la partie ardente de la Ligue, système qui n'affermir pas sa couronne sur son front. L'acte qui lui assura définitivement le trône très-chrétien, ce fut l'absolution qu'il obtint de Rome : il faut prendre un temps avec ses idées, une civilisation avec ses caractères particuliers ; la toute puissance populaire était alors à Rome, Il en résulta deux conséquences qui modifièrent radicalement la politique de Henri IV, son mariage avec Marie de Médicis, et la paix de Vervins avec l'Espagne. Dès ce moment Henri IV fut véritablement roi de France.

Mais par cette situation nouvelle et nécessaire ses vieilles alliances et ses vieux amis furent également compromis : il faut voir toute la peine, tout les soucis que prend Henri IV pour se justifier auprès de la reine d'Angleterre, auprès des cantons suisses, auprès du prince d'Orange et des Électeurs luthériens, pour expliquer les causes de sa politique nouvelle. *Ces concessions, dit-il dans ses lettres, il les a faits à la nécessité : la reconnaissance profonde envers eux reste la même ; jamais il ne sera tiré une seule arquebusade contre ses alliés naturels.* Quant au parti huguenot, en France, il cherchait à le satisfaire par la concession de l'édit de Nantes, mesure capitale et décisive ; ses amitiés restaient là, et il

---

<sup>1</sup> Voyez les lettres originales de Henri IV, dans mon travail sur *la Réforme et la Ligue*.

avait pour les représenter Madame Catherine sa sœur, et plus d'une fois il assistait au prêche, en chantant les psaumes de Marot de sa voix gasconne et nasillarde.

L'opinion la plus justement irritée, ce fut le tiers parti militaire, représenté et conduit par le maréchal Biron ; on pouvait dire qu'après la mort de Henri III, c'était cette armée royaliste qui avait assuré la victoire à Henri de Navarre, et en saluant le roi elle avait complètement décidé la question de la couronne. Maître de Paris, Henri IV avait peu fait pour ce parti qui pouvait beaucoup exiger, car il avait bien servi<sup>1</sup>. Il est dans la condition de ceux qui ont fait un pouvoir de chercher à le dominer, et par contraire, il est dans la nécessité de ce pouvoir, une fois fait, de briser ou au moins d'assouplir le parti qui Ta créé ; lutte nécessaire, mais ingrate. Le maréchal de Biron croyait Henri IV trop oublieux de ses services ; de là ses mécontentements, ses conjurations avec l'Espagne, avec le duc de Savoie, le plus ambitieux, le plus intempérant des princes. Quand on lit attentivement le procès du maréchal de Biron on ne peut se défendre d'un bien triste sentiment ; Henri IV paraît impitoyable envers son vieil ami ; il fallait bien qu'il y eût une raison générale, dominante, pour que le roi repoussa la prière du maréchal de Biron formulée d'une manière suppliante : *Ne souffrez pas. Sire, que je meure en une occasion si misérable et laissez moi vivre pour mourir au milieu de vos armées, servant d'exemple d'homme de guerre qui combat pour son prince et non d'un gentilhomme malheureux que le supplice defaict au milieu d'un peuple ardent à la curiosité des spectacles et impatient en l'attente de la mort des criminels. Que ma vie finisse, Sire, au même lieu où j'ai accoutumé de verser mon sang pour votre service et permettez que celui qui m'est resté de trente deux playes que j'ai reçues en vous suivant et imitant votre courage, soit encore respandu pour la conservation et accroissement de votre empire*<sup>2</sup>. — Digne et touchante lettre ! comment se fit-il qu'elle ne fut pas écoutée ? L'arrêt de mort fut inflexiblement exécuté : l'épée du bourreau frappa le maréchal de Biron dans les murs de la Bastille.

Le grand duc de Biron invincible aux alarmes.  
Qui ne pouvait périr par la force des armes,  
Et de fait redouté par sa propre valeur.  
Ce lui fut un péril d'avoir trop de courage,  
Car l'objet de sa gloire enfantant son malheur.  
L'on voit que son honneur a produit son dommage.

.....  
La France par mon espée a fait tant de miracles.  
Consulte des démons les perfides oracles,  
Et s'accorde à leur voix pour me faire mourir.  
Je lui donnai mon sang pour lui sauver la vie ;  
Mais puisqu'elle le veut pour me faire périr,

---

<sup>1</sup> Consultez pour toutes les pièces originales sur le jugement et la condamnation du maréchal de Biron, un recueil très-curieux : *La conspiration, prison, jugement et mort du duc de Biron exécuté à Paris, dans la Bastille, le mercredi 2 juillet 1602* (Biblioth. imp. cote 9709 du Cangé 97).

<sup>2</sup> La mère du maréchal Biron écrivit une lettre touchante au roi ; elle est autographe. Mss. Béthune, vol. cot. 8476, p. 101.

Je le lui donne tout pour plaire à son envie<sup>1</sup>.

Mille vers avec ces mêmes nobles pensées furent publiés à cet époque, car le parti des politiques avait profondément senti le coup qui lui était porté. Le but de Henri IV était d'empêcher les complots, les mécontentements, d'arrêter les tendances impératives de ses amis, les exigences de ceux qui l'avaient servi ; il fut impitoyable, cruel, pour donner un exemple et imposer un frein. Le maréchal de Biron était un caractère de fermeté hors ligne ; quand le bourreau voulut lui bander les yeux, il lui dit : *Frappe, si tu ne peux en un coup, mets en trente, je ne bougerai non plus qu'un hibou*. Ces sortes de caractères de fer font peur à tous les pouvoirs victorieux qui n'ont qu'une pensée à leur égard : s'en débarrasser au plus vite comme un empêchement à leur destinée, un obstacle à leur avenir.

Ce fut après cette forte répression du parti gentilhomme à l'intérieur, que Henri IV, maître de la position, put songer au développement d'une politique européenne et il le fit dans des proportions très-larges<sup>2</sup> et qu'on croirait presque une utopie comme celle de Thomas Morus. Il y perçoit d'abord cette idée qui devint fondamentale sous le cardinal de Richelieu, à savoir que toutes les forces de la France doivent tendre à l'amoindrissement de la maison d'Autriche, et dans ce but le roi traça de sa propre main un vaste ensemble qu'il intitule : *Projet d'une république chrétienne*, ou pour parler plus exactement, projet d'une fédération d'États divers, groupés dans un même tout comme la ligue Achéenne, en Grèce, avec un but général d'une croisade contre les Turcs.

La république chrétienne de Henri IV devait se composer de quinze dominations : la papauté, l'empire d'Allemagne, la France, l'Espagne, la Grande-Bretagne, la Bohême, la Hongrie, la Pologne, le Danemark, la Suède, la Savoie *avec le royaume de Lombardie*, la république Italique ou Fédération des cités, la seigneurie de Venise, la Belgique ou Pays-Bas, les Suisses. De ces États ou dominations, cinq seraient héréditaires : France, Espagne, Grande-Bretagne, Suède et Lombardie ; six électifs : Papauté, Empire, Hongrois, Bohême, Pologne et Danemark ; quatre républiques dont deux démocratiques : les Belges et les Suisses ; et deux aristocratiques ou une seigneurie : Venise et les petites provinces d'Italie.

Henri IV voulait donner au Pape le royaume de Naples, et la suprématie sur la Sicile concédée à la république de Venise avec foi et hommage au saint-siège par le baisement de pied et le don d'un crucifix d'or de vingt ans à vingt ans. La république ou fédération italienne qui devait se composer de Florence, Lucques, Gênes, Mantoue, Parme, Modène, Monaco, ferait également hommage au saint-siège par le don d'un crucifix d'or.

Cette fédération devait former une nationalité indépendante toujours avec l'hommage au saint-siège ; le duc de Savoie devait recevoir le Milanais dont le Crémonais était distrait au profit de la république de Venise, et désormais les ducs de Savoie prendraient le titre de *rois de Lombardie* ; on donnait à la Suisse, tout en conservant son caractère fédératif, la Franche-Comté, l'Alsace, le Tyrol,

---

<sup>1</sup> Il fut aussi fait des quatrains et sonnets sur la mort du maréchal de Biron. (Voyez le recueil de son procès).

<sup>2</sup> Sur ce projet, consultez Collect. Fontanieu, année 1608. Péréfixe l'a analysé avec soin dans sa *Vie de Henri IV*.

le pays de Trente et cette fédération républicaine ne devait qu'un simple hommage à l'Allemagne<sup>1</sup>.

Les dix-sept provinces actuelles des Pays-Bas libres, recevaient à leur tour les duchés de Clèves, de Juliers, de Berghes, de la Marck de Ravestein, tandis que le royaume de Hongrie devait obtenir les États de la Transylvanie, de la Moldavie et de la Valachie. Une constitution assez étrange devait être imposée à la Hongrie : la royauté y demeurait élective, comme en Bohême, par la voix de sept électeurs, savoir : les nobles, le clergé, les villes, le Pape, l'Empereur, les rois de France, d'Espagne et d'Angleterre. Les trois voix réunies des rois de Suède, de Pologne, du Danemark, ne comptaient que pour une voix dans l'élection. Il devait être bien entendu, quant à l'empereur d'Allemagne, qu'il renoncerait à s'agrandir, lui et les siens, par la confiscation des fiefs ; mais il pouvait disputer des vacances de fiefs en faveur des personnes hors de sa parenté. En aucun cas, jamais l'Empire ne pouvait reposer dans les mains d'un membre de la même maison souveraine, comme cela était arrivé pour l'Autriche ; à chaque élection un prince serait choisi dans une famille nouvelle.

Pour réaliser ce grand concert d'État, trop vaste pour être jamais accompli, le projet créait un congrès européen composé de soixante députés, quatre nommés par chacune des fédérations ou domination particulière qui aurait son siège permanent en une ville centrale telle que Trêves, Nancy ou Cologne, conseil appelé *Sénat de la république chrétienne*, chargé de tout régler entre les souverains et les sujets d'une part, pour empêcher l'oppression des peuples par les princes, et la révolte des peuples contre les États. Ce sénat aurait voté un fond d'argent et d'hommes pour secourir immédiatement la Hongrie et la Pologne contre le Turc, et la Suède, et la Pologne contre les Tartares<sup>2</sup>. Ce sénat de la république chrétienne devait élire trois capitaines généraux, deux pour les années de terre, un pour celles de la mer, dirigées contre la Porte Ottomane (je laisse ici parler l'auteur du projet lui-même) : *A quoi chacune d'elle eut contribué par certaines quantités d'hommes, de vaisseaux, d'artillerie et d'argent selon la taxe qui en était faite. La somme en gros de ce qu'elle pouvait fournir montait à 265.000 hommes d'infanterie, 50.000 chevaux, un attirail de 217 pièces de canons, 117 grands vaisseaux ou galères sans compter les vaisseaux de diverses grandeurs, les brûlots et les navires de charge.*

La maison d'Autriche aurait beaucoup souffert pour sa grandeur, pour son unité de cet immense remaniement de l'Europe ; elle se serait défendue avec son énergie et sa patience accoutumée. La France et l'Angleterre devaient l'y contraindre de gré ou de force ; c'était une réaction contre la monarchie universelle de Charles-Quint ; toute action a sa réaction, mais il ne faut jamais la pousser trop loin. Il y avait de l'impossible, du fabuleux, même beaucoup de fanfaronnade dans le projet de Henri IV<sup>3</sup> ; la maison d'Autriche n'en était pas arrivée à ce point d'abaissement.

L'auteur du projet continue : *Premièrement il faut supposer que du côté d'Italie, le Pape, les Vénitiens et le duc de Savoie, étaient bien informés du dessein du roi et qu'ils devaient l'y assister de toutes leurs forces ; le Savoyard surtout y était*

---

<sup>1</sup> La Suisse venait de signer une alliance avec Henri IV (1609).

<sup>2</sup> Les tribus de cosaques faisaient alors des invasions en Pologne.

<sup>3</sup> Je crois même que ce ne fut jamais qu'un de ces projets jetés sur le papier. La seule pensée du roi, la seule sérieuse fut la guerre contre la maison d'Autriche qu'il aurait vigoureusement poursuivie.

extrêmement animé parce que le roi lui donnait sa fille aînée en mariage pour son fils Victor Amédée ; du côté d'Allemagne, trois électeurs palatins, Magdebourg, Cologne et Mayence, le savaient aussi et ils devaient le favoriser ; le duc de Bavière avait leur parole et celle du roi qu'on relèverait à l'empire et plusieurs des villes impériales s'étaient déjà adressés à Henri IV pour le supplier de les honorer de sa protection. Enfin, du côté de Bohême et de Hongrie, le roi avait des intelligences avec les seigneurs et la noblesse ; les peuples y étaient désespérés de la pesanteur du joug, tous étaient prêts à le secouer et à se donner au premier qui leur tendrait les bras.

Que faut-il croire de ce projet écrit ? était-il une fantaisie royale, le rêve d'une puissance qui veut éclater parce qu'elle se sent forte : Henri IV appelait-il de ses vœux un remaniement de l'Europe ? l'aurait-il pu mener à bonne fin ? pouvait-il compter sur le concours de l'Angleterre et de l'Allemagne dans le projet d'une confédération ? Ce qu'on peut croire c'est que dans la situation irritée des esprits, il fallait une distraction à la France, après la guerre civile ; Henri IV lui réservait un grand rôle à l'extérieur afin d'apaiser les haines et de satisfaire les imaginations ardentes.

## XIX. — Dernières amours de Henri IV. - Mlle de Montmorency, princesse de Condé (1608-1610).

Au milieu de sa préoccupation européenne, de ces vastes et fabuleux projets, ce fut une des pages les plus étranges de l'histoire de Henri IV que cet amour impétueux, irrésistible, qu'il poussa jusqu'à l'extravagance, presque au déclin de sa vie, pour la princesse de Condé. Un roi de cinquante-sept ans, père de famille, qui s'éprend d'une jeune fille, la femme d'un de ses neveux, jusqu'à se jeter en fou dans les entreprises impossibles qu'on pardonnerait difficilement, même à un jeune homme ardemment amoureux ; et ce qu'il y a de plus inexplicable encore, celui qu'on a appelé le grave Sully seconde cette passion extravagante, comme un confident de comédie et un valet complaisant de prince.

Charlotte Marguerite de Montmorency avait été un bel enfant et déjà à quatorze ans le roi l'avait remarquée dans les ballets de la reine, à ce point, que lorsqu'il s'agit de la marier avec le maréchal de Bassompierre, qu'elle aimait, Henri IV s'adressant à son ami lui dit : Bassompierre, je suis devenu non-seulement amoureux, mais furieux et outré de mademoiselle de Montmorency ; si tu l'épouse et qu'elle t'aime, je te haïrai, si elle m'aimait tu me haïrais ; il vaut mieux que cela ne soit pas cause de rompre notre très-bonne intelligence, car je t'aime d'affection et d'inclination, je suis résolu de la marier à mon neveu, le prince de Condé<sup>1</sup>, et de la tenir près de ma famille ; ce sera l'entretien et la consolation de la vieillesse où je vais désormais entrer ; je donnerai à mon neveu, qui est jeune et qui aime mieux cent mille fois les chasses que les dames, cent mille francs par an pour passer son temps, et je ne veux d'autre grâce d'elle que son affection sans rien prétendre davantage<sup>2</sup>.

Ce rêve de Henri IV avait été accompli ; la belle entre les belles avait épousé le prince de Condé, les noces furent célébrées à Chantilly, le 17 mai 1609, sans grande cérémonie ; le duc de Montmorency donnait à sa fille cent mille écus, le roi cent cinquante mille livres de revenus ; mais le prince de Condé à qui Henri IV, selon la méchante expression de la marquise d'Entraques : avait voulu abaisser le cœur en lui haussant la tête<sup>3</sup>, échappa presque subitement à la cour et vint s'abriter dans le château de Muret<sup>4</sup>.

Le roi Henri IV fut en plein désespoir de cette absence et c'est à son commandement que le poète Malherbe composa des stances sous le nom d'Alcandre.

Donc cette merveille des cieux,  
Parce qu'elle est chère à mes yeux,  
En sera toujours éloignée ;  
Et mon impatiente amour,  
Par tant de larmes témoignée,

---

<sup>1</sup> Henri de Bourbon, deuxième du nom, né le 1er septembre 1588 ; sa mère était la princesse Charlotte-Catherine de la Trémoille.

<sup>2</sup> *Mémoire de Bassompierre*, chap. VII.

<sup>3</sup> *Journal de l'Etoile*, 1609.

<sup>4</sup> Situé à trois lieues de Soissons.

N'obtiendra jamais son retour<sup>1</sup>.  
 Mes vœux donc ne servent de rien,  
 Les dieux ennemis de mon bien,  
 Ne veulent plus que je la voie,  
 Et semblent que de rechercher,  
 Qu'ils me permettent cette joie,  
 Les invitent à me l'empêcher.  
 O beauté, reine des beautés.  
 Seule de qui les volontés,  
 Président à ma destinée ;  
 Pourquoi n'est, comme la Toison,  
 Votre conquête abandonnée,  
 A ressort d'un autre Jason ?  
 Quels feux ; quels dragons, quels taureaux.  
 Quelle horreur de monstres nouveaux,  
 Et quelle puissance de charmes  
 Pourraient empêcher qu'aux enfers.  
 Je n'allasse avecque les armes.  
 Rompre vos chaînes et vos fers.

Ces strophes étalent bien ardentes, bien folles pour un Jason de cinquante sept ans, et les actions du roi étaient plus insensées encore que les paroles. Pour obtenir un rendez-vous de celle qu'il aimait, Henri IV rôdait nuit et jour autour de Muret, de Saint-Leu, de Mello, aux tours suspendues sur les rochers séculaires et des autres châteaux où se trouvait la princesse de Condé. *Le roi accompagné de M. de Vendôme, des frères d'Elbène, du capitaine de John et du chevalier du guet, tous déguisés et portant de fausses barbes, furent poursuivis à Saint-Leu par le prévôt qui les prit pour des voleurs.* Henri IV en avait maigri jusqu'à ne plus avoir que la peau sur les os ; il parlait même de se détruire : un jour il se déguisa en fauconnier pour attirer les regards de sa belle ; une autre fois en valet de chiens<sup>2</sup>. Dans sa douleur Henri IV disait :

Pour le moins la Haine et l'Envie,  
 Ayant leur rigueur assouvie ;  
 Quand j'aurai clos mon dernier jour,  
 Oranthe sera sans alarmes.  
 Et mon trépas aura des larmes,  
 De quiconque aura de l'amour.

Le poète Malherbe ne voulait pourtant pas que le roi se désespérât : il faisait luire au loin le triomphe de l'amour :

N'en doute pas quoiqu'il avienne,  
 La belle Oranthe sera tienne.  
 C'est chose qui ne peut faillir ;

---

<sup>1</sup> Stances pour Henri-le-Grand, sous le nom d'Alcandre, au sujet de l'absence de la princesse de Condé, sous le nom d'Oranthe.

<sup>2</sup> Virey, *l'Enlèvement innocent ou la retraite clandestine de monseigneur le prince et la princesse de Condé.*

Qu'en fauconnier tenant sur le poing un oiseau.  
 Et un autre parlant de la court du chateau,  
 Elle, a une fenestre, et après en carosse  
 Qu'il fesait le valet de chien.....



Le temps adoucira les choses.  
Et tous deux vous aurez des roses  
Plus que vous n'en sauriez cueillir.

Le roi avait offert toute espèce de dignité au prince de Gondé qui, noblement jaloux de son honneur, ne voulait rien entendre ; Sully, le grave Sully, le plus facile courtisan de Henri IV lui disait : *Sire, si vous eussiez cru le conseil que je vous donnais, il y a quinze jours, vous eussiez mis le prince de Condé à la Bastille où vous le trouveriez maintenant et je vous l'eusse bien gardé.* — C'est pourtant ce Sully, le vieux rapace, dont les historiens philosophes ont fait un héros de vertu.

Une circonstance fut saisie avec avidité par le roi. Les couches de la reine Marie de Médicis avançaient, et il était d'antique usage qu'au baptême d'un fils de France assistassent tous les princes du sang ; le prince de Condé pouvait-il s'en dispenser, et s'il venait à Fontainebleau ne serait-ce pas avec la princesse tant aimée ? Condé s'y était d'abord refusé, Sully sans honte et sans vergogne, engagea Marie de Médicis à tenter elle-même une démarche auprès du prince. Voici ce qui fut arrêté : la reine, femme légitime de Henri IV, inviterait la princesse de Condé ; elle ne la quitterait ni la nuit, ni le jour et *l'incomparable beauté* resterait toujours dans ses appartements. Nouveaux refus du prince, alors Sully fit entendre qu'on pourrait traiter cette absence comme un crime de lèse-majesté qui serait suivi d'une confiscation de biens ; et sous toute garantie de la reine, la princesse de Gondé vint à Fontainebleau assister à ses couches<sup>1</sup>.

Il faut voir la joie d'enfant que manifeste Henri IV sur le retour de la princesse à Fontainebleau.

Revenez, mes plaisirs, ma dame est revenue,  
Et les vœux que j'ai fait pour revoir ses beaux yeux,  
Rendant par mes soupirs ma douleur reconnue,  
Ont eu grâce des cieux.

Peut-on voir ce miracle, où le soin de nature,  
A semé comme fleurs tant d'aimables appas.  
Et ne confesser point qu'il n'est pire aventure.  
Que de ne la voir pas.

Avec que sa beauté toutes beautés arrivent.  
Ces déserts sont jardins de l'un à l'autre bout.  
Tant l'extrême pouvoir des grâces qui la suivent.  
Les pénètre partout<sup>2</sup>.

Cette passion étrange, coupable, secondée par Sully, était si grande, dit l'Etoile, qu'on l'en vit changer en moins de rien, d'habitude, de barbe et de contenance, se montrant si échauffé à la chasse de cette belle proie pour laquelle avoir il mettait tout le monde en besogne, jusques à la mère du mari, qu'il donna juste sujet à M. le prince de se plaindre, si que craignant la commune fortune de la cour qui lui semblait déjà (et non sans raison) preste à lui fondre sur la teste,

---

<sup>1</sup> Le *Journal l'Etoile*, rapporte ce que la reine pensait de l'étrange service qu'on lui demandait, 1609.

<sup>2</sup> Malherbe, *sur le retour d'Oranthe à Fontainebleau*, 1609.

demanda congé à Sa Majesté pour lui et pour elle de se retirer en une de ses maisons, et après un rude refus, se fâcha jusqu'aux reproches et aux injures<sup>1</sup>.

La juste indignation du jeune prince fut très grande et il résolut de fuir encore la cour. Le roi et son conseil avait fait du retour de la princesse une grosse affaire. On avait mis dans les intentions de cet amour la duchesse de Momorency<sup>2</sup>, et la jeune femme était elle-même flattée de cet hommage, car elle avait envoyé au roi son portrait peint par un artiste alors célèbre du nom de Ferdinand. Un grand parti opposé à Marie de Médicis donnait à espérer aux Montmorency la double dissolution du mariage : 1° de mademoiselle de Montmorency, avec le prince de Condé ; 2° du roi avec Marie de Médicis pour cause d'adultère constaté, et la princesse de Condé eût alors été reine de France et de Navarre.

Quand Henri IV, apprit la fuite de la princesse de Condé, il jouait en son petit cabinet ; le Chevalier du guet lui en porta la nouvelle : *mon ami*, dit le roi à Bassompierre, *je suis perdu ; cet homme* (le prince de Condé), *emmène sa femme dans un bois, je ne sais si c'est pour la tuer ou pour la conduire hors de France*. Il se retira dans la chambre de la reine avec le marquis de Cœuvre, le comte de Cramail, d'Elbène et Loménie, et il envoya chercher ses ministres<sup>3</sup>. Ce ne serait pas à croire la puissance insensée de cet amour sur le roi, la désolation que causa l'absence de la princesse, si le témoignage n'en restait encore. Cette douleur, le poète Malherbe fut toujours chargé de l'exprimer :

Ô beauté non pareille,  
Ma chère merveille,  
Que le rigoureux sort  
Dont vous m'êtes ravie,  
Aimerait ma vie,  
S'il me donnait la mort.  
Qu'elle pointes de rage,  
Ne sent mon courage  
De voir que le danger,  
En vos ans les plus tendres,  
Menace vos cendres  
D'un cercueil étranger.  
Aussi suis-je un squelette  
Et la violette,  
Q'un froid hors de saison  
Ou le soc a touchée,  
De ma peau desséchée  
Est la comparaison.  
Deux beaux yeux sont l'empire  
Pour qui je soupire,  
Sans eux rien ne m'est doux ;  
Donnez-moi cette joie  
Que je la revoie,  
Je suis Dieu comme vous.

---

<sup>1</sup> *Journal de l'Etoile*, 1609.

<sup>2</sup> Le médisant Tillemont des Réaux, ne manque pas de le dire, t. I, p. 169 et 173. Les lettres du Connétable, semblent aussi l'indiquer.

<sup>3</sup> *Mémoires de Bassompierre*, t. I, p. 57.

La gloire même des batailles ne peut consoler le vieux Céladon, dans sa douleur profonde :

Dieux qui, les destinées,  
Les plus obstinées,  
Tournez de mal en bien ;  
Après tant de tempestes,  
Mes justes requêtes  
N'obtiendront-elles rien ?  
Mon soin n'est point de faire  
En l'autre hémisphère,  
Voir mes actes guerriers  
Et jusqu'aux bords de l'onde,  
Ou finit le monde,  
Acquérir des lauriers<sup>1</sup>.

Ces vers étaient bien chevaleresques, bien moyen-âge, pour exprimer une passion toute païenne, et Malherbe, qui avait étudié l'antiquité, aurait mieux fait de chercher ses comparaisons dans ces bas reliefs des villas romaines ou les satyres lascifs poursuivent les nymphes éperdues jusque dans les bois sacrés au pied de la statue du dieu Pan.

Pour apaiser la grande douleur du roi, le conseil résolut d'envoyer Testu, chevalier du guet et le sieur Lachaussée, exempt des gardes, par deux côtés différents, afin d'arrêter le prince de Condé et sa femme, partout où ils seraient trouvés. Le roi pleurait comme un enfant ou entraînait dans une colère indicible, menaçant de faire trancher la tête au prince de Condé, comme criminel de haute-majesté.

Le prince de Condé, bravant toutes ces colères et ces poursuites, s'était dirigé avec la princesse, sa femme, vers la forêt de Créci : là il quitta son caresse et monta à cheval. Rochefort, un de ses plus fidèles serviteurs, prit la princesse en croupe comme pour une partie de chasse ; elle ne savait pas où on la conduisait, Rochefort, avait parlé d'une simple course aux bois, une des distractions aimées de la princesse ; ce ne fut qu'à quelques lieux au-delà de Soissons, que Rochefort, lui annonça que l'on quittait la France. Dans le petit poème en vers écrit sur cette fuite du prince de Condé, qu'a publié Claude Enoch Virey, secrétaire intime du prince<sup>2</sup>, on lit que la belle fugitive versa quelques larmes.

Le souvenir d'un père en si tendre jeunesse,  
Un tel éloignement pique au cœur la princesse  
Et lui fait naître au yeux (des beaux yeux les plus beaux),  
Prête à larmoyer petites gouttes d'eau,  
Qui restreintes dedans faisaient une brillure,  
Qui plus que diamants avaient belle esclature.

Il semble résulter des correspondances, qu'il fut besoin de ruse et presque de violence, pour entraîner la princesse de Condé au dehors des frontières. On disait qu'à la fin elle s'était enorgueillie de l'amour de Henri IV, qu'elle avait rêvé le

---

<sup>1</sup> Malherbe, *Chanson faite pour Henri-le-Grand, sur la dernière absence de la princesse de Condé*, 1609.

<sup>2</sup> Biblioth. imp. fond. Du Puy, n. 72, comparez avec l'autre récit *clandestina fuga* : Louis d'Aloigni, marquis de Rochefort était chambellan du prince de Condé.

trône de France, en favorisant les folles espérances du vieux roi<sup>1</sup>. Quoiqu'il en soit, la princesse quitta sa patrie avec douleur et toujours en croupe sur une haquenée, comme les dames errantes des romans de chevalerie, elle vint à Bruxelles. Menacée par les dépêches répétées du roi, l'archiduc gouverneur des Pays-Bas<sup>2</sup>, n'osa pas donner asile au prince et à la princesse de Condé, qui vinrent s'abriter dans les domaines de Nassau, sous la protection du prince d'Orange.

Il est impossible de dire tous les excès de la colère de Henri IV, à la suite de cette résolution, que commandait l'honneur de la maison de Condé. Toute sa diplomatie en fut occupée et pendant trois mois les dépêches des ambassadeurs ne parlèrent que de la fuite du prince et des menaces du roi contre les États qui lui donnaient asile<sup>3</sup>. Condé, réfugié d'abord à Cologne, traversa l'Allemagne pour se rendre à Milan, où le roi d'Espagne le prit sous sa protection, tandis que la princesse restée sous la surveillance du prince d'Orange, était en butte à tous les pièges, à tous les subterfuges des agents du roi de France. Ces pièges sont étroits, indignes ; on aurait compris une expédition de chevaliers, pour aller délivrer une princesse captive, mais une intrigue d'enlèvement conduite sans dignité rendait le roi parfaitement ridicule et odieux. Le marquis de Cœuvre, le frère de la belle Gabrielle<sup>4</sup>, était chargé de préparer l'enlèvement de la princesse de Condé à Bruxelles ; on avait entouré la jeune femme de personnes toutes dévouées au roi Henri ; la marquise de Berny, la dame d'honneur lui remettait les lettres et les vers que le vieux Céladon lui adressait pour toucher son cœur ; on avait même proposé un enlèvement à la suite d'un feinte maladie. Mais le roi d'Espagne avait écrit à l'archiduc de veiller avec une grande sollicitude sur les moindres actions des agents français, d'accorder toute protection au prince de Condé, pour empêcher qu'il ne lui fut fait la moindre violence.

Cette affaire diplomatique, devint si grave que Philippe III s'en occupa lui-même, ce qui est constaté par ses dépêches intimes écrites à ses ambassadeurs : *je lis dans vos dernières dépêches, les soins et les grands mouvements que se donne le roi de France pour faire revenir de Flandre<sup>5</sup> le prince de Condé et sa femme. Je vous félicite de la prudence que vous avez déployée en cette occasion ; sans doute le roi très-chrétien ne peut s'offenser que je prenne sous ma protection un prince dont je veux conserver l'honneur<sup>6</sup>. J'ai écrit à mon neveu l'archiduc, pour qu'il ne permette jamais qu'on fasse la moindre violence au prince de Condé. Mais faites savoir au roi de France, que je n'agis ainsi que dans son intérêt et pour un prince de sa famille. Si le roi de France ne se rend pas à mes paroles, il me paraîtra manquer à l'amitié qui nous unit ; vous m'avertirez aussitôt de la réponse de S. M., et vous n'oublierez pas de lui faire observer que le prince de Condé a déclaré qu'il ne rentrerait jamais en France du vivant du roi pour le peu de sécurité que lui inspiraient ses promesses<sup>7</sup>. J'écris en même temps au comte*

---

<sup>1</sup> Lettres missives de Henri IV, t. 7, p. 837.

<sup>2</sup> Albert, archiduc d'Autriche, 6e fils de l'empereur Maximilien.

<sup>3</sup> *Relacione della fuga de Francia, de Henrico de Borbone, principe de Condé, primo principe del sangue reale de Francia et de quello che ne segui, fino el suo ritourno à Parigi.*

<sup>4</sup> François-Annibal d'Estrées, marquis de Cœuvre.

<sup>5</sup> *El cuydado y la diligenzia que haza este rey.* Dépêche à don Juan de Cardenas, 6 février 1610, archives de Simancas, A. 59.

<sup>6</sup> *Sino por guardar su honor.*

<sup>7</sup> *Per la poca seguridad que tiene de sui promesos :* dépêche à don Cardenas (archives de Simancas, t. A, p. 59).

de Hanovre, qui réside dans le marquisat de Gueldre, de s'acheminer avec un grand secret vers le prince de Condé ; vous lui écrirez et le tiendrez au courant de ce qu'il dit et prépare à Paris, à son sujet. En général vous aurez toujours l'air de montrer beaucoup de faveur aux volontés du roi de France et vous ferez tout le contraire par les moyens et les ressources que j'attends de votre prudence.

Le roi Philippe III espérait sans doute tirer un grand parti des folles persécutions du roi de France contre le prince de Condé ; l'Espagne s'alarmait surtout des armements considérables du roi de France et l'ambassadeur reçut l'ordre d'en demander une explication au roi lui-même. Sire, je suis ici de la part du roi d'Espagne, mon maître, pour savoir de S. M., pourquoi elle réunit une si puissante armée et si c'est contre lui que V. M. arme. — Si je lui avais manqué comme il l'a fait envers moi, peut-être aurait-il droit de se plaindre. — En quoi le roi mon maître a-t-il manqué à V. M. ? — Il a entrepris sur mes villes ; il m'a corrompu le maréchal Biron, le comte d'Auvergne et maintenant il reçoit le prince de Condé. — Sire, il ne pouvait refuser la porte à un prince qui s'est jeté entre ses bras et vous-même, Sire, ne l'eussiez-vous pas fait ? — Non, je n'aurai cherché qu'une chose, c'est à le réconcilier avec son maître. — Mais Sire, V. M., n'a-t-elle pas reçu Antonio, Ferez ; à la vue de tous, n'a-t-elle pas assisté les Pays-Bas d'hommes, d'argent ? Au reste, mon seul but est de savoir si c'est contre le roi mon maître, que se font les armements, en ce cas mon maître peut disposer de cent mille hommes, V. M. peut le savoir. — Vous vous trompez, M. l'ambassadeur, en Espagne ce ne sont pas des hommes, mais des *ombres* (faisant allusion au mot *hombres*, qui signifie homme, en Espagnol). Si le roi votre maître m'oblige de monter à cheval, j'irais entendre la messe à Milan, déjeuner à Rome et dîner à Naples. — Sire, en allant de ce pas, V. M. pourrait bien aller à Vêpres en Sicile<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Biblioth. imp. Mss. de Béthune, n. 9140, f. 61 et Portefeuille Fontanieu, n. 458, 459.

## **XX. — Préparatifs de guerre contre l'Espagne. - Aspiration à l'empire. - Couronnement de Marie de Médicis. - Assassinat de Henri IV. - Sa postérité (1610).**

Le roi dans cette conversation avec l'ambassadeur d'Espagne, n'avait gardé, ni son calme ni son sang froid ; il ne négociait plus, il menaçait ; et il faisait suivre ses menaces d'armements considérables et de traités d'alliance qui pouvaient lui assurer la bonne et ferme conduite de la guerre. Il avait une opulente réserve de finances à l'arsenal, assez ronde pour payer la solde des régiments auxiliaires, levés partout sur les bords du Rhin, en Hollande, dans la Gueldre ; il comptait sur ses braves Gascons, ses Corses, ses bandes Noires et s'était assuré la neutralité de l'Angleterre.

En Suisse, la levée se fit si promptement qu'il y eût même de la dispute entre eux à qui s'enrôlerait. Six milles Suissesse rendirent en France, sur la fin du mois d'avril ; le maréchal de Lesdiguières fut envoyé en Dauphiné, pour traiter avec le duc de Savoie ; on fit en même temps sortir cinquante canons de l'arsenal de Paris, avec poudre, boulets et toutes sortes d'ustensiles nécessaires pour un si grand attirail ; le tout fut conduit par eau jusqu'à Châlons-sur-Marne ; par toutes les provinces le tambour battait ; on ne parlait que de commission pour lever de l'infanterie et de la cavalerie. Enfin tout s'acheminait au rendez-vous donné sur la frontière de Champagne, tellement qu'en peu de jours toute cette province fut remplie de gendarmerie.

Le but de la guerre n'était pas encore annoncé et connu du public<sup>1</sup>, mais dans le conseil secret il en avait été question ; il s'agissait d'une guerre contre la maison d'Autriche et subsidiairement d'une campagne en Italie ou dans les Pays-Bas espagnols. Le roi paraissait fatigué, irrité des intrigues de l'Espagne avec ses villes, ses armées, ses officiers et l'asile donné au prince de Condé avait mis le comble à ce mécontentement. La passion se mêlait ici à l'esprit de vengeance ; il se présenta bientôt une circonstance capitale dans l'histoire de l'Europe. L'empire était vacant, il paraissait important, décisif, d'enlever la couronne impériale à la maison d'Autriche, pour la mettre en d'autres mains, et Henri IV conçut l'ambition de la placer sur sa tête. Tout le parti huguenot l'y poussait, car le roi de France était le protecteur né des libertés germaniques. La question était tellement avancée qu'elle fut soumise à un conseil privé réuni à l'arsenal.

Les actes secrets de ce conseil existent encore<sup>2</sup> et furent recueillis avec soin. Le conseil se composait seulement de trois personnes : Sully, Villeroy et Bellièvre. Sully, expression du parti calviniste, fut d'avis que le roi ne devait pas hésiter à revendiquer la couronne impériale : Sire, je ne craindrai point de soutenir qu'en l'affaire qui se présente, se rencontrent l'honneur et la réputation, elles y conduisent là également l'utilité par la main, en sorte quelles se trouveront toujours inséparables. Villeroy ne partagea pas l'opinion de Sully sur la nécessité de l'élection de Henri IV. Les fondements de la paix qu'il a plu à Dieu par le ministère de V. M., donner à cet Etat, ne sont pas encore si fermes, qu'ils ne

---

<sup>1</sup> *Journal de Henri IV*, 1610.

<sup>2</sup> *Avis donné au roi Henri IV, par trois des plus notables personnes de son conseil et par son exprès commandement sur ses projets de parvenir à la royauté des romains, puis à l'empire*, Mss. de Béthune, vol. col. 8935 f. 70.

puissent à l'aventure avoir souvent besoin de votre présence pour les soutenir. L'autorité presque royale de tant de personnes qui s'étaient élevées durant nos derniers malheurs<sup>1</sup>, n'est pas encore éteinte, que quelques factions ne la fassent aisément revivre, s'ils y trouvaient tant soit peu de jour par l'absence de V. M.

M. de Bellièvre, exprima une opinion sage, modérée : Le roi ne devait pas solliciter cette couronne impériale, mais simplement se borner à empêcher l'élection d'un partisan de l'Espagne, l'archiduc Albert, et pousser l'archiduc Mathias de Hongrie. Quant à lui-même, il n'y aurait aucun avantage. Ce récit ajoute une circonstance qui révèle la pensée et le caractère de Henri IV. Le roi qui avait attentivement prêté l'oreille, se leva et ayant ouvert une fenêtre pour prendre l'air, tenant la vue et les mains vers le ciel, dit : *Dieu formera et fera naître en mon cœur, s'il lui plait, la résolution que je dois prendre, plus que vos discours, et les hommes l'exécuteront. Adieu, messieurs, il faut que j'aille me promener*<sup>2</sup>.

C'était assez dire que le roi voulait garder sa volonté libre, absolue, et que son parti de guerre était arrêté. Quelques jours après et pour donner plus de force, plus d'unité à son gouvernement, il résolut de le placer dans les mains de sa femme, Marie de Médicis, en la faisant couronner à la basilique de Saint-Denis. Ce n'était pas encore la régence, mais un acheminement vers cette dignité et ce pouvoir que la mort du roi pouvait tout à coup faire surgir. Le gouvernement de Marie de Médicis était une concession nouvelle faite aux catholiques, une force opposée aux intrigues des chefs de parti, à cette famille d'enfants naturels qui pouvait en appeler à la guerre civile ; on en était encore à discuter la validité du mariage de Marie de Médicis, et son couronnement dans la vieille basilique<sup>3</sup> n'était qu'une consécration nécessaire du mariage. Le roi écrivit aussi son testament et par une clause spéciale, il légua son cœur aux jésuites de la Flèche ; le roi qui avait un moment adopté les préjugés des parlementaires contre l'institution de Saint-Ignace, s'était justement épris de sa grandeur, de son esprit ; il se gardait bien de placer la destinée de ses enfants en dehors de leurs doctrines d'autorité et d'obéissance<sup>4</sup>.

La guerre était décidée contre l'Espagne : et sur un rapport qui fut fait au roi que Spinola, lieutenant de l'archiduc, se vantait de lui empêcher le passage à la tête de trente mille hommes et de lui donner bataille, il essaya sa cotte d'armes de velours, toute semée de petites fleurs de lys en broderie d'or de la grandeur d'un sol, qu'il avait fait faire exprès pour s'en parer le jour d'une bataille ; nous verrons dit-il, s'il sera homme de parole. Sur ce un seigneur lui dit que Spinola était génois ; il est vrai, répliqua-t-il, mais il est soldat et brave.

Chaque jour, pour délibérer sur la guerre, Henri IV se rendait à l'arsenal, chez le duc de Sully, présidant par lui-même au départ des munitions et poudres. Le 14 mai 1610, le roi sauta en son carosse à l'entrée de la cour du Louvre et se mit au fond ; il fait entrer dedans les ducs d'Epéron, de Montbason, Roquelaure, défendant à ses gardes de le suivre. Quel malheur ! car un maudit français du nom de Ravailac, le regardant sauter dans le carosse, le suivit jusqu'en la rue de la Ferronnerie, devant le cimetière des Innocents. En voyant le carosse de S. M.

---

<sup>1</sup> On craignait encore les Guises et la Ligue !

<sup>2</sup> Mss. Béthune, n. 8935. Le caractère du roi était devenu violent et absolu.

<sup>3</sup> 5 mai 1610.

<sup>4</sup> Les jésuites accueillirent ce cœur en grande pompe. Voyez recueil de gravures 1611 (Biblioth. imp.).

arrêté par des charettes, S. M. au fond tournant le visage et penché du côté de M. d'Epéron, le monstre animé du diable, sans respect de l'autorité sacrée dont Dieu honore les rois, ses lieutenants en terre, se jeta sur Sa Majesté et passant son bras au-dessus de la roue du carosse, lui donna deux coups de couteaux dans le corps et étendit tout raide mort ce grand roi au milieu de ses valeureux et plus fidèles capitaines<sup>1</sup>.

On ne peut dire l'impression profonde que produisit à Paris l'assassinat du roi Henri IV. Elle fut d'abord cachée au peuple ; on fit même courir le bruit que le roi n'était que blessé ; tel était l'état des esprits, le mécontentement des partis, que l'on craignait un mouvement et sans la fermeté et la résolution énergique du duc d'Epéron, qui fit proclamer la régence de Marie de Médicis par le parlement de Paris, on ne peut deviner ce qui serait advenu dans cette agitation de toutes les âmes :

Ô diable d'homme sorti du profond de l'enfer  
Esprit des noirs esprits, cœur et âme de fer,  
Oprobre des Français et monstre de la France.  
Hélas : qu'as tu fait parricide méchant,  
De ton roi, le filet de la vie tranchant.  
Tu coupes aux Français toutes leurs espérances,  
Le Jour où tu naquis, soit toujours ténébreux.  
Le nom de Ravailac, soit à jamais affreux.  
Plus horrible aux humains que le nom de Mégère ;  
Maudit le ventre impur qu'au monde te porta,  
Maudit soit le tetin, qui premier t'allaita  
Et maudit le conseil qui le coup te fit faire.

Le dernier vers portait en lui-même toute une accusation ; et en effet bien des bruits furent jetés aux peuples sur les causes réelles de l'assassinat de Henri IV. Un moment la multitude se porta sur l'hôtel de l'ambassade d'Espagne, qui fut protégé par une garde de mousquetaires de la reine. L'étude profonde des dépêches les plus secrètes ne permet pas le moindre soupçon sur l'Espagne<sup>2</sup>. Seulement la mort du roi fut considérée comme un acheminement vers la paix ; le conseil de Castille pense même : qu'il n'est plus nécessaire de garder le prince de Condé. Une sérieuse attention doit être donnée à Milan au prince de Condé qui y réside, dit une de ces dépêches. C'est en ménageant le prince que l'on peut conserver les avantages que l'on a obtenu par lui. On doit le féliciter de l'heureuse issue de ses affaires dont il est redevable à l'intervention de Dieu, ses craintes ont cessé en France. Il n'a plus à redouter la tyrannie de son roi, qui voulait lui ravir son honneur et celui de sa femme<sup>3</sup>. — Paroles qui faisaient allusion à l'amour insensé du roi pour la princesse de Condé.

Ce fut encore sur une maîtresse que porta la plus sérieuse accusation. On trouve dans le savant recueil de Fontanieu une déposition curieuse de la demoiselle de Comman, à l'encontre de la marquise de Verneuil, qu'elle accuse de la mort du roi de concert avec le duc d'Epéron<sup>4</sup>, accusation qui fut repoussée par le

---

<sup>1</sup> Le plus complet de ces récits se trouve Mss. Biblioth. imp., recueil de Thoisy, t. 4, p. 115.

<sup>2</sup> *Archives de Simancas*. Cependant les dépêches du 17 mai 1610 qui annoncent la mort du roi ne se trouvent pas aux archives : auraient-elles été supprimées ?

<sup>3</sup> *La tyrenia de su rey por salbar son onor et y el de su muger*.

<sup>4</sup> Portefeuille Fontanieu 456, 457. Voyez pour les détails, mon *Histoire de la Ligue*.



parlement, comme calomnieuse ; la demoiselle de Comman, condamnée à une prison perpétuelle, dût sa grâce à la marquise de Verneuil, qui l'obtint avec sa justification entière. Le roi par ses amours, ses passions, la tyrannie de sa personnalité vieillie, s'était attiré bien des haines privées.

Le fils légitime de Henri IV, Louis XIII, fut salué roi sans aucune contestation sous la régence de sa mère, Marie de Médicis ; régence difficile, car l'état politique que laissait Henri IV était une véritable anarchie des opinions organisées. L'édit de Nantes constituait les Huguenots en état de parti armé et prêt à la guerre civile ; Henri IV avait tenté une œuvre impossible, un système de bascule et de temporisation entre deux opinions ardentes ; il avait voulu établir son gouvernement du milieu, sans remarquer qu'après les grandes commotions politiques il n'y a de pouvoir fort et durable que celui qui domine de sa hauteur et comprime les partis. Le roi périt à l'œuvre, après une vie de secousses, de tristesse, qu'il enivrait autant que possible par la jovialité de son caractère et l'amour ardent des plaisirs. Avec le caractère le plus loyal, la parole la plus cavalière, le roi fut entraîné à la dissimulation, à la fausseté, à l'ingratitude ; il ne fut jamais franchement d'aucune opinion ; les intérêts de sa politique générale étaient dans le parti catholique, ses amitiés, ses tendances parmi les Huguenots. Son règne avec un certain caractère de grandeur fut un temps de misères et de calamités, témoin *le Journal de Henri IV* ; ses derniers projets de guerre étaient une nécessité pour détourner les partis qui recommençaient les complots. Souvent les plis du drapeau de la conquête enveloppent glorieusement les lambeaux sanglants de la discorde.

Henri IV indépendamment de sa lignée légitime, laissait de Gabrielle d'Estrées deux fils et une fille ; César Monsieur et Alexandre, tous deux ducs de Vendôme<sup>1</sup>. Sa fille Catherine Henriette avait épousé le duc d'Elbœuf<sup>2</sup> ; César de Vendôme que son père chérissait d'une tendresse infinie et qu'il avait voulu faire roi, fut un des chefs de ce parti des princes qui espérait enlever la régence à Marie de Médicis, et faire déclarer la bâtardise de Louis XIII ; affilié à presque toutes les conjurations contre le cardinal de Richelieu, il fut proscrit, exilé, rappelé, et mourut dans le château d'Anet, en plein règne de Louis XIV<sup>3</sup>.

Le duc de Vendôme laissa deux fils : l'aîné connu d'abord sous le titre de duc de Mercœur, servit avec honneur dans la guerre de Flandres contre les Espagnols ; lié au parti des princes contre le cardinal de Richelieu, il s'exila en Angleterre et ne revint en France qu'après la mort du puissant ministre ; il fut nommé gouverneur de Provence comme dot de Laure de Mancini, la nièce du cardinal Mazarin, qu'il épousa. Marseille, Aix, Toulon, se souviennent dans leurs annales de la vie un peu étrange du duc de Vendôme, qui après son veuvage prit les ordres et devint cardinal et légat *a latere* en France<sup>4</sup>.

Le frère cadet de Vendôme fut ce duc de Beaufort, le roi des halles sous la Fronde, si aimé du populaire. Jamais la descendance de Gabrielle d'Estrées n'avait absolument renoncé à ce qu'elle appelait ses droits à la couronne et à la promesse de Henri IV ; le duc de Beaufort aidé par l'Angleterre durant les troubles de la Fronde, espérait la couronne en faisant déclarer adultérine la

---

<sup>1</sup> Le duché de Vendôme était un apanage de la maison de Bourbon ; César de Vendôme dut marcher après les princes du sang.

<sup>2</sup> La première pairie dans l'ordre des créations monarchiques.

<sup>3</sup> Le 22 octobre 1665.

<sup>4</sup> Par Clément IX, en 1657.

branche directe et légitime des Bourbons. A cet effet, il s'était abouché avec Cromwell et les puritains anglais.

La troisième génération des Vendôme fat représentée par les deux frères : le duc et le grand prieur de Malte, ces épicuriens du Temple, si plein de bravoure et de paresse, ces héros viciés, comme les appelait Voltaire, qui préparaient la société philosophique du XVIIIe siècle ; les Vendôme n'eurent pas de descendance directe<sup>1</sup>. En eux s'éteignit la lignée des bâtards de Henri IV. Les d'Estrées que nous trouvons dans l'histoire, le maréchal, comte d'Estrées (le diplomate), appartenaient à la famille légitime et antique des d'Estrées sans mélange du sang des Bourbons.

La marquise de Verneuil passa sa vie soit à Verneuil, soit à Paris dans son hôtel du faubourg Saint-Germain en face des Tuileries. Le fils qu'elle avait eu de Henri IV, évêque, puis duc de Verneuil, mourut sans postérité ; sa fille Henriette avait épousé le duc d'Épernon, qui joua un grand rôle politique sous la régence de Marie de Médicis.

## **FIN DE L'OUVRAGE**

---

<sup>1</sup> Le duc de Vendôme, mourut en 1727.